

Le nouveau « Greis-Ker »

BIBLIOTHEQUE
QUIMPER
DIOCESAINE

Le Greis-Ker, se présente aujourd'hui à ses lecteurs et amis sous un nouveau format : nous espérons qu'il lui sera fait bon accueil. Il nous a paru en effet qu'en raison des nouveaux besoins auxquels il est appelé à répondre, une transformation s'imposait. Tant qu'il se bornait à être le bulletin de correspondance des anciens élèves mobilisés du Collège de Léon, ses quatre pages pouvaient à la rigueur satisfaire un public nécessairement restreint ; encore avons-nous dû souvent lui ajouter un supplément qui s'y adaptait tant bien que mal. Tel quel il a vécu, s'acquittant pendant plus de trois années de ce rôle d'agent de liaison qui lui donnait toute sa raison d'être. Il est évident toutefois qu'on en attend désormais autre chose ; et s'il s'interdit de nourrir les vastes espoirs et les grands desseins, s'il entend demeurer fidèle au modeste programme que lui assignait son secrétaire dans le rapport présenté à l'assemblée des anciens élèves, de septembre dernier, il n'en est pas moins vrai que la variété des questions exposées dans ce programme lui fait une nécessité de se renouveler. Il reste et veut rester l'organe des anciens chez qui il espère entretenir la fidélité du souvenir ; mais il est aussi l'organe des jeunes, de ceux qui grandissent à l'ombre du clocher à jour et dont il dira la vie, les travaux, les premières initiatives ; il s'adresse enfin à un public plus

large, aux familles des élèves qui lui ont fait depuis octobre dernier un accueil empressé dont ses rédacteurs sentent tout le prix. Et voilà pourquoi il ose se présenter désormais à ses abonnés sous la forme plus soignée et plus maniable aussi d'une petite Revue.

Le dessin qui orne la couverture de notre nouveau bulletin est dû à la plume d'un délicat artiste qui y a apporté une conscience et un soin dont nous lui savons gré. Au premier plan à droite, sur une touffe d'ajoncs, se trouve l'effigie de la Vierge aimée que les anciens reconnaîtront et salueront avec émotion. Il nous avait été impossible, quand nous lançions le premier *Creis-Ker*, d'en trouver une reproduction, et nous le regrettions vivement ; nous avons tenu, pour ce nouveau bulletin, à en faire une esquisse qui rende fidèlement son image. Au second plan, c'est la façade sud de notre chapelle, avec le porche qui donne sur l'ancienne place Michel-Colomb : la flèche du clocher s'élance, haute et fine, dominant le dessin et illustrant le titre qui est celui du vieux bulletin et qui s'écrit en lettres de fantaisie, en tête de la couverture. Le tout forme un groupe harmonieux et doux qui se détache sur un ciel d'orage : le ciel de notre Saint-Pol où courent si souvent les nuées chargées des pluies de la mer.

Au dos de la couverture, une vignette représentant un ensemble pris à une vue panoramique de St-Pol-de-Léon : ce sont au fond les flèches de la cathédrale, au premier plan à droite le *Creis-Ker*, à gauche trois corps de bâtiments de l'Institution du *Creis-Ker* et qui forment la vue la plus complète que nous ayons de l'établissement actuel : le tout attaché en silhouette sur un fond nuageux. Ainsi sur notre image le présent chargé des promesses de l'avenir rejoint le passé rempli de si chers souvenirs. Puisse ce symbole répondre à la réalité : puisse notre petite Revue être le lien qui unira les nombreuses générations d'hier à celles plus nombreuses encore qui sont venues aujourd'hui et qui viendront demain s'agenouiller aux pieds de la Vierge du *Creis-Ker*.

L. M.

Souscription au « *Creis-Ker* »

Total des précédentes listes : 3.830 fr.

Trente et unième liste : MM. Chanoine Treussier, curé-archiprêtre de St-Pol-de-Léon, 10 fr. ; abbé Laurent Abgrall, vicaire à Lanhouarneau, 5 fr. ; abbé F.-L. Abgrall, vicaire au Guerlesquin, 5 fr. ; chanoine de Kervenbaël, professeur au Grand Séminaire de Quimper, 5 fr. ; abbé G. Le Gélébart, séminariste, 5 fr. ; abbé Martin, vicaire à St-Renan, 5 fr. ; Y. Pape, tanneur à Landivisiau, 5 fr. ; abbé Didou, aumônier à Trélazé, 5 fr. ; abbé Laurent, aumônier à Angers, 5 fr. ; abbé Moal, recteur de Guimaec, 10 fr. ; Germain Berthéléme, de Lennon, 5 fr. ; abbé T. Caroff, vicaire à Ploudalmézeau, 5 fr. ; M. Le Roux, chef de gare à St-Thégonnec, 5 fr. ; abbé Plassart, recteur de St-Rioual, 5 fr. ; abbé Nicolas, étudiant à l'Institut catholique de Paris, 5 fr. ; J. B. Mazurier, étudiant à l'école annexe de médecine de Brest, 5 fr. ; abbé S. Conseil, professeur au petit séminaire de Pont-Croix, 5 fr. ; abbé J. Conseil, recteur de Tréfléz, 5 fr. ; abbé Grenn, vicaire à Plounéour-Ménez, 10 fr. ; Mme Dépagne, à Paris, 10 fr. ; Laurent Abgrall, Lampaul-Guimiliau, 5 fr. ; abbé Ch. Grall, vicaire à Santez, 5 fr. ; abbé H. Guégan, professeur à St Yves, Quimper, 5 fr. ; abbé Quéré, recteur de Motreff, 5 fr. ; Louis Le Bras, fourrier de la marine, 5 fr. ; Yves Colin, Poul-ar-Feunteun, Lambézellec, 10 fr. ; Auguste Couture, à la Roche-Derrien (Côtes-du-Nord), 5 fr. ; abbé Mesguen, professeur à Lesneven, 5 fr. ; abbé Kerbiriou, professeur à Lesneven, 5 fr. ; abbé Bodériou, curé-doyen de Plabennec, 5 fr. ; Pierre Morvan, élève à l'Ecole Navale, 5 fr. ; abbé Corre, vicaire à La Martyre, 5 fr. ; abbé P. Kervennic, grand séminaire, Quimper, 5 fr. ; Ch. de Lauzanne, étudiant à Paris, 5 fr. ; abbé Le Goaziou, étudiant à la Faculté catholique d'Angers, 5 fr. ; M. Lucas, professeur honoraire de l'Université, 5 fr. ; docteur Coulogner, Morlaix, 5 fr. ; abbé Le Boëlle, aumônier de marine, 10 fr. ; abbé Keramoal, vicaire à Douarnenez, 10 fr. ; Jean Saliou, Gouézec, 5 fr. ; M. Dessommes, à Morlaix, 5 fr.

Total de la trente et unième liste : 240 fr.

Total général : 4.070 fr.

Souscription pour la Plaque commémorative

des

Anciens Elèves morts au Champ d'honneur

Total de la première liste : 185 fr.

Seconde liste : MM. chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon : 10 fr. ; abbé Abgrall, vicaire à Lanhouarneau, 10 fr. ; abbé Floch, vicaire à St-Pol-de-Léon, 10 fr. ; abbé Abgrall, vicaire au Guerlesquin, 5 fr. ; chanoine de Kervennoël, professeur au grand séminaire de Quimper, 10 fr. ; abbé J.-F. Le Duc, séminariste, 5 fr. ; abbé L. Kerbiriou, professeur à Lesneven, 5 fr. ; abbé Corre, vicaire à la Martyre, 10 fr. ; M. Lucas, professeur honoraire de l'Université, 5 fr. ; Mme Dépagne, Paris, 10 fr. ; Laurent Abgrall, de Lampaul-Guimiliau, 5 fr. ; abbé Ch. Grall, vicaire à Santec, 10 fr. ; abbé Guégan, professeur à St-Yves, Quimper, 5 fr. ; abbé Quéré, recteur de Motreff, 5 fr. ; abbé Mesguen, professeur à Lesneven, 5 fr. ; Yves Pape, teneur à Landivisiau, 10 fr. ; abbé Clec'h, aumônier à Keranna, Quimper, 10 fr. ; abbé Didou, aumônier à Trélazé, 5 fr. ; abbé Laurent, aumônier à Angers, 5 fr. ; Germain Berthélémy, à Lennon, 5 fr. ; M. Le Roux, chef de gare à Saint-Thégonnec, 5 fr. ; abbé J. Nicolas, étudiant à l'Institut catholique de Paris, 10 fr. ; abbé S. Conseil, professeur au petit séminaire de Pont-Croix, 5 fr. ; abbé J. Conseil, recteur de Tréfléz, 5 fr. ; abbé Crenn, vicaire à Plounéour-Ménez, 10 fr. ; abbé Cadiou, vicaire à Elliant, 5 fr. ; abbé Kervennic, séminariste, 5 fr. ; abbé Le Goaziou, étudiant à la Faculté catholique d'Angers, 5 fr. ; abbé A. Herry, étudiant à la Faculté catholique d'Angers, 10 fr.

Total de la seconde liste : 205 fr.

Total général : 390 fr.



La Vie au Collège

Mois de Décembre 1919. — Tableau d'honneur

Philosophie : Peltier, Gestin, Kerrien, Favé, Chapalain, Guilloux, Guiriec.

Mathématiques : Moreau.

Première : Talarmin, Verveur, Nédélec, Baron, Queinnec, F. Moal.

Seconde : A. Pichon, J. Moreau, J. Léon, Chalm, Messager.

Troisième : Le Vaillant, Guyader, Gravot, Blons, Sparfel, Cariou, Mariette, Doher, Pouliquen, Y. Pape.

Quatrième : Mével, Cadiou, Boulc'h, Herry, Le Saint, Kerboul, Bothorel, Jaffrès, Moreau, Quéguiner, Roualec, Daniel, Minec, Dessommes, Quélenec, Peyron, Rivoalen, Scudeller, Taniou, Baron, Le Bars, Prigent, Bourven, Chapalain, Y. Le Roux, Milin.

Cinquième : Quiniou, Péron, Boulanger, Le Saoût, Bellec, Lintanf, Corre, Pencréach, Colin, Mège, Larhantec, Caer, Rapine, Kerrien.

Sixième : Le Borgne, Y. Rannou, Quévarec, Le Saoût, Le Ber, J. Rannou, Le Sann, Guillerm, Le Guern, J. L. Calvez, Branellec, Coat, Y. Calvez, Bothorel, E. Baron, Roualec, J. Cabioc'h.

Septième : Favenec, Glémarrec, Duvail, Blouet, Y. Le Du, Quéguiner.

Huitième : J. Le Pape, Y. Le Pape, Cadiou, Moysau.

Neuvième : Moal, Lombard, Le Jollec, Séité, P. Kerriou.

Compositions du Mois de Décembre

Philosophie et Mathématiques : Histoire naturelle : 1 Favé, 2 Le Verge. — Histoire : 1 Kerbiriou, 2 Kerrien. — Géographie : 1 Guilloux, 2 Chapalain.

Philosophie-Lettres : Philosophie : 1 Kerrien.

Mathématiques-Philosophie : 1 Bacques. — Mécanique : 1 Bacques. — Physique : 1 Bacques.

Première (A B C D) : Apologétique : 1 Cadiou, 2 Queinnec. — Dissertation française : 1 Mazé, 2 Lagadec. — Histoire moderne : 1 Cadiou, 2 F. Moal. — Géographie : 1 Lagadec, 2 Cadiou. — (A B C) Version latine : 1 Queinnec, 2 Lagadec. — (C D) Trigonométrie : 1 Y. Douguédroit, 2 Briand. — Géométrie : 1 Y. Douguédroit, 2 Doniol. — (A B) Histoire ancienne : 1 F. Moal, 2 Queinnec. — (A) Version grecque : 1 Queinnec, 2 Brélivet.

Seconde (A B C D) : Doctrine chrétienne : 1 Goulm, 2 J. Moreau. — Histoire littéraire : 1 Léon, 2 Pichon. — Histoire moderne : 1 H. Moreau, 2 Messenger. — (C D) Géométrie : 1 Coulogner, 2 Manac'h. — Allemand (1^{re} section) : 1 Laroque ; (2^e section) : 1 H. Moreau. — (A) Version grecque : 1 Léon, 2 Messenger.

Troisième (A 1 A 2 B) : Instruction religieuse : 1 Le Séac'h, 2 Cariou. — Géographie : 1 Blons, 2 Favé. — Récitation : 1 Cariou, 2 Le Vaillant. — (A 1 A 2) Thème latin : 1 Le Vaillant, 2 Laurent. — (A 2 B) Géométrie : 1 Blons, 2 Cariou. — (A 1) Géométrie : 1 Laurent, 2 Guyader. — (B) Algèbre : 1 Arzel, 2 Doniol. — Dessin géométrique : 1 Gallou, 2 Hervé.

Quatrième : Catéchisme : 1 Dessommes, 2 Boulc'h. — Narration : 1 Dessommes, 2 Mével. — Géographie : 1 Mével, 2 Guyomar. — Géométrie : 1 Rivoalen, 2 Daniel. — Dessin géométrique : 1 Kerboul, 2 Mével. — Récitation : 1 Moreau, 2 Kerboul.

Cinquième : (Section blanche) Catéchisme : 1 Quiniou, 2 Péné. — Version latine : 1 Péné, 2 Le Saoût. — Histoire : 1 Quiniou, 2 Larhantec. — Exercices français : 1 Quiniou, 2 Bagot. — Récitation : 1 Quiniou, 2 Corre. — Anglais : 1 Quiniou, 2 Boulanger. — (Section rouge) Catéchisme : 1 Bellec, 2 Péron. Colin. — Histoire : 1 Colin, 2 Péron. — Exercices français : 1 Colin, 2 Bellec. — Récitation : 1 Péron, 2 Bellec, Colin. — Anglais : 1 Bellec, 2 Péron. — Dessin : 1 Méléne, 2 Autrel.

Cinquième B : Arithmétique : 1 Méléne, 2 Dépagne. — Dessin géométrique. — 1 Berréhar, 2 Berthévas.

Sixième : (Section blanche) Catéchisme : 1 Guillerm, 2 Madec. — Version latine : 1 Favé, 2 Cadiou. — Thème

latin : 1 J. Coat, 2 Merrien. — Anglais : 1 J. Coat, 2 Guillerm. — Dessin : 1 Masson, 2 Colin. — Récitation : 1 Madec, 2 Guillerm. — (Section rouge) Catéchisme : 1 Le Borgne, 2 Quévarec. — Version latine : 1 Le Séac'h, 2 Le Borgne. — Thème latin : 1 Le Borgne, 2 Roualec. — Anglais : 1 Le Borgne, 2 Roualec. — Dessin : 1 Le Guern, 2 Le Saout. — Récitation : 1 Le Borgne, 2 Roualec.

Sixième B : Arithmétique : 1 Rannou, Le Guern.

Septième : Histoire : 1 Duvail, 2 Favennec. — Ecriture : 1 Le Meur, 2 Le Corre. — Récitation : 1 Duvail, 2 P. Le Bigot. — Catéchisme : 1 Le Du, 2 Blouet. — Exercices latins : 1 Duvail, 2 Favennec. — Géographie : 1 Glémarec, 2 Favennec. — Dessin : 1 Glémarec, 2 Abgrall. — Arithmétique : 1 Kerrien, 2 Abgrall.

Huitième : Orthographe : 1 J. Le Pape, 2 Berthou. — Rédaction : 1 J. Le Pape, Séité, 3 R. de Coatgoureden. — Analyse : 1 J. Le Pape, 2 Y. Le Pape. — Arithmétique : 1 J. Le Pape, 2 Urien. — Récitation : 1 J. Le Pape, 2 Y. Le Pape. — Géographie : 1 Merrien, 2 Berthou. — Histoire : 1 Bourhis, 2 Berthou. — Catéchisme : 1 Séité, 2 Berthou. — Ecriture : 1 J. Le Pape, 2 Y. Le Pape.

Neuvième : Dessin : 1 Y. Moysan, 2 P. Le Saoût. — Lecture : 1 Séité, 2 A. Chapel. — Catéchisme : 1 A. Chapel, 2 P. Le Saoût. — Grammaire : 1 Séité, 2 G. du Halgouët. — Récitation : 1 Séité, du Halgouët, 2 A. Chapel. — Histoire de France : 1 Séité, 2 Lombard. — Géographie : 1 du Halgouët, 2 Pochard. — Arithmétique : 1 du Halgouët, 2 J. Moal.

Places en force relative pour le 1^{er} Trimestre

Philosophie-Lettres (onze élèves) : 1 Favé.

Mathématiques (quatre élèves) : 1 Moreau.

Première (trente-quatre élèves) : 1 Queinnec, 2 Lagadec.

Seconde (trente-trois élèves) : 1 Pichon, 2 J. Moreau.

Troisième (quarante-six élèves) : 1 Cariou, 2 Le Vaillant.

Quatrième (soixante-deux élèves) : 1 Mével, 2 Le Saint.

Cinquième, section blanche (trente élèves) : 1 Quiniou, 2 Larhantec.

Section rouge (trente-trois élèves) : 1 J. Bellec, 2 Y. Péron.

Sixième, section blanche (trente-et-un élèves) : 1 Guillermin, 2 Le Ber, J. Coat.

Section rouge (vingt-huit élèves) : 1 Le Borgne, 2 Roualec.

Septième (trente-six élèves) : 1 E. Duvail, 2 Le Du.

Huitième (vingt-six élèves) : 1 J. Le Pape, 2 Y. Le Pape.

Neuvième (vingt-et-un élèves) : 1 Séité, 2 P. Kerbiriou.

Examen Trimestriel

Philosophie-Lettres : 1 Chapalain (mention bien), 2 Gestin (bien).

Mathématiques : 1 Bacques (assez bien).

Première : 1 Talarmin (passable), 2 Mazé, Queinnec (pas.).

Seconde : 1 Léon (bien), 2 Pichon (bien).

Troisième : 1 Le Vaillant (bien), 2 Gravot, Guyader (bien).

Quatrième : 1 Mével (très bien), 2 Le Saint (très bien).

Cinquième, section blanche : 1 Quiniou (très bien), 2 Pénel (bien).

Section rouge : 1 Péron (bien), 2 Bellec (bien).

Sixième, section blanche : 1 Guillermin (très bien), 2 J. Coat (bien).

Section rouge : 1 Roualec (très bien), 2 Le Borgne (très bien).

Septième : 1 Duvail (bien), 2 Favennec (bien).

Huitième : 1 J. Le Pape (bien), 2 V. Berthou (bien).

Neuvième : 1 Séité (bien), 2 du Halgouët (bien).

Questions d'Enseignement

Plan d'études (devoirs) arrêté par M. le Supérieur pour les élèves des classes de lettres

1° Un tableau de toutes les compositions trimestrielles est fixé par M. le Supérieur et porté dès le début du trimestre à la connaissance des élèves qui sont mis ainsi en mesure de bien préparer chacune de ces compositions.

2° Des concours organisés par l'alliance des maisons d'éducation chrétienne auront lieu aux dates suivantes : Du 9 au 15 février : en première, une version grecque ; en seconde, une composition française. Du 8 au 14 mars : en philosophie, une dissertation philosophique ; en première, une dissertation française.

3° MM. les Professeurs remettront chaque semaine à M. le Supérieur les compositions corrigées et classées.

4° Dans le choix des devoirs de la semaine, il est bon de multiplier les difficultés. Si les devoirs proposés n'offrent aucune difficulté, si même ils ne sont pas au-dessus du programme de la classe, les meilleurs élèves n'ayant aucun effort à fournir, ne font aucun progrès.

5° Pour l'unité de l'enseignement et de la méthode, MM. les professeurs de lettres (de la première à la sixième inclusivement) sont priés de donner aux élèves les indications suivantes auxquelles ils devront se conformer pour tous leurs devoirs :

A) Version latine. — a) Analyse logique : indication des propositions principales et subordonnées, d'après les divisions et les règles de la grammaire Ragon. Le travail sera fait sur brouillon et reproduit sur copie.

b) Temps primitifs : indication des modes, temps et personnes (copie).

c) Traduction française (brouillon et copie) Exiger le travail du style.

B) Thème latin. — a) Analyse logique des propositions françaises et recherche des règles à appliquer : les indiquer (brouillon et copie).

b) Temps primitifs des verbes latins : indication des modes, etc. (copie).

c) Traduction latine (brouillon et copie).

C) Version grecque. — a) Analyse logique (brouillon et copie).

b) Temps primitifs (copie).

c) Traduction française (brouillon et copie).

D) Thème grec. — a) Analyse logique (même travail que pour le thème latin).

b) Temps primitifs des verbes grecs (copie).

c) Traduction grecque (brouillon et copie).

Dissertation française : (Première et seconde) a) Préparation du devoir : faire les lectures nécessaires, en prenant des notes ; choisir les faits et exemples qui peuvent servir à la démonstration de la thèse.

b) Bien établir le plan.

c) Apporter tous les soins à la rédaction de chaque paragraphe, faire en sorte que chaque conclusion soit bien prouvée.

d) S'interdire toute faiblesse d'expression, toute impropriété de termes ; s'exercer à mettre sa pensée en relief.

Narration (Troisième, quatrième, cinquième et sixième) a) Réfléchir sur le canevas, et s'efforcer de bien comprendre le sujet.

b) Conditions d'une narration bien faite : « Une narration doit suivre les règles d'une composition dramatique. Exposer son sujet, c'est à dire indiquer le temps, le lieu, toutes les circonstances particulières, présenter les personnages, marquer les caractères, annoncer l'action qui va mettre aux prises ces personnages et ces caractères, en rappelant tous les événements antérieurs qu'il est nécessaire de connaître pour comprendre ce qui va se passer ensuite ; développer le sujet, c'est à dire montrer le jeu des caractères, l'évolution des idées et des sentiments, la série des faits qui résultent des états d'âme et qui les modifient, faire agir en un mot, et souffrir les personnages, dénouer enfin le sujet, c'est à dire pousser l'action et les caractères vers un but où l'une s'achève et les autres se complètent de telle sorte que le lecteur n'ait plus rien à désirer et que toutes les promesses du début soient remplies, voilà la formule classique de l'art dramatique, qui s'adapte merveilleusement aux conditions de brèves narrations. » (Lanson)

c) Modèles de recits : les fables de La Fontaine,

d) Importance relative des divers éléments de l'œuvre dramatique : 1, caractère ; 2, conduite de l'action ; 3, expressions :

N. B. — Exiger des copies parfaitement soignées : ratures et corrections ne doivent se faire qu'au brouillon.

F. FLOCH, supérieur.

AVIS AUX PARENTS

Les sections A et B sont constituées d'une manière définitive à la fin du premier mois de l'année scolaire (octobre). Les élèves doivent suivre, à partir de cette date jusqu'au mois de juillet, la section qu'ils ont choisie : les demandes de changement de section, faites au cours de l'année, ne seront donc pas admises. Celles qui émaneraient des élèves eux-mêmes seront écartées sans examen ; quant à celles que les parents jugeraient à propos d'introduire, elles seront examinées ; mais la demande, pour être admise, doit être motivée par des raisons très graves : le bon ordre des études l'exige.

Le Supérieur

A propos d'une version latine. — La revue de l'enseignement chrétien publiait en décembre dernier un texte latin proposé en concours aux élèves de première des collèges de l'alliance. J'avoue à ma confusion que je n'ai osé expédier au jury, une seule des copies de mes élèves tant étaient faibles les devoirs qu'ils m'ont fournis. Le texte n'offrait cependant pas de difficultés notables : tout au plus pouvait-on alléguer qu'il était un peu long pour les trois heures que doit durer l'épreuve.

Il était extrait de la quatorzième Philippique : Octave qui bientôt sera l'empereur Auguste, a remporté sur son rival Antoine, une victoire importante ; Cicéron célèbre cet heureux événement, et demande qu'un monument consacre la mémoire des guerriers morts pour la patrie et la liberté ; il souhaite d'autre part que le Sénat fasse le nécessaire pour apaiser la douleur des parents de ces héros et leur remette les récompenses promises aux combattants. Comme on le voit, c'est presque un sujet d'actualité... Une pensée à la fois simple et élevée exprimée dans un style à qui une conviction émue communique une chaude éloquence : c'est le Cicéron des grandes circonstances et de la meilleure manière. La phrase est périodique et la pensée se développe dans un ordre logique d'une analyse facile. Il s'en faut qu'elle ait été rendue. Je ne parle pas de la beauté du texte qui n'a pas été sentie, du détail de l'expression qui souffre de l'à peu près, du sens historique auquel bon nombre sont étrangers ; mais l'enchaînement des idées échappe à des esprits trop inexpérimentés, et les constructions elle-mêmes semblent être, en bien des cas inconnues. Le résultat n'est ni encourageant ni très rassurant pour d'autres épreuves ; et il faut souhaiter que les judicieux conseils qui sont proposés avec une compétence autorisée dans le plan d'études que l'on a lu plus haut soient suivis et mis en pratique.

Tout en corrigeant ces médiocres essais d'un art qui en est encore à l'enfance, je ne pouvais, je le confesse, me défendre d'une certaine mélancolie ; et je me rappelais le beau portrait que l'éminent romancier P. Bourget trace dans son dernier recueil de nouvelles : « Le Justicier » d'un de ces professeurs de rhétorique d'antan dont l'enseignement savait donner aux vieux textes tant de saveur et de vie. Qu'on admire cette méthode d'interprétation du latin :

« A notre traduction anonnante, la sienne soudain se substituait. Il parlait, et le mâle langage de Tite-Live et de Tacite se transcrivait en une prose française égale au modèle par le raccourci et le serré. Presque plus d'auxiliaires, de verbes « avoir » et « être », presque plus de conjonctions. Il la voulait, cette prose, nettoyée de tout ce qu'il appelait énergiquement « la pouillerie des mots inutiles », articulée par des verbes actifs jouant directement sur leur régime, rythmée comme des vers, et toute en vocables voisins de leur origine. J'ai dans l'oreille sa voix un peu sourde attaquant certains morceaux, la mort d'Agreppine par exemple, dans les *Annales* : « La nuit s'illuminait d'astres pour convaincre le parricide. — » Ces textes sublimes des anciens, passant par cette bouche éloquente, perdaient tout air de citations. Ils ne faisaient qu'un avec le magnifique lettré qui nous invitait à communier, non plus à travers les livres, mais à travers son âme, dans ces beaux génies... »

Tel est l'idéal que nous voudrions proposer à nos élèves : avouons que nous en sommes loin.

L. M.

La fête du Collège. — Notre solennité patronale sera célébrée le samedi 24 et le dimanche 25 janvier courant. Samedi soir à 4 h. 30, tombola traditionnelle, et représentation théâtrale. Au programme : *Les Piastres rouges*, drame en trois actes de Leroy-Villars. Acte I : Cadet de Castille ; acte II : Fratricide ; acte III : Rédemption.

Le dimanche 25 janvier, à 6 h. 30, messe de communion générale ; à 9 h. grand messe, à 4 h. nouvelle représentation pour la ville ; à 6 h. 30 salut solennel, sermon de circonstance par M. l'abbé Léon vicaire à la cathédrale.

Les Anciens

Distinctions ecclésiastiques. — Monseigneur l'Evêque de Quimper a conféré tout récemment la dignité de chanoine honoraire à treize prêtres de son diocèse. Dans cette promotion nous sommes heureux de relever les noms de neuf anciens élèves du Collège de Léon. Ce sont, avec M. l'abbé Floch, supérieur de l'Institution du Greis-Ker, dont nous avons déjà salué la nomination, MM. de Kervénoël, de St-Pol-de-Léon, professeur au Grand Séminaire de Quimper ; Corre, de Landivisiau, curé-doyen de Landerneau ; Le Bihan, de St-Pol-de-Léon, curé-doyen de Concarneau ; Picard, de Taulé, curé-doyen de Pont-Croix ; Le Duc, de Henvic, curé-doyen de Scaër ; Le Gall de Lanmeur, curé-doyen de Taulé ; Derrien, de St-Pol-de-Léon, curé-doyen de Ploudalmézeau ; Tanguy, de Henvic, recteur de N.-D. de l'Assomption de Quimperlé.

Nous prions les nouveaux chanoines de recevoir l'expression de nos respectueuses félicitations.

Promotion. — Yves Boucher de Brest (cours 1916) est promu au grade d'enseigne de vaisseau.

Succès Universitaires. — Henri Kerneis de Morlaix (cours 1917), élève à l'Ecole des Beaux-arts, a obtenu une mention à un concours d'architecture de cette école.

Michel Kernéis, de Morlaix (cours 1917) entre à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de l'Etat avec le n° 2.



Correspondance

A bord du « Jeanne-d'Arc ». — De Yves Boucher, de Brest (cours 1916). — « Un numéro du *Creïs-Ker* que j'ai reçu récemment m'a rappelé Saint-Pol et ma négligence à vous écrire. Nous en sommes déjà à la deuxième escale. Notre traversée de Brest à Lisbonne a été au début assez mouvementée. Le temps était mauvais quand nous avons quitté Brest, et nous avons beaucoup roulé, d'autant plus que la *Jeanne* a des quilles de roulis qui ont été écourtées pour augmenter la vitesse... Nous avons appareillé à Brest, le jeudi 20 novembre, à 3 h. 15 ; nous avons perdu de vue le dernier feu français vers minuit. Nous n'avons atterri au cap Finisterré que le samedi matin, bien plus à l'Est que nous ne le pensions. Ce premier atterrissage est une chose dont je me souviendrai toujours. Les montagnes de la Corogne, grandes masses noires que l'on distinguait à peine dans le brouillard, étaient impressionnantes : par moments des bouchons de brume nous les cachaient à moitié, et l'on n'en voyait plus que le pied et les sommets... Puis nous avons perdu de vue les côtes d'Espagne, pour retrouver, le dimanche matin, les côtes du Portugal. Nous avons pris un pilote à l'entrée du Tage, et nous avons mouillé en face de Lisbonne vers midi. Cette remontée du Tage a été des plus intéressantes : Lisbonne est très pittoresque avec ses tas de maisons blanches recouvertes de tuiles. J'y suis descendu une fois à terre, le lundi après-midi ; mais je ne m'y suis guère amusé. J'espère bien que Funchal sera plus intéressant : en tout cas, nous aurons le plaisir d'y goûter du vrai madère... Il ne fait pas très beau aujourd'hui ; ça roule pas mal, et nous avons quelques malades. Tous cependant s'efforcent de réagir, et il est très intéressant à table de suivre les efforts de tel camarade qui fait tous ses efforts pour garder sa contenance, et les astuces auxquels il recourt pour sortir élégamment ! lorsqu'il est obligé de sortir. Nul d'ailleurs ne se permet de plaisanter le voisin, car on ne peut assurer qu'on résistera jusqu'au bout. Enfin il faut cela pour s'amariner. Personnellement, je mange avec appétit, je bois et dors bien, mais il est pour moi un moment

bien pénible dans la journée : c'est celui où je sors de mon hamac qui possède la précieuse propriété de rester indifférent aux mouvements du navire, pour me remettre sur le bateau qui branle à tout ficher par terre. De plus le jeûne accuse cette impression de mal-être. Je termine cette épître qui prend l'allure d'un journal de bord, en vous rappelant que les nouvelles de Saint-Pol me feront le plus grand plaisir, et qu'en particulier je serai enchanté de recevoir le *Creïs-Ker*.



AVIS

1° Nous nous permettons de renouveler la note parue le mois dernier concernant la cotisation à l'Association des Anciens élèves pour l'année 1919. Les associés qui ne l'auraient pas encore payée sont priés de la faire parvenir au trésorier, M. l'abbé Falhon, économe à l'Institution N.-D. du *Creïs-Ker*. Nous serions reconnaissants qu'on voulût bien épargner à l'Association les frais de recouvrement par la poste. Il suffit d'adresser sa carte de visite avec un mandat postal représentant le montant de la cotisation annuelle.

2° Nous recevons souvent de nos associés des mandats représentant une somme supérieure au taux de la cotisation. Comme nous faisons appel à la générosité de nos camarades ou amis en vue de trois objets distincts : cotisation à l'Association, abonnement au *Creïs-Ker*, souscription à la plaque commémorative, il serait bon que chaque mandat fût accompagné d'indications précises. Nous nous permettons d'attirer sur ce point l'attention de nos correspondants.



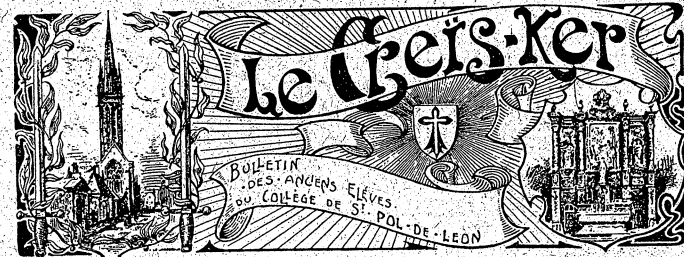
Changements d'Adresses et nouvelles Adresses

- Abbé A. Herry, étudiant à l'Institut catholique, 22, rue Donadieu, Angers.
- Engène Le Lay, étudiant à l'Institut catholique, 2, rue Volney, Angers.
- André Le Roux, étudiant à l'Institut catholique, 2, rue Volney, Angers.
- Jules Paul, 9, rue de Verdun, L. rient.
- Brigadier Morvan, 11/115° R. A. L. détachement garde O. P. G. Uzel (Gard).
- A. Robin, maréchal des logis A. C. D. 32° R. M. A.
- Ch. de Lauzanne, étudiant, 2, rue Cujas, Paris (V°).
- R. P. Le Denn, vicaire à Jérémie, Haïti.
- L. Le Bras, fourrier de la marine, aspirant de marine, Ecole navale, Brest.
- A. Bacques, clerc de notaire, 25, Grand Rue, Morlaix.
- F. Landuré, employé de commerce, Grand Rue, Morlaix.
- H. Kernéis, élève à l'Ecole des Beaux-Arts, 12, rue La Bruyère, Paris (IX°).
- M. Kernéis, élève à l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, 12, rue La Bruyère, Paris (IX°).
- Jean Caraës, étudiant, 27, rue St-Melaine, Rennes.
- P. Craveur, torpilleur, *Sphahi*, La Pêcherie (Tunisie).
- P. Quentel, étudiant en pharmacie, Impasse Bertrand Robidou, Rennes.
- P. Olivier, Les Fauvettes, route de Saint-Jean : Vence (Alpes-Maritimes).
- Abbé Mingant, séminariste, St-Jacques, Guiclan.



La Gérante : J. LE GOAZIOU.

Imprimerie LE GOAZIOU, Morlaix



La Vie au Collège

Nos lecteurs et amis connaissent déjà sans doute la triste nouvelle de la mort de M. le chanoine Floc'h, supérieur de l'Institution N.-D. du Greis-Ker, survenue dans cette institution le 24 Janvier dernier. Ils voudront bien attendre que le temps ait apaisé notre douloureuse émotion pour rendre l'hommage qui lui est dû à la mémoire si chère de ce prêtre éminent dont la perte soudaine nous frappe cruellement.

Cependant aujourd'hui nous tenons à saluer le nouveau supérieur que la confiance de son évêque place à la tête de l'Institution. M. l'abbé Edouard Mesguen, que M. l'évêque de Quimper a choisi pour succéder à M. le chanoine Floc'h, est un enfant de St-Pol. Il a fait dans notre vieux Collège des études secondaires qui furent brillantes. A sa sortie du Grand Séminaire de Quimper en 1905, il fut nommé professeur d'histoire à l'école St-Yves de Quimper ; puis en 1913, vicaire à Notre-Dame de Kerbonne de St-Pierre Quilbignon, enfin en 1914 professeur d'histoire à l'Institution St-François de Lesneven. L'année dernière, il affirmait sa compétence en la matière de son enseignement par l'obtention du diplôme de licencié en histoire que lui conférait la Faculté des Lettres de Paris.

L'Institution N.-D. du Greis-Ker acquiert dans la personne de son supérieur un maître très versé dans

toutes les questions d'enseignement, et d'autre part un éducateur qui a fait ses preuves dans les œuvres de jeunesse qui furent confiées à son zèle soit à N.-D. de Kerbonne, soit au collège de Lesneven. Le Creïs-Ker se permet d'être près de M. l'abbé Mesguen, l'interprète des professeurs et des élèves de l'Institution pour l'assurer de leur cordial dévouement et de leurs vœux respectueux.

M. l'abbé Mesguen a pris le premier contact avec ses élèves dans la chapelle du Creïs-Ker, le dimanche 8 février. Il a célébré la messe solennelle à 9 heures. A l'Evangile, il est monté en chaire et a prononcé le beau discours que voici :

Chers élèves, mes biens chers amis,

« J'avais bien hâte, je l'avoue, de vous voir et de lier connaissance avec vous. Mais j'ai tenu à vous donner le premier rendez-vous officiel, si je puis dire, aux pieds mêmes de notre madone vénérée, Notre-Dame du Creïs-Ker. Dès aujourd'hui, je vous remets solennellement entre ses mains si douces, si maternelles, afin qu'Elle continue de vous bénir et de vous protéger, comme Elle a su si bien le faire jusqu'à présent. Je Lui offre moi-même, très humblement, les fruits de mon futur apostolat parmi vous, et je salue, en fils aimant, Celle qui, aux heures difficiles, sera mon inspiratrice, car Elle est la « Vierge très prudente » et la « mère du bon conseil ».

Pourquoi faut-il que je ne puisse, dès maintenant, vous dire toute la joie que j'éprouve à venir vers vous, sans être retenu dans l'expression de mes sentiments par une ombre de tristesse que je lis sur tous vos visages ? Si j'ai tardé quelque peu, mes chers amis, à vous réunir dans cette chapelle, malgré l'impatience que j'avais d'entrer en contact avec vous, c'est que précisément j'ai voulu laisser à une douleur trop naturelle et que j'ai moi-même partagée, le temps de s'apaiser dans une certaine mesure. Une tombe vient à peine de se fermer, et le souvenir de celui qui a été si brusquement enlevé à notre affection est encore trop vivant dans vos esprits pour que je ne me recueille point avec vous, quelques instants, en adressant à la mémoire de

celui dont vous pleurez encore la disparition prématurée, un hommage très sincère et très ému.

D'autres ont connu, de plus près que moi, votre supérieur. Une plume fine et délicate, inspirée par l'amitié, a su mettre en relief, comme il le fallait, ses nombreuses et éminentes qualités. Il serait messéant de ma part de reprendre ici un portrait si fidèlement tracé ailleurs, et je ne puis que vous inviter à admirer avec moi la vie si digne, si belle et si remplie d'un véritable prêtre.

Oui ! un prêtre, c'est-à-dire l'homme de Dieu et des âmes, tel fut, dans toute l'acception du terme, celui qui reste pour nous un exemple inoubliable.

Vous avez été tous témoins de cette existence laborieuse et féconde, tout imprégnée d'esprit surnaturel et dont les caractères marquants peuvent se résumer en deux mots : énergie et dévouement poussés jusqu'à l'extrême limite. Une volonté de fer, très maîtresse d'elle-même, servie, au surplus, par une intelligence d'élite, très prompte et très nette, avaient permis à M. Floc'h de faire face, pendant toute la durée de la guerre, à une situation qui menaçait de devenir grave, tragique même pour notre vieux collège.

Payant de sa personne sans compter, cumulant les multiples fonctions de supérieur, d'économe, de professeur et de surveillant, il tint bon au milieu des pires difficultés sans cesse renaissantes. C'est presque miraculeux que, malgré sa robuste constitution, il n'eût pas succombé plus tôt !

Ce n'est pas tout ! Dans le deuil universel et dans l'universel sacrifice d'un peuple qui a lutté et souffert pendant près de cinq ans pour ne point périr, il eut, lui aussi, sa part d'épreuves et de chagrins intimes. Des vides cruels pour son cœur fort sensible sous d'austères apparences, se creusèrent dans ses affections. Le bon Dieu rappela à Lui tour à tour quelques-uns de ses maîtres les plus chers : MM. Grall, Le Guellec, Pouliquen, Riouallon... Et une profonde douleur soigneusement dissimulée vint à bout d'une santé sur laquelle la fatigue ne semblait guère avoir eu de prise. Une plaie était ouverte qui ne devait plus se fermer !

Lentement, mais visiblement, les forces de M. Floc'h

déclinèrent au moment même où il pouvait aspirer sinon à un repos trop bien gagné, du moins à un certain répit dans son rude labeur quotidien, et déjà, lors de la fête des anciens élèves, en septembre dernier, nous qui l'avons connu et aimé, nous nous demandions, navrés, consternés, si la mort ne l'avait point touché du doigt, en lui faisant signe de la suivre. Hélas ! nos funèbres pressentiments ne nous trompaient pas ! Vous savez quelle fut la fin, foudroyante pour ainsi dire, de votre ancien supérieur.

Mes chers amis, vous avez perdu celui qui, dix années durant, fut pour vous le meilleur des pères. On peut l'affirmer, sans crainte d'être démenti : c'est pour vous qu'il s'est épuisé, parce qu'il vous aimait : « Il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie. » (Joh. XV, 13) Ozanam, au cours d'une célèbre leçon — qui devait être la dernière — faisait à ses élèves cette émouvante déclaration : « Messieurs, si nous mourons, c'est à votre service ! » Avant de vous quitter pour toujours, M. Floc'h aurait eu le droit de vous redire la même parole. Vous avez, vous, maintenant, le devoir de conserver pieusement sa mémoire en priant, chaque jour, Notre-Seigneur, à la sainte messe, de récompenser selon ses mérites, celui qui fut si longtemps parmi vous, son « bon et fidèle serviteur ». « Requiem æternam dona ei somine ! — Seigneur, donnez lui le repos éternel, et qu'il soit à jamais heureux dans votre lumière et votre paix ! »

Ah ! mes chers amis, quel enseignement qu'une pareille vie ! Pour ma part, en l'étudiant de près, j'ai la perception singulièrement nette des obligations que m'impose une succession si lourde, et je serais, au seuil d'un ministère si chargé de responsabilités, presque effrayé si je ne savais que je puis compter sur les grâces de choix que vous voudrez bien demander au bon Dieu pour moi, et sur l'assistance toute-puissante de Notre-Dame du Creis-Ker. Ce qui me reconforte également, c'est l'assurance que je trouverai, parmi vos maîtres, les collaborateurs les plus dévoués et les plus expérimentés. M. Floc'h qu'ils ont entouré de prévenances particulièrement filiales à ses derniers moments, avait en eux une confiance absolue : cette confiance, ils savent tous que je la leur accorde moi aussi tout entière.

Je veux fraterniser avec eux dans une mutuelle sympathie : d'ailleurs je les connais presque tous de longue date, je m'honore d'avoir été l'ami d'enfance, le compagnon d'études de plusieurs d'entre eux, et ce sont là des liens très doux que rien ne saurait briser. Avec eux, par conséquent et avec vous, j'aimerai à chanter les cantiques familiers de notre jeunesse, car comme eux et comme vous

je resterai fier
D'avoir grandi près du Creis-Ker.

Plusieurs générations d'élèves ont passé sur ces bancs où je vous vois assis, depuis que ces vers ont résonné pour la première fois sous les voûtes de notre vénérable chapelle. Mais en dépit des années écoulées, je suis sûr que je discernai parmi vous les mêmes habitudes, les mêmes traditions, le même esprit en un mot qui distinguaient les collégiens de Saint-Pol en 1892.

On m'a vanté votre piété sincère, votre amour du travail, votre affectueuse déférence à l'égard de ceux qui représentent l'autorité auprès de vous. On m'a certifié que vous saviez vous plier avec une parfaite docilité à toutes les exigences de la discipline. Vous ne sauriez croire, mes chers amis, comme le témoignage rendu à nos enfants et à nos jeunes gens de N.-D. du Creis-Ker m'est allé droit au cœur. Il me fait entrevoir dans l'avenir de douces consolations et de légitimes espérances, pour le plus grand bien de vos âmes. Maîtres et élèves, nous marcherons ensemble la main dans la main, et Dieu aidant, nous nous efforcerons d'enrichir la lignée déjà si brillante des prêtres zélés et éminents ou des laïques parfois considérables qui sont sortis de cette maison et qui en portent si haut — et parfois si loin — la réputation plus que séculaire.

Et maintenant, laissez-moi terminer sur un trait. L'un des empereurs qui ont le plus contribué à l'embellissement de la Rome antique, allait mourir. Ses officiers et ses intimes, groupés autour de son lit d'agonie, lui demandaient s'il avait à leur faire quelque recommandation suprême. D'un effort héroïque, l'auguste moribond se dressa sur sa couche, et il prononça d'une voix à demi-éteinte : « Laboremus ! Travaillons ! » Ce fut sa dernière parole.

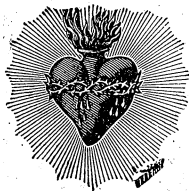
J'en ai la ferme conviction : si votre ancien supérieur avait pu vous léguer, comme en testament, l'expression la plus ramassée, la formule la plus concise de ses secrets désirs et de son amour pour vous, lui aussi vous aurait dit, en y mettant tout son esprit de foi : *Laboremus ! Travaillons !*

Oui, d'un cœur généreux, tous à la tâche pour devenir des chrétiens et des hommes, tous à la tâche pour être capables, par des vertus solides et une science incontestée, d'étendre chaque jour davantage autour de nous le règne de Dieu : « *Adveniat regnum tuum !* » C'est là, mes chers amis, le noble idéal que je veux proposer dès aujourd'hui à vos jeunes enthousiasmes : il n'en est pas de plus beau !

Déposons, si vous le voulez bien, nos vœux et nos communes résolutions aux pieds de la Vierge bénie, en la priant de les agréer : « *O Virgo studiis semper adesto meis !* » Notre-Dame du Creis-Ker, soyez la patronne et la reine de nos études. Ainsi soit-il. »

.....

A l'issue de la grand'messe, M. le Supérieur a reçu les vœux que lui a présentés, au nom de ses camarades, A. Gestin, élève de philosophie. Il s'est déclaré touché d'y trouver l'expression de sentiments délicats présentés sous une forme qui en relevait le prix. Il s'est plu à évoquer les chers souvenirs de sa jeunesse et du vieux collège qui l'abrita. Enfin, aux applaudissements unanimes, il a usé du droit de grâce que lui confère son nouveau titre, y ajoutant, en don de joyeux avènement, la promesse d'un beau jour de congé. Et ce fut ici une causerie tout intime dont le charme, fait d'esprit et d'abandon, acheva de gagner au nouveau supérieur le cœur de ses élèves.



Les études au Collège

Mois de Janvier 1920. — Tableau d'honneur

Philosophie : Peltier, Kerrien, Chapalain, Guiriec, Gestin, Favé, Le Verge, Guilloux.

Mathématiques :

Première : Verveur.

Seconde : Pichon, Chalm, Léon, Goulm.

Troisième : Guyader, Le Vaillant, Gravot, Robin, Sparfel, Blons, Cariou, Doher, Laurent.

Quatrième : Mével, Kerboul, Cadiou Herry, Boulc'h, Daniel, Moreau.

Cinquième : Quiniou, Péron, J. Bellec, Argouarc'h.

Sixième : Coat, Le Borgne, Le Ber, Y. Rannou, Le Sann, Guillerm, Le Guern, Quévarec, J. Cabioch, J. Rannou, J. Cadiou, Branellec, E. Baron, Roualec, Bothorel, J.-L. Calvez, H. Chapel, L. Baron, Y.-M. Calvez.

Septième : Favenne, Quéguiner, Bellec, Fauchaux.

Huitième : J. Le Pape, Y.-M. Le Pape.

Neuvième : F. Le Jollec, Moal, F. Seité, Kerbirou.

Compositions du mois de Janvier

Philosophie : Physique et chimie : 1 Peltier, 2 Gestin.
— Dissertation philosophique : 1 Kerrien, 2 Chapalain.

Mathématiques : Dissertation philosophique : 1 Bacques.
— Géométrie : 1 Stéphan.

Première (A B C) : Version latine : 1 Nédélec, 2 Queinnec, — Thème latin : 1 Le Bris, 2 Queinnec. — (C D) Trigonométrie : 1 Y. Douguedroit, 2 Doniol. — Physique : 1 Le lièvre, 2 Soniol. — (A) Version grecque : 1 Verveur, 2 Nédélec. — (D) Anglais : 1 Minguy.

Seconde : (A B C) Version latine : 1 H. Moreau, 2 Pichon. — Thème latin : 1 Chalm, 2 Manac'h. — (C D) Physique et Chimie : 1 Laroque, 2 Coulogner. — (A) Version grecque : 1 Pichon, 2 Léon.

Troisième : (A1 A2 B) Narration : 1 Arzel, 2 Laurent. — (A1 A2) Version latine : 1 Couty, 2 Grivot. — Thème latin : 1 Le Vaillant, 2 Guyader. — (A1) Version grecque : 1 Le Vaillant, 2 Grivot. — Version grecque : 1 Guyader, 2 Mariette. — (B) Français : 1 Arzel. — Algèbre : 1 Arzel, 2 Doniol.

Quatrième : (A1 A2 B) Géométrie : 1 Daniel, 2 Cadiou. — (A1 A2) Version latine : 1 Mével, 2 Kerboul. — Thème latin : 1 Mével, 2 Kerboul. — (A) Version grecque : 1 Mével, 2 Kerboul. — (B) Arithmétique : 1 Cadiou, 2 Prigent, Daniel. — Grammaire française : 1 Cadiou.

Cinquième : (Section blanche) Orthographe et Grammaire : 1 Larhantec, 2 Le Saout. — Version latine : 1 Le Saout, 2 Pénel. — Narration : 1 Larhantec, 2 Bagot. — Thème latin : 1 Quiniou, 2 Pénel. — Arithmétique : 1 L'Alouet, 2 Larhantec. — (Section rouge) Orthographe et Grammaire : 1 Pencreac'h, 2 Colin. — Version latine : 1 Bellec, 3 Colin. — Narration : 1 Colin, 2 Péron. — Thème latin : 1 Bellec, 2 Pencreac'h. — Arithmétique : 1 Mélénez, 2 Pencreac'h. — Version grecque : 1 Colin, 2 Moal.

Sixième : (Section blanche) Narration : 1 Favé, 2 Madec. — Version Latine : 1 Favé, 2 Coat. — Dictée : 1 Madec, 2 Guillerm. — Thème latin : 1 Coat, 2 F.-M. LeBer. — (Section rouge) Narration : 1 Le Borgne, 2 L. Baron. — Version latine : 1 H. Chapel, 2 Jacq. — Dictée : 1 Roualec, 2 Le Borgne. — Thème latin : 1 Le Borgne, 2 Roualec.

Septième : Orthographe et grammaire : 1 Duvail, 2 Langle. — Ecriture : 1 Glémarec, 2 Le Corre. — Rédaction : 1 Duvail, 2 Morvan. — Catéchisme : 1 Le Du, 2 Duvail. — Thème latin (A) : 1 Favennec, 2 Duvail. — Arithmétique (B) : 1 Glémarec, 2 Quéguiner. — Analyse : 1 Kerrien, 2 Glémarec.

Huitième : Analyse : 1 J. Le Pape, 2 Y. Le Pape. — Lecture : 1 Seité, 2 Y. Le Pape. — Orthographe : 1 J. Le Pape, 2 Le Gall. — Narration : 1 Le Hir, 2 Bourhis. — Ecriture : 1 J. Le Pape, 2 Y. Le Pape. — Arithmétique : 1 J. Le Pape, 2 Urien. — Géographie : 1 J. Le Pape, 2 Berthou.

Neuvième : Orthographe : 1 du Halgoët, 2 Seité. — Catéchisme : 1 Seité, 2 Jacq. — Géographie : 1 du Halgoët, 2 Pochard. — Lecture : 1 Seité, 2 Chapel. — Ecriture : 1 Kerbiriou, 2 Prigent. — Dessin : 1 Le Saout, 2 Moysan. — Arithmétique : 1 Le Saout, 2 Sévère.

Notes relatives aux Pupilles de la Nation

L'office départemental des pupilles de la nation nous prie de rappeler que les pupilles bénéficiaires d'exonération de frais d'études et de subventions dans les établissements publics ou libres d'enseignement secondaire sont tenus de se présenter aux examens d'aptitude aux bourses, qui auront lieu cette année, pour les lycées et collèges, le jeudi 18 mars prochain pour les garçons, et le jeudi 25 mars pour les jeunes filles. Le programme des matières d'examen est vendu à la librairie Guyon, à St-Brieuc. Les candidats devront être inscrits au secrétariat de la préfecture de leur résidence ou de la résidence de leur famille, du 1^{er} février au 6 mars 1920. Nous rappelons que les pupilles ne pourront obtenir des subventions destinées à remplacer les bourses dans les établissements libres que s'ils ont satisfait aux épreuves des examens d'aptitude aux bourses dans les établissements de l'Etat.

La Fête du Collège

En raison du deuil cruel qui nous a frappés, la séance récréative qui devait être donnée au Collège le samedi 24 et le dimanche 25 janvier dernier, a été reportée au samedi 14 et dimanche 15 février.

Au programme : Les Piastrés Rouges, drame en trois actes, de Leroy-Villars. Acte I : Cadet de Castille ; Acte II : Fratricide ; Acte III : Rédemption.

Le rideau est levé le dimanche 15 février à 16 heures : cartes à la conciergerie du Collège.

Question d'Enseignement

L'examen du baccalauréat. On s'est alarmé avec quelque apparence de raison, d'une manifestation à laquelle un haut personnage universitaire s'est livré tout récemment contre l'examen du baccalauréat. M. F. Brunot qui prend, à la Sorbonne, la succession de M. A. Croiset dans les fonctions de doyen que ce dernier exerça avec tant de distinction pendant de longues années, s'est en effet, exprimé en ces termes : « Nous supplions l'autorité compétente de remettre l'examen du baccalauréat à sa place, c'est-à-dire hors de cette maison où il n'a rien à faire, où il gêne et finirait par empêcher le travail... »

Ceci revient-il à supprimer le baccalauréat ? Nous ne pouvons l'affirmer, puisqu'on nous dit simplement qu'il prend une place qui ne lui revieût pas, sans nous indiquer celle qui lui revient. Il ne suffit pas en effet de tailler, il faut aussi recoudre. Le baccalauréat a ses inconvénients dont le moindre n'est pas de laisser jouer sur l'aléa de trois ou quatre compositions de trois heures le sort de plusieurs années d'études. Mais cet inconvénient est compensé par des avantages qu'il serait assez long d'énumérer. Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur cette importante question, et nous nous proposons de la traiter, comme nous traiterons d'ailleurs la plupart des questions d'enseignement, en nous inspirant d'une formule qui, croyons-nous résume assez bien nos vœux sur le problème plus large de la liberté d'enseignement : « L'Eglise maîtresse de son programme dans le libre choix de ses méthodes. »

Pour le moment, contentons-nous de tranquilliser ceux que pourrait effrayer la perspective de la suppression de notre vieux diplôme. L'opinion de M. Brunot qui est un personnage considérable, mérite d'être prise en considération : ce n'est qu'une opinion, et c'est aux seules autorités compétentes, dans l'espèce au ministre et au Conseil Supérieur de l'Instruction publique qu'il appartient de trancher la question. Que nos élèves se rassurent donc : ils feront encore le voyage de Brest ou de Quimper-Corentin, sinon celui de Rennes.

L. M.

Souscription au « Creïs-Ker »

Total des précédentes listes : 4.070 fr.

Trente-deuxième liste : MM. V. Balanant, député du Finistère, 10 fr. ; abbé Y. Creignou, séminariste, Quimper, 10 fr. ; abbé E. Berthou, séminariste, Quimper, 5 fr. ; abbé E. Pape, séminariste, Evreux, 5 fr. ; abbé H. Calvez, vicaire à St-Louis de Brest, 10 fr. ; abbé Péron, vicaire à Pleyben, 10 fr. ; P. Quentel, étudiant, Rennes, 5 fr. ; M. et Mme de Villeeneuve, Paris, 5 fr. ; abbé C. Péron, 5 fr. ; abbé Barvet, vicaire à St-Melaine de Morlaix, 5 fr. ; abbé Kerviel, vicaire au Conquet, 5 fr. ; Mme Le Pape, Lopérec, 5 fr. ; abbé Cocaïgn, St-Pol, 5 fr. ; Mme de Lanlay, St-Pol, 10 fr. ; chanoine Le Sann, curé-doyen de St-Thégonnec, 5 fr. ; Pierre Stéphan, St-Pol, 5 fr. ; abbé Bastard, vicaire à Plabennec, 5 fr. ; docteur Y. Cocaïgn, Plounevez-Lochrist, 5 fr. ; Mme Pouliquen, Kerhueila, Landivisiau, 10 fr. ; abbé Berthou, aumônier du Lycée, Quimper, 5 fr. ; abbé Rohan, recteur de Port-Launay, 5 fr. ; abbé Olivier, recteur de Henvic, 5 fr. ; abbé Balanant, recteur de St-Marc, 5 fr. ; chanoine Cardinal, curé-doyen de Plougastel-Daoulas, 5 fr. ; chanoine Léon, recteur de Cléder, 10 fr. ; abbé Madec, vicaire à Plouguerneau, 5 fr. ; abbé Coatarmanach, recteur de Plougasnou, 10 fr. ; Mme Gélébart, Gouesnou, 5 fr. ; abbé Chapalain, vicaire à St-Martin-de-Brest, 10 fr. ; Marcel Jaffré, de Morlaix, 5 fr. ; Yves Jan, de Fouesnant, 5 fr. ; abbé Thomas, recteur de Ploujean, 10 fr. ; Berthéléme, Le Cloître-Pleyben, 5 fr. ; M. Laroque, Lorient, 5 fr. ; Y. Grall, étudiant, Paris, 5 fr. ; abbé Monot, vicaire à Guilers-Brest, 5 fr. ; Seité, notaire à Louvigné-de-Bais (Ile-et-Vilaine), 5 fr. ; abbé E. Pichon, séminariste, Quimper, 5 fr.

Total de la trente-deuxième liste : 240 fr.

Total général : 4.310 fr.



Souscription pour la Plaque commémorative

des

Anciens Elèves morts au Champ d'honneur

Total des précédentes listes : 390 fr.

Troisième liste : MM. V. Balanant, député du Finistère, 10 fr. ; abbé Y. Creignou, séminariste, Quimper, 10 fr. ; Jean Morvan, St-Marc, 5 fr. ; docteur Bagot, père, St-Pol, 10 fr. ; chanoine Picard, curé-doyen de Pont-Croix, 5 fr. ; abbé Guivarc'h, séminariste, Quimper, 5 fr. ; abbé Milin, vicaire à Saint-Goazec, 5 fr. ; abbé C. Péron, 10 fr. ; abbé Kerviel, vicaire au Conquet, 5 fr. ; abbé Grall, recteur de Trégunc, 10 fr. ; abbé Goavec, vicaire à Trégunc, 10 fr. ; abbé Cocaïgn, St-Pol, 5 fr. ; abbé F. Pouchard, séminariste, Quimper, 5 fr. ; P. Stéphan, St-Pol, 5 fr. ; abbé Bastard, vicaire à Plabennec, 5 fr. ; docteur Y. Cocaïgn, Plounévez-Lochrist, 5 fr. ; Mme Pouliquen, Kerhuella, Landivisiau, 10 fr. ; Mme Huet-Kerbriant, Morlaix, 5 fr. ; abbé Le Pape, curé-doyen de Carhaix, 10 fr. ; abbé Berthou, aumônier du lycée de Quimper, 5 fr. ; abbé Rohan, recteur de Port-Launay, 5 fr. ; abbé Olivier, recteur de Henvic, 5 fr. ; Mlle Kerbrat, Londerneau, 5 fr. ; Mme J.-L. Jaffrès, Lampaul-Guimiliau, 10 fr. ; chanoine Cardinal, curé-doyen de Plougastel-Daoulas, 10 fr. ; abbé Balanant, recteur de St-Maré, 5 fr. ; abbé Chapalain, vicaire à St-Martin de Brest, 10 fr. ; Marcel Jaffré, de Morlaix, 5 fr. ; Yves Jan, de Fouesnant, 5 fr. ; abbé Thomas, recteur de Ploujean, 5 fr. ; Berthéléme, Le Cloître-Pleyben, 5 fr. ; Guyader-Després, notaire à Châteaulin, 10 fr. ; abbé Monot, vicaire à Guilers-Brest, 5 fr. ; Seité, notaire à Louvigné-de-Bais, 5 fr. ; Mme Ménez, St-Pol-de-Léon, 10 fr. ; abbé E. Pichon, séminariste, Quimper, 5 fr. — Total de la troisième liste : 245 fr.

Total général : 635 fr.



La question du Creïs-Ker

La question de la restauration du Creïs-Ker qui était depuis des mois l'objet des préoccupations de tous nos camarades entre, semble-t-il, dans la voie des réalisations, grâce à l'intervention de notre camarade V. Balanant, député du Finistère. Nous lui avons adressé, à la date du 18 janvier dernier, la lettre suivante :

Monsieur le député,

Je me permets d'attirer votre bienveillante attention sur une question qui vous intéressera sans doute en votre qualité d'ancien élève du collège de St-Pol. Il s'agit de la chapelle du Creïs-Ker et de l'état de délabrement où se trouve cette pure merveille de l'art ogival. Plusieurs de nos camarades nous ont fait part de la pénible impression que leur causait la vue de ces verrières brisées qui ne défendent plus notre chapelle contre la pluie et le vent : on nous pressait de faire les démarches voulues, d'entreprendre au besoin une campagne de presse pour mettre fin à un état de choses aussi regrettable.

Malheureusement il ne nous appartient en aucune façon de faire à la chapelle quelque réparation que ce soit. Elle est, en effet, classée au rang des monuments historiques, et à ce titre, l'entretien en relève exclusivement de l'administration des Beaux-Arts. Sur les demandes instantes de M. le maire de St-Pol-de-Léon, cette administration avait décidé en 1914, d'exécuter des travaux d'ensemble au nombre desquels figuraient la réparation et la protection des verrières et vitraux ; un crédit assez important avait été ouvert à cet effet, et les premiers travaux étaient en cours lorsque la guerre éclata : ils furent aussitôt arrêtés, et les réparations indispensables durent elles-mêmes attendre.

En ce qui concerne notamment la question des vitraux, diverses personnalités compétentes : inspecteur et architectes de l'administration des Beaux-Arts, membres de la commission archéologique du Finistère, furent consultées et intéressées à la solution de ce problème urgent ; elles ont déclaré que les questions de réparation et de protection

des verrières et vitraux ne peuvent se traiter séparément, et qu'il faut avant tout se procurer grillages et treillis assez forts pour préserver les vitres. Or, aucune des maisons auxquelles s'adressaient les Beaux-Arts pour ces sortes de travaux n'était en mesure d'en poursuivre l'exécution pendant la durée des hostilités : force était donc d'attendre. Mais plus d'un an s'est écoulé, et les choses sont toujours en l'état, ou plutôt la situation s'aggrave, et notre chapelle est menacée.

C'est pourquoi, Monsieur le Député, je viens vous prier au nom de tous nos camarades, d'user de l'autorité que vous confère votre mandat, et de faire une démarche personnelle près de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts pour obtenir que la question ne soit pas classée et qu'elle reçoive le plus tôt possible une solution qui calme les légitimes inquiétudes de tous ceux qu'intéresse le sort d'un des plus beaux monuments de l'art religieux français.

Dans l'espoir que vous voudrez bien agréer cette requête, veuillez etc. »

Monsieur Balanant nous a répondu par la lettre suivante :

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS

Paris, le 21 Janvier 1920.

Monsieur l'Abbé,

« Je vous remercie de la délicate attention que vous avez eue en vous adressant à moi pour me prier d'intervenir en faveur de votre Creïs-Ker.

J'ai immédiatement écrit au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts une lettre pressante, l'invitant à faire exécuter d'urgence les réparations nécessaires. J'espère pouvoir vous communiquer bientôt une réponse favorable. »

Veuillez, etc...

V. BALANANT.

Monsieur Balanant a en effet reçu, à la date du 28 janvier, la note suivante du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts :

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

Monsieur le Député cher Collègue,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la restauration de la chapelle du Creïs-Ker à St-Pol-de-Léon (Finistère). Pour répondre au désir que vous exprimez, j'ai l'honneur de vous faire savoir que l'architecte s'est déjà préoccupé de l'état du monument et présentera prochainement un devis de grosses réparations dans lequel seront prévus des travaux de vitrerie. »

Veuillez etc...

ANDRÉ HONORAT.

Comme on le voit, la question est de nouveau à l'ordre du jour. Nous remercions notre ami M. Balanant de l'intérêt qu'il veut bien y porter ; nous ne manquerons pas de le mettre au courant de la suite qui y sera donnée.

Les Anciens

Un livre de M. l'abbé Pondaven. La place nous manque pour rendre ici un compte détaillé du récent ouvrage de M. l'abbé Pondaven, ancien professeur au Collège : « Le livre d'or du clergé pendant la guerre » un volume de 272 pages avec photogravures. A. de Kérangal, éditeur, 5 francs, chez MM. Guivarc'h et Le Goaziou libraires à Quimper. C'est la belle histoire du clergé de Quimper à la guerre : elle a trouvé un chroniqueur digne de la noble matière qu'il traite. Une haute pensée qu'anime une pieuse émotion trouve pour s'exprimer un style austère et nu, dédaigneux des vains ornements, et qui vaut par la manière de mettre en relief des faits qui louent par eux-mêmes. A lire cet ouvrage ou vérifie la parole de La Bruyère : « Quand une

lecture vous élève l'esprit, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage : il est bon et fait de main d'ouvrier. » Mgr. l'Evêque de Quimper assurait de celui-ci qu'il est fait de main de maître : nous ne voulons rien ajouter à un témoignage aussi autorisé.

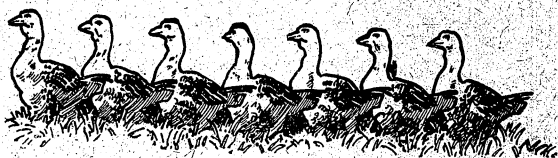
Succès

Léonce Guégan, de Morlaix (cours 1915) a été reçu avec la mention assez bien à la seconde partie du baccalauréat (épreuves spéciales de Janvier 1920).

Yves Grall, de Plonévez-du-Faou (cours 1913) a subi avec succès les épreuves du concours pour l'école des hautes études commerciales (Paris).

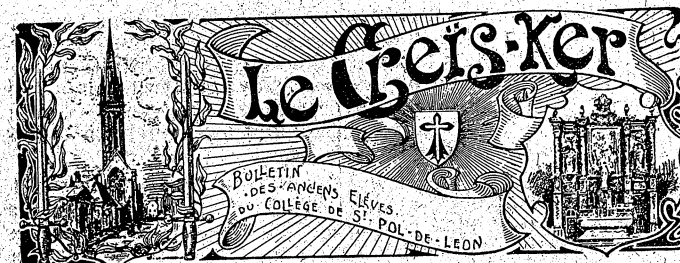
A D R E S S E S

Abbé Portier, recteur de Plouzané ;
Abbé Madec, vicaire de Plouguerneau ;
P. Le Goaziou, librairie Gosse, place Bisson, Lorient ;
V. Balanant, député du Finistère, Palais Bourbon, Paris ;
Y. Caraës, imprimeur à Granville (Manche) ;
Y. Grall, étudiant H.E.C. 119, rue de Tocqueville, Paris, VII^e ;
M. Jaffré, caporal-fourrier, 2^e colonial, 2^e bataillon, caserne
Pontanézen, Brest ;
Abbé A. Pouliquen, recteur d'Argol ;
Léonce Guégan, pharmacie Roger, place Thiers, Morlaix.



La Gérante : J. LE GOAZIOU.

Imprimerie LE GOAZIOU, Morlaix



Monsieur le chanoine Floc'h

Le sentiment qui possède nos cœurs au souvenir du maître qui vient de nous quitter est celui d'un grand deuil, car nous savons la lourde perte que l'Institution Notre-Dame du Creis-Ker et l'enseignement diocésain ont faite en la personne de ce prêtre qui consacra à la cause de cet enseignement chrétien les plus belles et les plus fécondes années d'une vie toute de travail consciencieux et de dévouement. M. l'abbé Mesguen, le nouveau supérieur de l'Institution du Creis-Ker, a salué naguère en termes émus et délicats, la mémoire de celui dont il recueillit la succession. Qu'il soit permis aujourd'hui à l'un de ses collaborateurs qui s'honore d'avoir été à la fois son élève et son ami, de déposer comme un dernier et trop court hommage sur sa tombe à peine fermée, ces quelques lignes que lui dictent une vive affection et une admiration sans réserve.

M. François-Marie Floc'h naquit à Lampaul-Guimiliau en 1867. Il fit ses études secondaires au Collège de Saint-Pol-de-Léon. En 1886, il entra au Grand Séminaire de Quimper ; et en 1890, il fut nommé professeur de septième au Petit Séminaire de Pont-Croix : la conscience qu'il apportait à ses fonctions et les aptitudes qu'il y montrait déjà le signalaient à l'attention de son Supérieur, et sur les indications de ce dernier, il était bientôt désigné, par l'administration diocésaine, pour suivre les cours de l'Institut Catholique de Paris en vue de la préparation d'une licence ès-lettres.

Il y reçut l'enseignement de maîtres éminents : un Pagis pour le français, un Lejay pour le latin, un Ragon pour le grec. C'était d'ailleurs le temps où Brunetière, Petit de Julleville, Faguet Martha, Croiset enseignaient à la Sorbonne ; où la Faculté des lettres de Paris était un foyer de

haute culture plutôt qu'un laboratoire d'érudition scientifique ; où l'on se préoccupait donc, suivant l'heureuse formule d'autrefois de « façonner des esprits bien faits plutôt que des cervelles bien pleines ». L'élève instruit par de tels maîtres est qualifié pour être maître à son tour, et pour donner à la jeunesse un enseignement qui nourrit à la fois l'intelligence et le cœur.

Après les examens de licence qu'il passait brillamment, M. l'abbé Floc'h revint à Pont-Croix où il se vit confier la chaire de troisième : il devait l'occuper pendant de longues années. C'est là que se révélèrent ces remarquables qualités professionnelles qui le mirent hors de pair dans l'enseignement diocésain. Il possédait, en effet, à fond, cette technique sans laquelle l'enseignement des langues et littératures classiques ne serait, chez les plus brillants professeurs qu'un prétexte à vaines manifestations oratoires, et chez les autres, que routine ou psittacisme, sans aucun profit pour l'intelligence. Etude méthodique et approfondie du vocabulaire et de la syntaxe des langues littéraires ; et d'autre part, formation du goût par la pratique des textes et la connaissance de la manière et du style propres à chaque auteur, tel est ce programme des humanités qui tient en effet, en deux mots : « humaniores reddere. » Il n'en est pas d'autre ; et le maître qui peut se flatter, pour son compte, de l'avoir réalisé, éprouve la satisfaction intime d'avoir donné à ses élèves les éléments d'une culture que des études ultérieures ne feront qu'enrichir. L'application rigoureuse de cette méthode donnait au professeur de beaux résultats ; et maintes fois nous lui avons entendu dire que tel de ces cours si nombreux — certaine année la classe de troisième compta jusqu'à soixante-dix élèves — aurait pu présenter, avec de sérieuses chances de réussite, une vingtaine de candidats, aux examens du Baccalauréat.

Il ne fut pas donné alors à l'abbé Floc'h d'affirmer l'excellence de son enseignement. Lorsque le Petit Séminaire diocésain fut transféré de Pont-Croix à Quimper, il y occupa pendant deux ans la chaire de seconde, et seulement pendant six mois la chaire de première. En 1910, le Collège communal de Saint-Pol-de-Léon se transformait pour devenir l'Institution Notre-Dame du Creis-Ker, et Mgr l'Evêque confiait à M. l'abbé Floc'h la charge de mener à bien cette transformation et de présider aux destinées de la nouvelle Maison. Tâche délicate, s'il en fut : il s'en acquitta avec un tact auquel se doivent de rendre hommage tous ceux qui eurent l'honneur d'être ses collaborateurs. On ne pouvait évidemment attendre d'un esprit de sa valeur, versé dans toutes les questions d'enseignement, et pour qui les exigences d'un enseignement chrétien se résumaient, je crois, dans cette formule : « L'Eglise maîtresse de son programme dans le libre choix de ses méthodes »,

qu'il se résignât à suivre avec une admiration aveugle les errements de l'Université. Il arrivait à Saint-Pol avec des idées mûrement réfléchies, et nettement arrêtées. Il mit toute son énergie à les faire triompher. On a pu lire, en effet, tout dernièrement, dans le *Creis-Ker*, un plan d'études proposé par le Supérieur et qu'il était bien résolu à exécuter rigoureusement : ce programme porte l'empreinte d'une pensée ferme et claire, dominant l'ensemble et les détails d'un cycle d'études, et préoccupée d'en réaliser l'unité. Le Supérieur entendait bien jouer dans son établissement le rôle si important de directeur d'études, et tenir la main à ce que cette unité d'enseignement fut assurée depuis la sixième jusqu'à la première : combien il avait raison ! car enfin si le programme varie avec chaque classe, la démarche de l'esprit dans l'acquisition des connaissances doit être selon une direction unique ; et laisser à chacun une initiative sans contrôle dans la formation de ses élèves, revient en somme à favoriser l'anarchie. Aussi bien, ces quelques conseils que le Supérieur donnait à ses professeurs avec une compétence autorisée n'étaient que pour affirmer la nécessité d'une discipline bienfaisante ; et il n'est aucune maison d'enseignement qui ait quelque chance de réussir, si de pareils avis n'y sont acceptés et suivis à la lettre.

On donnerait cependant de l'activité de l'abbé Floc'h une idée très incomplète si on la réduisait au domaine intellectuel. Ce professeur éminent fut aussi un saint prêtre et un éducateur remarquable ; et s'il se préoccupa toujours d'assurer à l'intelligence de ses élèves une riche culture, et de préparer leur succès aux examens, il se souciait encore plus de l'éducation de leur volonté et du bien de leur âme. Il s'attachait d'abord à développer en eux le sens de leur devoir d'état, persuadé à juste titre que si leur conscience était, dès le collège, formée à ce point de vue, ils se montreraient plus tard, et dans toutes les situations, à la hauteur de leur tâche et de leurs obligations. Il insistait près d'eux d'autre part sur la nécessité où ils étaient de s'armer de solides convictions : il aimait à célébrer devant eux la splendeur de la vérité chrétienne, à leur montrer combien cette foi catholique méritait qu'ils y demeuraient fidèles ; il leur demandait à l'avance de l'affirmer hautement plus tard devant le doute ou l'erreur. Enfin, son plus intime désir était de voir se multiplier, sous l'égide de Notre-Dame du Creis-Ker, ces vocations sacerdotales dont le besoin se fait actuellement si urgent : tout en se gardant d'une pression qui de sa part eût été déplacée, il savait discrètement solliciter les confidences, encourager les timidités, relever au besoin les défaillances, et plus d'un prêtre et d'un séminariste peut aujourd'hui le remercier de lui avoir indiqué, d'un mot à la fois judicieux et surnaturel, la voie dont il ne fallait pas s'écarter.

Non content de guider et de soutenir ses élèves au cours de leurs études, il les suivait encore à leur sortie du Collège ; et la correspondance volumineuse qu'il était obligé d'entretenir et à laquelle il ne fit jamais défaut, témoignait avec éloquence de cette sollicitude attentive dont il entourait les anciens du collège. C'est surtout pendant la guerre que cette obligation lui incombait ; et lui-même a fait l'aveu que parfois il la sentait bien accablante après les labeurs d'une longue journée. S'est-on douté, en effet, de la somme énorme de travail qu'il a dû fournir pendant ces cinq longues années de guerre ? Dès le début ou à peu près, il dut ajouter à ses fonctions de Supérieur, celles de l'économe, du surveillant général, du professeur de première et de seconde. Qu'il y ait fait face et de quelle manière, les seuls résultats des examens sont là pour le proclamer : car dès ce moment, le Collège put se glorifier de succès inconnus jusqu'alors. En cinq ans, le professeur de première fit réussir aux examens plus de cent cinquante élèves ! Ce chiffre se passe de commentaires et crée un titre durable à la reconnaissance que l'Institution N.-D. du Creis-Ker voue à son fondateur. La rançon était inévitable. Ce labeur écrasant qu'il fournit sans une minute de défaillance, joint aux soucis de toutes sortes qui ne lui furent jamais épargnés, ruina une santé que la nature avait faite robuste. Lorsqu'il se décida, en juin dernier, à prendre quelque repos, il était trop tard, et les soins assidus dont il fut l'objet de la part de ceux qui s'obstinaient à l'arracher à la mort, n'ont pu conjurer le mal qui avait atteint l'organisme. Il s'est éteint, le 24 janvier, dans des sentiments d'une admirable résignation chrétienne ; et sa toute dernière pensée fut pour ses élèves qu'il avait tant aimés.

Les obsèques furent célébrées à la chapelle du Creis-Ker, au milieu d'une nombreuse affluence de prêtres et de parents qui vinrent lui donner cette marque de la haute estime où ils le tenaient. Le nocturne fut présidé par M. le chanoine Cogneau, vicaire général, représentant Mgr l'Evêque ; la messe chantée par M. le chanoine Treussier, président de la Société anonyme de l'Institution du Creis-Ker ; l'absoute donnée, par M. le chanoine Breton, Supérieur du Bon-Secours, le collègue de M. l'abbé Floc'h pendant ses longues années de professorat et l'ami de cœur à qui, depuis toujours, il avait donné sa confiance.

Le jour même des obsèques, Mgr l'Evêque de Quimper écrivait à M. l'Econome de l'Institution du Creis-Ker une lettre dont nous détachons le passage suivant : « J'avais été heureux de donner au nouveau Collège un chef si plein d'esprit sacerdotal, si compétent, si énergique et si parfaitement attaché à tous ses devoirs. Sa façon de concevoir et de remplir son office, son affection profonde pour ses collaborateurs et pour leurs élèves, sa participation constante à

toutes les fatigues de l'enseignement pendant la guerre, son dévouement sincère à notre grande œuvre des vocations m'ont toujours vivement ému, et je garderai de lui le souvenir d'un homme d'esprit et de cœur qui eût été à la hauteur de toutes les situations. La guerre l'a tué en exigeant de lui plus de travail que n'en pouvaient fournir ses forces pourtant si actives et si équilibrées. »

On sait que Mgr l'Evêque de Quimper avait tout récemment donné à M. l'abbé Floc'h une preuve de la haute estime où il le tenait, en lui conférant la dignité de chanoine honoraire. Ce nouveau témoignage que lui rend sa Grandeur dit éloquemment la grande valeur intellectuelle et morale du prêtre que nous pleurons.

L. M.

“ A l'Ombre du Clocher à Jour ”

(CANTIQUE DE LA FÊTE DU COLLÈGE)

Aux parents,
Aux anciens,
Aux élèves,

Je dois tout d'abord des excuses très sincères à ceux des parents de nos élèves et à ceux des « anciens » qui n'auraient pas été atteints par les cartes de visite que je me suis fait un devoir d'adresser à tous, dès la première heure, à vrai dire très peu de jours après que j'eus pris connaissance de la lettre de Mgr l'Evêque de Quimper qui me nommait supérieur de l'Institution de N.-D. du Creis-Ker.

Nul ne sera surpris qu'à mes yeux ce soit moins un poste d'honneur que de responsabilités, moins une dignité qu'une charge bien lourde,

Confiant néanmoins dans l'efficacité des prières qu'on voudra bien dire à mon intention, guidé et soutenu par les grâces privilégiées qu'elles me mériteront, je veux garder le ferme espoir de pouvoir porter allègrement le fardeau, en me donnant tout entier et avec amour à la belle tâche que la Providence vient de m'imposer.

Cette tâche, chers parents, je désire l'entreprendre et, s'il plaît à Dieu, la mener à bien, non seulement avec le concours de maîtres éprouvés dont le dévouement m'est tout acquis, mais aussi avec votre collaboration active. Unissons nos efforts, si vous le voulez bien, dans une commune affection pour vos chers enfants ; ensemble nous chercherons à tirer parti des ressources de leurs jeunes intelligences ; ensemble nous mettrons au jour les trésors de délicatesse et de générosité qui se cachent dans leurs

jeunes cœurs. Nous contribuerons ainsi, pour notre part, à donner à « la France qui vient » les hommes et les chrétiens dont elle a un besoin si pressant.

* * *

« Faire des bacheliers ! » tel est, paraît-il, l'unique but poursuivi dans certains établissements que les collégiens, toujours espiègles, ont baptisés d'un nom aussi pittoresque que réaliste.

Des bacheliers, notre vieille maison en a fourni un respectable contingent, depuis plus d'un siècle qu'elle dure, et elle figurerait, sans nul doute, dans un rang fort enviable, au tableau d'honneur des « Succès aux examens ».

Mais ce serait s'arrêter à une conception bien étroite et à coup sûr, trop mesquine de la vie d'un collège que de s'hypnotiser, pour ainsi dire, sur la seule obtention, au mois de juillet ou d'octobre de chaque année scolaire, d'un diplôme désirable, utile, nécessaire même si l'on veut, mais qu'il faut s'habituer à considérer plutôt comme un moyen que comme une fin !

En réalité, le baccalauréat dont tant de parents et d'enfants se font une sorte d'épouvantail, pourrait se comparer à un fruit mûr destiné à être cueilli normalement, au terme d'études consciencieusement faites par un élève doué de facultés ordinaires.

Comme tous les professeurs des classes supérieures en particulier sont, en règle générale, des maîtres de choix qui ont donné des preuves indiscutables de leur science et de leur savoir-faire pédagogique, il est souverainement injuste de s'en prendre à eux des échecs toujours possibles ; ces derniers, en bonne logique, ne doivent retomber que sur des sujets ou trop légers ou trop mous, en admettant qu'ils ne soient point des incapables.

Avec vous, chers parents, nous veillerons de près sur les études de vos enfants. Puissent-ils devenir votre orgueil légitime en préparant brillamment chez nous, un avenir solide et honorable.

On prétend que la « vague de paresse » — si fort à la mode aujourd'hui — aurait franchi le seuil de certaines écoles elles-mêmes.

Fidèles aux traditions de labeur austère léguées par MM. les « principaux » Quidelleur, Leroux, Kerboul, par le regretté supérieur M. Floc'h et par tous les « régents » d'autrefois, les maîtres de l'Institution Notre-Dame du Creis-Ker et moi-même, nous réagissons contre la théorie si funeste du « moindre effort », nous ferons de plus en plus bourdonner la ruche, en rappelant souvent à nos élèves la devise qu'ils peuvent tous lire, le jour des prix, sur l'un des panneaux décoratifs de notre théâtre : « Labor improbus

omnia vincit ! » — « Un travail opiniâtre triomphe de toutes les difficultés ! »

Oui ! le travail sera l'un des premiers objets de notre constante sollicitude.

Nous ne voulons pas cependant nous contenter d'instruire : désireux de répondre pleinement aux vues si magnifiquement exprimées dans la dernière lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper, nous rêvons de faire œuvre d'éducateurs et bien mieux d'éducateurs chrétiens, car « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ! »

* * *

Nous avons l'ambition très haute d'éveiller et d'entretenir dans les jeunes âmes que nous devons « élever », la passion de la droiture et de la loyauté, ces qualités naturelles dont s'honorent les simples « honnêtes gens » et que beaucoup de prêtres, directeurs de conscience expérimentés, considèrent comme les plants de greffe indispensables à l'épanouissement des vertus surnaturelles.

Nous ne pouvons que gagner, chers parents, vous et nous, à inspirer de bonne heure à l'enfant la plus vive répulsion pour le mensonge grossier, cela va sans dire, mais aussi pour ce qu'on appelle d'un mot un peu subtil « l'insincérité ».

On est fondé à beaucoup attendre d'un homme franc et ouvert ; il y a lieu de tout craindre d'un esprit sournois et dissimulé.

Nous pourrions nous flatter d'avoir réussi dans la formation morale de nos enfants et de nos jeunes gens, s'ils conservaient indéfiniment ce regard clair et limpide qui laisse pénétrer jusque dans les transparentes profondeurs d'une âme.

Mais nous sera-t-il permis d'espérer ajouter encore à cette grâce indéfinissable qui se reflète sur les visages des purs et des innocents ce charme attirant, séduisant que donnent seules les « bonnes manières » ?

Ne nous moquons point des préceptes de la politesse française appliqués dans une juste mesure : sous leur influence, le tact et la délicatesse native s'affinent, et, il faut bien le reconnaître, on peut devenir un homme énergique et un parfait chrétien sans qu'il soit nécessaire de rester fruste et lourd comme le « paysan du Danube » !

Les saints ont tous eu le caractère fortement trempé ; or, nul ne fut plus courtois et plus affable qu'un saint François de Sales, par exemple.

C'est qu'en effet la politesse bien comprise enseigne la maîtrise de soi en toutes circonstances et, pour un esprit religieux, ce frein mis à la nature peut, en bridant certaines tendances brutales, aider à régler la vie intérieure elle-même : en tout cas, considérée sous un angle supé-

rieur, c'est une qualité aimable qui peut nous pousser à multiplier les occasions de pratiquer la charité, cette « reine des vertus ».

Bref, nous voudrions, dans le parlerre des âmes qui nous sont confiées, offrir au divin Jardinier, des fleurs aux couleurs chatoyantes et variées, capables de répandre autour d'elles non pas certes un parfum tout mondain, mais « la bonne odeur de Jésus Christ ».

• • •

Jésus-Christ ! Jésus-Christ mieux connu, mieux servi, mieux aimé, voilà, en définitive, l'Idéal, la raison suprême qui explique et nos désirs, et nos rêves et nos efforts. Et, en fait, tout le reste serait vain, s'il n'était « le principe et la fin » de tout, dans nos établissements d'enseignement libre. Nos maisons ne seraient plus que des pensionnats ou des externats quelconques, et l'idée qui les a conçues serait totalement faussée si nous n'arrivions pas, si nous ne cherchions pas du moins à façonner des catholiques animés de convictions robustes et portant au cœur un ardent amour du divin Maître.

Qui de nous n'a été parfois peiné en entendant dire à nos adversaires : « Combien n'y en a-t-il pas de vos jeunes gens qui abandonnent leurs pratiques religieuses au sortir du collège, pour devenir d'égoïstes jouisseurs comme les autres » ?

Le moment n'est pas venu de discuter cette acerbe critique pour voir jusqu'à quel point elle est justifiée ou non.

Toujours est-il que « croire en Dieu et L'aimer », « recevoir Dieu et Le donner », « c'est le dernier mot de la vie », c'est, en dernière analyse, ce qui fait « le prix d'une vie vraiment chrétienne », ici-bas, parce qu'ainsi « on coopère avec Dieu », en ayant l'ambition de conquérir « la vie pleine et parfaite ».

Ainsi envisagée, « la vie ne trompe que ceux qui n'attendent pas assez d'elle » (1).

Nous préparerons nos élèves à n'être point des déçus, et par voie de conséquence des aigris. Quand ils nous quitteront, ils auront appris le secret d'être heureux, même dans l'épreuve.

Chers parents, votre exemple et vos leçons nous aideront à leur faire jeter sur l'avenir le regard assuré et viril, parce que surnaturel, qui sait discerner le bonheur vrai et durable par delà les misères qui passent et qu'on peut d'ailleurs rendre méritoires et salutaires.

• • •

Chers anciens, plusieurs d'entre vous comptent parmi les pères de famille à qui je viens de m'adresser. Vous

(1) Ollé-Laprune : *Le Prix de la Vie*.

l'avez ainsi entendu, n'est-ce pas ? C'est ici le premier de nos entretiens d'amis relativement à ce que vous avez de plus cher au monde : votre enfant qui est aussi un peu le nôtre puisque vous le remettez entre nos mains comme un précieux dépôt.

Comme moi-même, vous n'avez connu, pour la plupart, que le vieux « Collège de Léon ». Laissez-moi vous dire qu'il revit tout entier, avec son esprit, dans l'Institution de Notre-Dame du Creis-Ker : quand vous viendrez nous voir, vous vous y sentirez complètement « chez vous ». Ai-je besoin d'ajouter que vous y serez toujours les bienvenus ?

Chers anciens, dès maintenant, permettez-moi de vous exprimer un souhait.

Beaucoup d'entre vous, prêtres et laïques, veulent bien nous témoigner une réelle sympathie à laquelle nous sommes bien sensibles. Oserai-je leur demander de nous accorder plus que des paroles même très affectueuses ? Les colonnes du *Creis-Ker* sont ouvertes à tous ceux qui auront à nous communiquer une idée ou un fait intéressant une œuvre qui nous tient au cœur à tous. A partir d'aujourd'hui, nous offrons... en don de joyeux avènement, une « tribune » aux « anciens ».

Qui voudra bien accepter de l'occuper le premier ? Merci d'avance au plus vaillant.

• • •

Chers élèves, chaque semaine, je m'épancherai devant vous dans des causeries tout intimes. Mais il m'en coûterait de ne point terminer par vous, d'un mot bref.

Vous n'ignorez point que vos parents et vos maîtres confondent leur amour pour vous dans des vœux identiques : ils désirent vous donner « des âmes saines et pures dans des corps robustes et sains. » C'est la traduction libre d'un aphorisme antique qui vous est familier.

Votre piété, votre travail, votre conduite irréprochable seront pour nous un sûr garant qu'au moins l'un des buts que nous nous proposons en commun sera atteint : « mens sana ! » Et d'autre part, vos mines réjouies, resplendissantes de santé physique font honneur à M. l'Econome et à vos « directeurs sportifs ». Nous n'avons pas, Dieu merci ! d'inquiétudes à concevoir, pour l'instant, en ce qui concerne le « corpore sano » ! Notre dévoué médecin, M. le docteur Bagot le constatait avec satisfaction, hier encore.

Je vous dirai donc en souriant, que les personnes de sens rassis et qui savent ce qu'il faut penser des éternelles jérémiades des collégiens... et des soldats — relativement à la nourriture — hausseraient les épaules si vous alliez devant elles, gémir au sujet... de la pension !

Vos excellents parents sauront également quel cas il faut faire de vos soupirs et de vos plaintes — s'il en est — quand ils vous verront arriver aux vacances de Pâques, grandis et tout fortifiés.

• •

Allons ! haut les cœurs, mes bien chers amis ! Nous remplissons, à votre égard, tout notre devoir : acquittez-vous, généreusement, du vôtre, pour la plus grande joie de vos pères et de vos mères. Vous ne les aimerez jamais autant qu'ils vous aiment. C'est bien le moins que vous vous essayiez à leur faire plaisir, en progressant, chaque jour, dans la science et dans la vertu.

Le bon Dieu vous invite à jeter le bon grain dans le sillon qu'il vous a Lui-même tracé.

Aujourd'hui ce sont les semailles !
Demain, ce sera la moisson !

Elle se lèvera, riche, abondante, dans la mesure où, par votre labeur, vous aurez attiré sur elle les bénédictions du Ciel !

E. MESGUEN,
supérieur.

La Vie au Collège

La Vie religieuse

Le dimanche 15 février, M. le Supérieur a pris le premier contact avec les congréganistes de la Ste-Vierge : il leur a rappelé l'obligation que leur donne leur titre d'enfants de Marie, de se montrer en tout des modèles et de faire rayonner, par leur attitude et leur exemple, cet esprit de piété et de discipline qui est la marque la plus authentique d'une maison d'éducation chrétienne.

La Congrégation du Sacré-Cœur, réservée aux élèves des basses classes, qui avait dû suspendre ses réunions hebdomadaires pendant la guerre, vient de les reprendre : de nombreux aspirants des classes de cinquième et de sixième se sont déjà inscrits. Le dimanche 29 février, M. le Supérieur leur a adressé la parole, et dans une allocution toute familière, leur a indiqué les vertus qui sont requises des congréganistes du Sacré-Cœur : piété, travail, discipline.

La contribution de l'Institution N.-D. du Creis-Ker pour l'année 1919, s'élève à la somme de 1.250 fr. : cette somme a été remise au comité central diocésain.

(1) Propagation de la Foi

La Vie intellectuelle

Mois de Février 1920. — Tableau d'honneur

Philosophie : Pellier, Gestin, Kerrien, Favé, Guiriec, Chapalain.

Mathématiques : Moreau.

Première : Verveur, F. Moal.

Seconde : Pichon, Chalm, Léon.

Troisième : Le Vaillant, Guyader, Gravot, Cariou, Robin, Sparfel, Doher, Laurent.

Quatrième : Kerboul, Mével, Le Saint, Boulc'h, Moreau, Herry Cadiou, Scudeller, G. Jaffrès, Roualec, Daniel, Quéguiner, Peyron, Quélenec.

Cinquième : Quiniou, Pénel, J. Bellec, Colin, Péron, Argouarc'h, Corre, Boulenger, Pencreac'h, Mège, Larhantec, Faujour.

Sixième : Le Borgne, Coat, J. Cabioc'h, Le Ber, Le Sann, Quévarec, Guilmern, Branellec, Le Guern, E. Baron, Cadiou, J.-L. Calvez, Favé, Chapel, L. Baron.

Septième : Duvail, Fauchoux, E. Bellec, Quéguiner, Kéruzec, Kerrien, Le Du, Favenne, Glémarec, Blouet, Minguy.

Huitième : Y.-M. Le Pape, Cadiou, A. Urien, Merrien.

Neuvième : A. Urien, Le Jollec.

Composition du Mois de Février

Philosophie et Mathématiques : Histoire : 1 Chapalain, 2 Kerbirlou.

Philosophie : Dissertation : 1 Peltier, 2 Kerrien. — Chimie : 1 Chapalain, 2 Guiriec.

Mathématiques : Géométrie : 1 Stéphan.

Première : (A B C D) Dissertation française : 1 Talarmin, 2 E. Douguédroit. — Histoire littéraire : 1 Nédélec, 2 Queinnec. — (C D) Chimie : 1 Lelièvre, 2 Géréec. — (A) Histoire ancienne : 1 Queinnec, 2 Quéfféléan. — Version grecque : 1 F. Moal, 2 Favé. — Thème grec : 1 Verveur, 2 Queinnec.

Seconde : (A B C D) Composition française : 1 Manac'h, 2 Goulm. — Histoire littéraire : 1 Pichon, 2 Chalm. — An-

glais : 1 Pichon, 2 Goulm. — (A) Histoire ancienne : 1 Roué 2 Léon. — Thème grec : 1 Pichon, 2 Goulm.

Troisième : (A1 A2 B) Anglais : 1 Gravot, 2 Blons — Histoire : 1 Blons, 2 Le Berre. — Géographie : 1 Blons, 2 Sparfel. — (A1 A2) Version latine : 1 Dohér, 2 Laurent. — (A2 B) Arithmétique : 1 Arzel, 2 Plassart. — (A) Thème grec : 1 Favennec, 2 Le Vaillant, Guyader. — Version grecque : 1 Favennec, 2 Guyader. — Littérature grecque : 1 Sparfel, 2 Favennec. — Géométrie : 1 Gravot, 2 Guyader.

Quatrième : (A1 A2 B) Histoire : 1 Le Saint, 2 G. Jaffrès. — Géographie : 1 Mével, 2 Daniel. — Instruction religieuse : 1 Le Saint, 2 Mével. — (A2 B) Algèbre : 1 Cadiou, 2 Daniel. — (A) Version grecque : 1 Le Saint, 2 Le Naélou. — Thème grec : 1 Mével, 2 Le Naélou. — Version grecque : 1 Le Naélou, 2 Herry.

Cinquième : (Section blanche) Version grecque : 1 Le Rue, 2 Pénel. — Thème Latin : 1 Pénel, 2 Bellec. — Géographie : 1 Quiniou, 2 Pénel. — Orthographe : 1 Larhantec, 2 Le Rue. — Catéchisme : 1 Quiniou, 2 Pénel. — (Section rouge) : Thème latin : 1 J. Bellec, 2 Bizien. — Géographie : 1 Rapine, 2 Colin. — Orthographe : 1 Autret, 2 Bellec. — (B) Arithmétique : 1 Méléneec, Faujour.

Sixième : (Section blanche) Catéchisme : 1 Coat, 2 J. Cadiou. — Analyse : 1 Coat, 2 Le Ber. — Orthographe : 1 Madec, 2 Coat. — Géographie : 1 Guillerme, 2 Madec. — Thème latin : 1 Coat, 2 Le Ber. — Narration : 1 Guillerme, 2 Pont. — (Section rouge) Catéchisme : 1 Le Borgne, 2 Quévarec. — Orthographe : 1 Branellec, 2 Blouet. — Géographie : 1 Le Borgne, 2 Quévarec. — Thème latin : 1 Le Borgne, 2 Roualec. — (B) Arithmétique : 1 J. Rannou.

Septième : Histoire : 1 Duvail, 2 Minguy. — Orthographe : 1 Duvail, 2 Fauchoux. — Géographie : 1 L. Blouet, 2 Moulin. — Arithmétique : 1 Fauchoux, 2 Kerrien. Exercices latins : 1 Duvail, 2 Bellec. — Narration : 1 Duvail, 2 Fayet.

Huitième : Catéchisme : 1 Y.-M. Le Pape, 2 J. Le Pape. — Dessin : 1 J. Le Pape, 2 Bourhis. — Histoire : 1 Y.-M. Le Pape, J. Baron. — Orthographe : 1 J. Le Pape, 2 Y.-M. Le Pape. — Analyse : 1 J. Le Pape, 2 Y.-M. Le Pape. — Lecture : 1 J.-M. Le Pape, 2 P. Seité.

Neuvième : Histoire : 1 F. Seité, 2 G. du Halgouët. — Récitation : 1 F. Seité, 2 Pochard. — Catéchisme : 1 du Halgouët, 2 Jacq. — Orthographe : 1 du Halgouët, 2 Kerbiriou. — Arithmétique : 1 Pochard, 2 Le Jollec. — Analyse : 1 du Halgouët, 2 Jacq. — Ecriture : 1 Kerbiriou, 2 Le Roux.

Chronique Sportive

L'Etoile d'Arvor (collège de Lesneven) contre le Craëis-Ker

Le jeudi 4 mars notre première équipe de foot-ball se mesurait contre l'équipe correspondante du collège Saint-François de Lesneven. Le temps était superbe, l'air calme et léger : bonnes conditions pour le match qui promettait d'être des plus intéressants.

Le coup d'envoi est sifflé à 1 h. 1/4. Les nôtres ont l'avantage du terrain légèrement incliné. Un entrain endiablé se manifeste de part et d'autre dès le début ; le contraste est frappant entre la ligne des avants du collège de Lesneven, formée de grands gaillards bien découplés, et la nôtre composée de joueurs jeunes encore et qui semblent devoir céder au premier choc. Malgré les apparences cependant, les « blancs et verts » dominent nettement dès l'abord, et quelques mêlées sans résultat se produisent près du but des Lesneviens. Leurs arrières résistent bien, et pendant toute la partie ils feront preuve d'une grande habileté. Lesneven essaie quelques montées, mais notre arrière semble décidé à ne pas se laisser dépasser, et quelque bons shoots ramènent le ballon à nos avants qui bombardent littéralement le but adverse. Un moment cependant l'« Etoile d'Arvor » se ressaisit ; par un jeu de passe très savant, ses avants réussissent à déborder nos arrières, et l'on peut craindre que le but ne soit rentré. Un beau dégagement de Jean Lagadec rétablit la situation à notre avantage. Enfin le goal de Lesneven se voit obligé de laisser rentrer un premier but shooté par notre inter-gauche J.-M. Le Verge. Le jeu reprend bientôt. L'avant-centre V. Le Guern intercepte une passe, descend rapidement, produit une petite mêlée près du but adverse, reçoit une passe de son frère Francis extrême-droite, et rentre le ballon entre les deux poteaux. Tout ceci s'est passé en moins de deux minutes. Les collégiens de Lesneven n'en reviennent pas. Cependant le sifflet retentit : c'est la mi-temps.

Cinq minutes de repos, et le jeu reprend de plus belle. Lesneven excité domine à son tour. Le ballon ne quitte guère nos arrières qui cette fois ont affaire à forte partie. L'avant-centre de St-François qui se montra merveilleux joueur pendant toute la partie, réussit enfin par un « shoot » serré à rentrer le ballon dans notre but. L'espoir renaît au cœur des collégiens de Lesneven tandis que les nôtres se demandent s'ils sortiront victorieux de l'épreuve. Le jeu en reçoit une nouvelle impulsion. Nos avants font de fréquentes descentes : de son côté Lesneven attaque souvent notre but, en sorte qu'on ne saurait dire quelle est celle des équipes qui l'emporte. Notre inter-droit Chapalain fait

successivement deux magnifiques « dribbling » mais le goal adverse garde son sang-froid et arrête le « shoot » à chaque coup. Les deux équipes rivalisent d'ardeur, mais sans nouveau résultat. Et le sifflet fait entendre la fin du match. St-Pol triomphait de Lesneven par deux buts à un.

La partie fut donc très animée et offrit le plus vif intérêt. Des deux côtés on se montra très courtois pour l'adversaire. En somme si la journée fut glorieuse pour le Creis-Ker, l'équipe du collège St-François se retire néanmoins avec honneur de la rencontre. Que nous réserve le match de retour ? Il sera couru le jeudi 18 mars sur le terrain de l'Etoile d'Arvor.

P. M.



Le samedi 6 mars, M. le Supérieur recevait la lettre suivante que nous nous plaisons à reproduire : « Monsieur le Supérieur, notre départ précipité ne nous a pas permis de vous remercier de l'excellent accueil que vous nous avez réservé lors de notre voyage à Saint-Pol et de toutes les délicates attentions que vous avez eues à notre égard. Nous tenons à vous dire aujourd'hui nos remerciements, et nous ne saurions mieux le faire qu'en vous assurant que nous conserverons de ce voyage le meilleur souvenir. Sans doute avons-nous dû nous incliner devant l'équipe de votre collège mais l'« Etoile » a aimablement accepté sa défaite qu'elle juge honorable, car l'équipe qui lui était opposée était des plus fortes, et jamais jusqu'ici, cette année, elle n'avait rencontré un team aussi redoutable. Nous vous prions également d'adresser nos remerciements à ces Messieurs qui ont bien voulu nous témoigner de l'intérêt au cours de la partie, et qui nous ont si généreusement encouragés par leurs nombreux applaudissements. Vous nous permettrez enfin de remercier Monsieur l'abbé Jaffrès qui a bien voulu accepter les délicates fonctions d'arbitre et qui s'est acquitté de sa tâche à notre plus grande satisfaction.

Veuillez etc...

Pour l'Etoile d'Arvor : G. BLEUNVEN.



Nous tenons à notre tour à remercier notre camarade G. Bleunven pour les sentiments qu'il exprime si délicatement. Il peut être assuré que nous gardons de cette rencontre amicale un précieux souvenir : nous nous plaisons à y voir la promesse de relations qui uniront de plus en plus étroitement dans l'avenir nos deux collèges si rapprochés par leur histoire et par le but qu'ils poursuivent l'un et l'autre.

P. M.

Nos Souscriptions

Le nouveau supérieur tient, dès aujourd'hui, à exprimer sa reconnaissance à tous les généreux souscripteurs du Creis-Ker et de la plaque commémorative, qui se font de plus en plus nombreux. Nous sommes très touchés de voir affluer depuis quelques jours des dons souvent accompagnés de paroles de sympathie et d'encouragement. A tous, merci, aux pieds de N.-D. du Creis-Ker.

E. M.

Souscription au « Creis - Ker »

Total des précédentes listes : 4 310 fr.

Trente-troisième liste : Mlle M. Le Roux, Châteauneuf-du-Faou, 5 fr. ; M. et Mme Bacques, Morlaix, 5 fr. ; chanoine Breton, supérieur du Bon-Secours, Brest, 10 fr. ; F. Guivarc'h, Roscoff, 5 fr. ; abbé Le Bihan, recteur de Lampaul-Guimiliau, 10 fr. ; abbé Méar, recteur de Plomodern, 5 fr. ; abbé Quentric, recteur de Kernével, 5 fr. ; abbé J. Coz, Saint-Pol-de-Léon, 5 fr. ; abbé Cloarec, vicaire à Ederm, 10 fr. ; M. Guéguen, Saint-Pol-de-Léon, 5 fr. ; M. Philippe, Ile-de-Batz, 10 fr. ; abbé Moal, Plouénan, 10 fr. ; abbé Renaot, recteur de Plouézoc'h, 5 fr. ; M. Boulc'h, Lanneuzien, Landivisiau, 10 fr. ; abbé Cornec, instituteur à Plougastel-Daoulas, 10 fr. ; abbé Moal, vicaire à Guiclan, 5 fr. ; abbé Cloarec, vicaire à Saint Martin, Morlaix, 5 fr. ; Em. Bellec, Saint-Pol-de-Léon, 5 fr. ; M. Moal, notaire à Saint-Pol, 5 fr. ; abbé Clech, vicaire à Lannilis, 5 fr. ; Louis Messenger, Henvic, 5 fr. ; docteur Loussot, Landivisiau, 10 fr. ; abbé Berthou, recteur de Saint-Ségat, 5 fr. ; Louis et Yves Caraës, de Lannilis, 10 fr. ; Larher, mécanicien à Plougouven, 5 fr. ; abbé A. Lagathu, instituteur à Plougastel-Daoulas, 5 fr. ; abbé Grignoux, vicaire à Melgven, 5 fr. ; Mme Grassal, Saint-Pol, 10 fr. ; abbé Bodeur, vicaire à Plonévez-du-Faou, 5 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; abbé Maguet, recteur de l'Ile-de-Sein, 5 fr. ; abbé P. Corre, séminariste, Quimper, 5 fr. ; Jean Prat, Plourin-Morlaix, 5 fr. ; Em. Léon, Sizun, 10 fr. ; Jacques Trévidic, Saint-Pol, 5 fr. ; P. Moysan, Bodilis, 5 fr. ; L. Baron, professeur au collège de Morlaix, 5 fr. ; Mme Mège, Penzé, 5 fr.

Total de la trente-troisième liste : 245 fr.

Total général : 4 555 fr.

Souscription pour la Plaque commémorative

des

Anciens Elèves morts au Champ d'honneur

Total des précédentes listes : 635 fr.

Quatrième liste : Mlle M. Le Roux, Châteauneuf-du-Faou, 5 fr. ; chanoine Breton, supérieur du Bon-Secours, Brest, 10 fr. ; F. Guivarch, Roscoff, 5 fr. ; abbé Mear, recteur de Plomodiern, 5 fr. ; M. Hamon, 12, avenue du Maine, Paris, 5 fr. ; abbé J. Corre, Saint-Pol, 5 fr. ; abbé Le Neuder, vicaire à Concarneau, 5 fr. ; abbé Cloarec, vicaire à Edern, 10 fr. ; abbé Renaot, recteur de Plouézoc'h, 10 fr. ; abbé E. Alain, recteur de Saint-Thois, 10 fr. ; abbé Moal, vicaire de Guiclan, 5 fr. ; abbé Cloarec, vicaire à Saint-Martin, Morlaix, 5 fr. ; A. Le Goaziou, libraire à Quimper, 10 fr. ; L. Messenger, Henvic, 5 fr. ; M. Moal, notaire à Saint-Pol, 5 fr. ; abbé Clech, vicaire à Lannilis, 5 fr. ; docteur Loussot, Landivisiau, 15 fr. ; abbé A. Berthou, recteur de Saint-Ségal, 5 fr. ; Louis et Yves Caraës de Lannilis, 10 fr. ; abbé Le Pape, vicaire à Pen-Hars, 5 fr. ; Barher, mécanicien à Plougonven, 5 fr. ; abbé A. Lagathu, Plougastel-Daoulas, 5 fr. ; Mme F.-M. Grall, Landivisiau, 10 fr. ; abbé Grignoux, vicaire à Melgven, 5 fr. ; docteur Tostivint, Plabennec, 10 fr. ; abbé Bodeur, vicaire à Plounevez-du-Faou, 5 fr. ; Mme Vve B. Kerbrat, Landerneau, 5 fr. ; abbé Maguet, recteur de l'He-de-Sein, 5 fr. ; J. et E. Thépaut, Porspoder, 5 fr. ; abbé P. Corre, séminariste, Quimper, 5 fr. ; J. Prat, Plourin-Morlaix, 5 fr. ; E. Léon, Sizun, 10 fr. ; Mme Janin, Brest, 10 fr. ; Marcel Adam, interne, hôpital Beaujon, Paris, 10 fr. ; Jacques Trévidic, Saint-Pol, 5 fr. ; Vve Y. Cornily, Plouzévéde, 10 fr. ; P. Moysan, Bodilis, 5 fr. ; L. Baron, professeur au collège de Morlaix, 5 fr. ; abbé J. Blons, Institution Notre-Dame du Greis-Ker, 5 fr.

Total de la quatrième liste : 265 fr.

Total général : 900 fr.

La Gérante : J. LE GOAZIOU.

Imprimerie LE GOAZIOU, Morlaix



Nous sommes heureux que la première réponse à l'appel qu'adressait ici naguère M. le Supérieur aux anciens, nous vienne d'un des maîtres qui ont laissé au Collège le plus durable souvenir. Nombreux seront ceux qui reconnaîtront dans le bel article que l'on va lire la pensée et la manière de M. l'abbé Pondaven, et qui lui sauront gré d'avoir consenti à se distraire de ses recherches et de ses travaux pour s'entretenir un instant avec eux :

Vers quels sommets ?

« Un paysage, a dit quelqu'un, est un état d'âme. » Enigmatique formule dont l'étrangeté concise cache pourtant une vérité. Cette vérité qu'un même spectacle affecte diversement les êtres qui le contemplant. Promenez un malheureux que la souffrance ronge, à travers les plus riantes provinces. Qu'il parcoure, par exemple, telles et telles plaines que les voyageurs proclament d'ordinaire si doucement apaisantes, de l'Ombrie, et il verra presque une insulte à ses douleurs jusque dans la grâce et la luminosité de cette contrée heureuse. Par contre, maint explorateur doté de l'équilibre d'une santé résistante, s'en ira dans toute l'ivresse de sa joie de vivre, vers des continents déshérités et trouvera charme sur charme à la désolation du Groënland. Lisez plutôt quatre pages, — au hasard, elles sont toutes pareilles ! — du *Désert* de Loti, et voyez dans quels émerveillements l'ont jeté les mille jeux du soleil qui, à l'en

croire, font une fantasmagorie des aridités de l'Arabie Pétrée.

Daltonisme spirituel qui ne concerne pas que les choses de la nature. D'une même manifestation populaire les reporters, demain, nous feront, de très bonne foi, deux relations toutes différentes. Chacun d'eux aura vu à sa façon.

Un peintre expose, un compositeur donne son drame : chef-d'œuvre, crie-t-on à droite. Banalité, souffle-t-on à gauche. On se bat pour ou contre Hernani. Où l'un s'est pâmé, l'autre baille. Chacun a vu à sa façon.

Ainsi va la vie. Devant nous, comme un film, les faits se déroulent au long des jours. Projetés à la lumière de l'âme sur l'écran de l'imagination, les voilà du même coup, selon l'éclat de cette lumière, resplendissants ou ternes, gais ou mornes, séducteurs ou déprimants.

Certes, à cet écran du symbolique cinéma, déjà si divers par le tempérament et l'éducation, les habitudes apportent leurs modifications particulières. Mais rien plus que l'âge. De là vient que, si pour le vieillard, le spectacle est facilement gris, et tristes les ombres démesurément allongées des soirs, dans le stade de l'adolescence, au contraire, chaque matin ramène la fête de l'enthousiasme et un cycle d'heures roses. Mettons que ce soit entre quinze et vingt ans.

Ne serait-ce que par là, le temps de collège est bien le plus beau sur terre, celui où les désirs, les ambitions que l'illusion irise, retiennent nos regards, s'emparent de nos aspirations intimes, font à tout notre être des signes d'irrésistible appel. A tous les fils de la race humaine, dès qu'ils parviennent au seuil de la vraie vie, riches de force souple, vibrants de courage et fremissants d'espoir, un but s'offre, une vision, Princesse Lointaine, se révèle dont leur cœur va s'éprendre : ils ont un Idéal ! Image à la somptueuse parure, au front de neige immaculée comme la cime des grands monts ; pôle secrètement attirant où, par tous les méridiens, courent nos élans ; point de fuite mystérieux vers lequel convergent nos tendances ; aimant qui polarise nos activités, l'Idéal, presque à chaque heure, semble nous dire : « Je te veux, tu seras à moi, tente l'ascension. Viens ! »

Il est à Athènes, dans un musée, à la salle des Tombeaux, un simple et remarquable monument funéraire. Le

mort, un beau jeune homme, est debout, prêt à partir. Derrière lui, ses parents tendent les bras, l'appellent. Mais lui, si calme dans la pureté du marbre blanc, les yeux fascinés, regarde fixement de toute sa pensée, de toute son âme, loin, on ne sait où. « Et un visiteur certain jour, de s'écrier : Celui-là, il ne veut plus se retourner. Il voit autre chose ! » (1)

Jeune homme, toi aussi, tu as vu autre chose, une autre chose qui n'a plus rien des vulgarités de ce monde. Près de partir pour la vie, tu fixes ton Idéal. Eh bien, toi non plus, tu ne voudras ~~pas~~ te retourner !

* * *

Puisque aussi bien, tout homme a cette vision impérieusement séduisante et mêle nécessairement du levain d'idéal à la pâte de ses jours, on aime à retrouver dans les chroniques des plus célèbres, l'attrance qui, dès l'aurore, orienta leurs pas de pèlerins.

« Je veux être premier ministre ! » s'écrie un petit étudiant d'Oxford en mangeant son pain à la fontaine. Et un jour, Disraeli est premier ministre d'Angleterre.

« Je veux être missionnaire et martyr ! » s'écrie un pâtre des côtes de la Vendée, et vingt-cinq ans plus tard, l'Annam offre à Théophile Vénard la double palme convoitée.

Voyez ce groupe de jeunes paysans, engagés volontaires d'Epinay-sur-Seine, qui en Juillet 1792, arrivent à Saint-Denis, drapeau tricolore en tête. Au moment de traverser la Crould, l'un d'eux dit à ses compagnons : « Regardez ce pont : j'y passerai maréchal de camp ! » Trente-six ans après, Nicolas-Joseph Maison réalise sa bravade prophétique.

Woodrow Wilson, âgé de 15 ans, assiste un jour à un cours sur l'avenir économique de la République américaine. Et Wilson de dire : « la République américaine sera la plus grande du monde, et j'en serai le Président ! »

Rares, naturellement, ceux à qui une fée ou une sorcière viendrait ainsi prédire comme à Macbeth : tu seras Roi ! Mais en dehors de ces visées de grandeur, que d'idéals ne demandent qu'à se laisser atteindre et étreindre !

C'est un Louis XIII jurant à seize ans qu'il saura s'aguerir et s'en allant monter la garde, la nuit et seul.

(1) Eydoux-Démians

C'est un Garcia Moréno, se forgeant encore enfant, par une résolution de généreuse imprudence, cette force d'âme qu'on admirera dans le président de l'Equateur, et s'obligeant à rester sous un rocher branlant, prêt semble-t-il, à choir.

Du passé, tout cela, du passé d'hommes illustres. Hé ! que trouverait-on maintenant et que dirait la masse ?

C'était quelque cinq ou six ans avant la guerre. Deux écrivains de mérite, Massis et de Tarde, curieux de sonder la jeune France, voulurent s'enquérir aux quatre coins du pays, *à quoi rêvent les jeunes gens* ? Disons-le de suite : décevant fut le résultat ; d'une prétention à faire sourire, d'un utilitarisme à faire rougir, d'une platitude à faire pleurer. Il y eut la réponse « bébé » : Vouloir ressembler à Charles parce qu'il prête toujours sa gomme sans se fâcher. — Un autre écrit : Corneille ? Boileau ? Racine ? Eh bien, non ! Ce ne sont pas mes idées. Je serai vétérinaire ! — Un troisième souhaite le génie, afin qu'on dise à son passage : Voilà le Monsieur qui a découvert l'électricité. — D'un opportunisme déjà très réfléchi celui-ci qui varie ses desiderata suivant les époques : Aux temps préhistoriques, être Hercule ; chez les Romains, grand citoyen ; sous nos rois, et en particulier au XVII^e siècle, évêque ; lors du premier empire, général victorieux ; et de nos jours, gros capitaliste !

Au total, parmi cette abondance de goûts et de vœux librement exprimés, nulle part, pour ainsi dire, une aspiration généreuse, un sentiment d'altruisme désintéressé. Aucun ne se propose de se dévouer silencieusement, obscurément ; nulle trace d'idéal. Pas un ne sait promettre que, tout au moins, il mettra une grande âme dans les petites choses.

L'inoubliable leçon de la guerre est venue. Bien propre à dévaloriser les esprits, la tourmente a-t-elle appris aux jeunes que seules désormais leur conviendraient les pensées sublimes pour remplacer dignement la génération sacrifiée ? A quoi rêvent nos adolescents ? Finie la guerre, faut-il ajouter : fini l'héroïsme ? Peut-être. Peut-être l'idéal sera-t-il encore pour plusieurs, trop terrestre et trop mesquin. Idéal de bulles qui crèvent, de clinquant, de

fleurs artificielles, de foire aux jambons. Un Idéal... sans idéal ! *Made in Germany, made in England*, mais pas assez français, mais pas assez humain, mais pas assez chrétien.

Enquête faite, n'y aurait-il pas l'idéal de force brutale ? Devenir le Carpentier qui sait, en 76 sec. 5. « placer l'uppercut qui endort », ou le coup au sternum « qui fauche l'encaisseur » ?

L'idéal de farniente : le repos hebdomadaire, cinq jours par semaine ; l'installation pour le confortable hivernage, la sieste à prolonger toujours.

L'idéal d'arrivisme : Hisser son moi, par tous les moyens, à n'importe quel prix, en buvant l'obstacle, en bousculant les hommes, voire en les écrasant. *Quo non ascendam* ?

Voilà, selon les vraisemblances, ce que, sous la gaze des formules, Massis et de Tarde pourraient lire de rechef en réponse à une nouvelle enquête. Pourtant, Dieu en soit loué, tout autre serait le referendum, si leur questionnaire passait dans nos collèges catholiques. Là, dans le calme des imaginations pacifiées, des âmes sanctifiées, des aspirations rectifiées, des ambitions justifiées, de par une formation virile et saine, pétris par la main même du Christ, il est des cœurs qui ne battent que pour le plus beau, pour le plus noble, pour le plus grand ; qui savent reconnaître la perle unique, et dès lors disposés à vendre, même ce qu'ils ont de mieux, afin d'acheter ce qui est meilleur encore. A eux dont « l'horizon est plus haut que la terre, » ces vers qui sonnent si virilement :

- « Quand viendra votre tour d'entrer dans la carrière,
- « Jeunes gens, qu'on prépare à de mâles travaux,
- « Si parmi vos aînés dont la patrie est fière,
- « Vous prenez un modèle et cherchez des rivaux,
- « Ni l'or, ni la grandeur, ni la gloire elle-même,
- « Ne vous indiqueront les plus grands, les meilleurs,
- « N'ayez point le succès pour idéal suprême ;
- « Levez plus haut votre âme, et regardez ailleurs !
- « La vertu difficile est le but de la vie...

Oh ! la mystique fraîcheur de vos âmes nourries dirait-on, de purs parfums venus du ciel, amantes de l'azur, obsédées de visions divinement attirantes, à jamais gagnées par une folie dont le sublime vient peupler les

nuits de votre adolescence, jeunes hommes aujourd'hui résignés à l'attente, mais qui dans les heures prochaines serez des forces et des réalités, comme ils sont loin de vous, ces autres, ces diminués et ces médiocres, futurs poursuivants de vie facile, faiseurs de gestes vains, diseurs de puériles paroles, frelons grugeurs et ruineux ! Quelle distance d'eux à vous, esprits de rectitude, cœurs de générosité, volontés toutes de sacrifice, et qui avez le goût de l'Infini ! Derrière vos fronts peut-être un peu murés, déjà plus lourds dans nos heures plus graves, germent de grandes desseins. Sous la pression de cette nostalgie d'idéal qui vous hante et fermenté, dans la belle fièvre de vos impatiences saintes, précédés du lumineux faisceau de vos immenses désirs, vous allez vers l'avenir, joyeux de vous offrir aux tâches anciennes et aux devoirs nouveaux. Heureuse et ardente sans cesser d'être sage, ni à éveiller, ni à surveiller, ni à plaindre ni à craindre, votre activité est attendue comme une transfusion de sang vermeil dans un organisme vieilli. A l'assaut des temps de demain où tenir sera si dur, prenant de votre main ferme le flambeau que notre génération vous passe, mais avec un sursaut d'idéal que nous n'avons pas assez connu, cherchant plutôt la gloire de l'œuvre faite que la douceur de vivre, ayant cette science de mourir à soi pour que revive le monde, fœux chevaliers de la Justice et de l'Honneur, vous brûlez de partir, tels les Conquistadors « ivres d'un rêve héroïque et brutal », celui de servir avec toute l'ampleur des consécutions définitives, la triple et divine cause du Vrai, du Beau, du Bien !

Partez donc et laissez dire. Tentez les ascensions audacieuses. Nul ne vous raille qui au fond ne vous envie. Le plus splendide spectacle d'humanité sera toujours celui d'êtres voués à la défense des vérités vitales, au succès des œuvres opportunes, au travail du progrès social. L'homme qui acceptant ainsi de peiner pour les hommes, aura fait épanouir les délicates fleurs du dévouement sur la frêle tige du sacrifice, comptera parmi les meilleurs ici-bas, et son effort, sinon sa mémoire, s'étendra par une ondulation progressivement élargie, jusque dans les âges lointains. Assez belle en est la perspective pour séduire sans retour

des esprits qui déjà ne se complaisent qu'aux pensées magnifiques.

Pourtant, dirai-je, dans cette chaîne aux monts élevés où chaque jeune homme aperçoit, radieuse, la vision qui l'attire, une cime domine toutes les cimes. S'oublier pour ses frères est bien, mais avancer le règne même de Dieu, c'est tout ! Etre un autre Christ ! Oh ! le sacerdoce « cette immolation de l'homme ajoutée à l'immolation de Dieu », ne serait-ce donc plus l'appel suprêmement désirable ? Sera-t-il dit que refaisant l'aveugle calcul d'Esau, nos adolescents préfèrent les banales satisfactions grossières au privilège sans pareil que Dieu leur offrirait ? le plat de lentilles à l'unction ineffable autant qu'ineffaçable ? Au Christ qui les invite répondraient-ils par d'attristants refus ? Eux qui portaient en l'âme un âpre besoin de vie parfaite, vont-ils après le premier pas, se prendre à redouter que Dieu ne leur fasse trop noble, trop large part ?

L'Evangile a une page douloureuse, celle où le jeune homme riche est venu presque s'offrir. Il s'est avancé vers le Maître. Or, au lieu « de lui souhaiter quelques hectares de plus, Jésus lui propose la pauvreté. Il n'en fallait pas tant pour troubler ce pauvre enfant de bourgeois. La pauvreté ! Mais c'était là une manière de lui dire : « De la vie banale, je t'appelle à la vie héroïque ; de la paresse à l'effort. Tu es pour le bien-être, si tu essayais de l'énergie ? Tu es héritier, je veux te faire conquérant. Tu es pour la matière, songe à l'esprit ; ouvre les fenêtres de ton intelligence, regarde le monde, regarde le ciel. Songe que tu es grand, immense, immortel, divin ; ne te réduis pas à n'être qu'un propriétaire. Débarrassé-toi de tes bagages et va au sublime. Bourgeois, je t'appelle à l'empire ! » — (1)

Eh bien, si maintenant encore, Dieu vous invite aussi à gravir la montagne sainte et à regarder ce qui passe du haut des étages célestes ; si le Christ vous appelle, Divin Idéal de toutes les beautés, de toutes les noblesses, de toutes les grandeurs, n'hésitez pas. Délaissant le reste, montez vers lui. Et quand on vous interrogera sur cette orientation de votre existence qui sur terre, ne vous mènera peut-être ni aux honneurs, ni au bonheur, mais pourrait vous con-

(1) Paul Jury.

duire à l'immolation dernière, avec le poète vous répondrez :

« C'est que j'ai vu de loin le Christ étincelant
Perçer la brume et la tempête !
C'est qu'au milieu des jours son image me suit.
Et la grande Figure élève dans la nuit
Ses deux bras sanglants sur ma tête ! »

Devenir ainsi d'autres Christs, même si la Montagne de l'Idéal, au lieu d'être le Thabor ou le Mont des Béatitudes ne devait être qu'un Calvaire, séduira toujours les mieux trempés et les plus purs des fils des hommes. On souhaite que ceux qu'on aime en soient, et disent : Je serai prêtre du Très Haut, car c'est la plus altière des cimes. Au-dessus, il n'y a que le Ciel !

G. PONDAVEN.

La Vie au Collège

LA VIE RELIGIEUSE

La communion solennelle aura lieu cette année le jeudi 6 mai. Elle sera précédée d'une retraite de trois jours qui sera prêchée par M. l'abbé L'Hévéder, missionnaire diocésain. Tous les élèves prendront part aux exercices de cette retraite qui sera pour les plus âgés une excellente occasion de réfléchir sur leur avenir et leur vocation.

Le dimanche 16 mai, nous célébrerons avec une solennité spéciale la fête de Jeanne d'Arc. Le sermon de circonstance sera donné à 8 heures du soir, en la chapelle du Creis-Ker, par M. l'abbé Barvet, vicaire à St-Melaine de Morlaix.

Une distraction ou une erreur survenue dans la rédaction ou la composition de notre numéro de mars, nous a fait mentionner, sans en indiquer l'objet, la contribution du Collège à une des œuvres qui intéressent le plus la vie religieuse : c'est de la Propagation de la Foi qu'il s'agissait, et l'Institution du Creis-Ker figurera, parmi les donateurs pour l'année 1919, pour la somme de 1250 fr.

LA VIE INTELLECTUELLE

Mois de Mars 1920. — Tableau d'honneur

Philosophie : Kerrien, Gestin, Guiriec, Peltier, Chapalain, Favé, Le Verge, Kerbiriou.

Mathématiques : Stéphan, Bacques.

Première : Verveur, Talarmin, Nédélec.

Seconde : Pichon, Chalm, Léon, Moreau, Messenger.

Troisième : Le Vaillant, Grivot, Guider, Laurent, Robin, Spartel, Cariou, Dohér.

Quatrième : Mével, Le Saint, Kerboul, Boul'h, Herry, Bothorel, Cadiou, Gauthier, Moreau, Le Naélou, J. Taniou, Quélenec, Baron.

Cinquième : Quiniou, Péron, Colin, Pénel, Rapine, Argouarc'h, J. Bellec, Corre, L'Allouet, Larhantec, Faujour.

Sixième : Le Borgne, Guillerm, Coat, Quévarec, Y. Rannou, Le Ber, Roualec, Le Guern, Branellec, Cadiou, Madec, J. Rannou, Lintanf, Creignou, Favé, J.-L. Calvez, Y. Calvez.

Septième : Le Du, Duvall, Fauchoux, Kéruczek, Bellec, Quéguiner, Favenec, Kerrien, Abgrall, Minguy, Blouët.

Huitième : Y.-M. Le Pape, J. Le Pape, Cadiou, J. Moysan.

Neuvième : Le Jollec, Urien, Kerbiriou, Jacq.

Compositions du Mois de Mars

Philosophie et Mathématiques : Apologétique : 1 Chapalain. — Histoire naturelle : 1 Guiriec. — Histoire : 1 Favé. — Géographie : 1 Chapalain.

Philosophie. Dissertation : 1 Kerrien.

Mathématiques : Dissertation : 1 Bacques. — Algèbre : 1 Stéphan. — Physique : 1 Bacques. — Chimie : 1 Bacques.

Première : (A B C D) Apologétique : 1 Nédélec, 2 Baron. — Anglais : 1 Verveur, 2 Nédélec. — Histoire moderne : 1 V. Le Guern, 2 F. Le Guern. — Géographie : 1 Brélivet, 2 Quéinnec. — (A B C) Version latine : 1 Lelièvre, 2 Mazé. — (A B) Algèbre : 1 Verveur, 2 F. Moal. — (C D) Physique : 1 Lelièvre. — Mathématiques : 1 Y. Douguédroit.

Seconde : (A B C D) Instruction religieuse : 1 Roué, 2 Léon. — Histoire : 1 Le Bras, 2 Roué. — Géographie : 1 Le Roux, 2 Le Bras. — (A B) Algèbre : 1 Chalm, 2 Messenger. — (C D) Géométrie : 1 Laroque.

Troisième : (A 1 A 2 B) Catéchisme : 1 Blons, 2 Le Vaillant. — Explication française : 1 Laurent, 2 Le Vaillant. — Récitation : 1 Guiader, 2 Laurent. — Littérature française : 1 Blons, 2 Cariou. — (A 1 A 2) Thème latin : 1 Le Vaillant, 2 Dohér. — (A 2 B) Géométrie : 1 Arzel, 2 Pouliquen. — (A) Thème grec : 1 Le Vaillant, 2 Gravot. — (B) Dessin géométrique : 1 Doniol.

Quatrième : (A 1 A 2 B) Histoire : 1 Rivoalen, 2 Mével. — Narration : 1 Dessommes, 2 Bourven. — Récitation : 1 Boulc'h, 2 Rivoalen. — Anglais : 1 Le Saint, 2 Herry. — (A 1 A 2) Thème latin : 1 Kerboul, 2 Herry.

Cinquième : (Section blanche) Anglais : 1 Quiniou, 2 Pénel. — Histoire : 1 Quiniou, 2 Pénel. — Version latine : 1 Pénel, 2 Le Saoût. — Récitation : 1 Quiniou, 2 Corre. — Thème grec : 1 Quiniou, 2 Le Saoût. — Dessin géométrique : 1 Quiniou, 2 Kerrien.

(Section rouge) Anglais : 1 Péron, 2 J. Bellec. — Version latine : 1 Rapine, 2 Lintanf. — Dessin : 1 Mège, 2 Mélénez. — Histoire : 1 Colin, 2 Rapine. — Récitation : 1 Mège, 2 Péron.

Sixième : (Section blanche) Arithmétique : 1 Le Ber, 2 Guillerm. — Analyse : 1 Guillerm, 2 Madec. — Version latine : 1 Coat, 2 Guillerm. — Dessin : 1 Pont, 2 E. Colin. — Récitation : 1 Guillerm, 2 Madec, Le Sann. — (B) Arithmétique : 1 Y. Rannou.

(Section rouge) Arithmétique : 1 Branellec, 2 Calvez. — Dessin géométrique : 1 Blouet, 2 Le Borgne. — Analyse : 1 Le Borgne, 2 Le Séac'h. — Narration : 1 Creignou, 2 Chapel. — Récitation : 1 Roualec, 2 Le Borgne, Quévarrec. — Version latine : 1 Le Borgne, 2 Chapel. — Anglais : 1 Le Borgne, 2 Quévarec.

Septième : Analyse : 1 Le Dû, 2 Kerrien. — Latin : 1 Duvail, 2 Kerrien. — Dessin : 1 Glémarec, 2 Quéré. — Catéchisme : 1 Le Dû, 2 Kéruzec. — Arithmétique : 1 Kerneis, 2 Duvail. — Récitation : 1 Duvail, 2 Kéruzec.

Huitième : Rédaction : 1 Bourhis, 2 J. Le Pape. — Ecriture : 1 J. Le Pape, 2 Y.-M. Le Pape. — Arithmétique : 1 J. Le Pape, 2 Y.-M. Le Pape. — Géographie : 1 Urien, 2 Bellec. — Catéchisme : 1 Y.-M. Le Pape, 2 Stéphan. — Récitation : 1 Y.-M. Le Pape, 2 J. Le Pape. — Dessin : 1 Y. Le Pape, 2 Urien.

Neuvième : Géographie : 1 du Halgoët, 2 Séité. — Lecture : 1 Séité, 2 Chapel. — Histoire : 1 du Halgoët, 2 Le Jollec. — Dessin : 1 Le Jollec, 2 Le Saoût. — Orthographe et grammaire : 1 du Halgoët, 2 Séité. — Arithmétique : 1 Kerbiriou, 2 Le Jollec. — Récitation : 1 Pochard, 2 Chapel, Séité.

Force Relative

N.-B. — *Les places en force relative que les circonstances ne nous permettent pas de publier dans ce numéro seront insérées dans le numéro de Mai.*

Examen Trimestriel

Philosophie : 1 Chapalain (mention très bien).

Mathématiques : 1 Bacques (passable).

Première : 1 Verveur (bien) ; 2 Bréilvet (bien).

Seconde : 1 Pichon (très bien) ; 2 Chalm (bien).

Troisième : 1 Laurent (très bien) ; 2 Guiader (très bien).

Quatrième : 1 Méval (bien) ; 2 Le Saint (bien) ; 3 Gautier (bien).

Cinquième : (Section blanche) : 1 Quiniou (très bien) ; 2 Pénel (bien). — (Section rouge) : 1 J. Bellec (bien) ; 2 Rapiné (bien).

Sixième : (Section blanche) : 1 Guillerm (très bien) ; 2 Coat (très bien). — (Section rouge) : 1 Le Borgne (bien) ; 2 Quévarec (bien).

Septième : 1 Duvail (très bien) ; 2 Le Dû (très bien).

Huitième : 1 Y.-M. Le Pape (très bien) ; 2 Berthou (bien).

Neuvième : 1 Séité (bien) ; 2 du Halgoët (bien).

Succès aux Examens

M. l'abbé Mazéas, professeur à l'Institution N.-D. du Creis-Ker vient d'être reçu avec la mention assez bien aux épreuves de la seconde partie du Baccalauréat de mathématiques.

G. Le Gélébart, séminariste de Quimper (cours 1914) a été reçu avec la mention bien à la seconde partie du Baccalauréat des Lettres. — A. Baron, de Lampaul-Guimiliau, élève de première à l'Institution N.-D. du Creis-Ker a passé également avec succès les épreuves de la première partie du Baccalauréat latin-grec.

Fondation d'un Cercle d'Etudes au Collège

La fondation, depuis si longtemps attendue, de notre cercle d'études a eu lieu enfin sous l'impulsion de notre nouveau supérieur, Monsieur l'abbé Mesguen.

Le 14 mars, nous autres philosophes, nous ne fûmes pas peu surpris d'être convoqués dans une salle de classe par Monsieur l'abbé Madec. Là, nous nous trouvâmes en présence de Monsieur le Supérieur qui ne tarda pas à rassurer ceux qui auraient pu entrer en tremblant ; il s'agissait de faire un baptême, le baptême de notre cercle d'études ; après nous avoir donné une idée très large du but, des avantages et de l'organisation du cercle, Monsieur le Supérieur nous demanda de nous adjoindre, en les choisissant nous-mêmes, huit élèves de première et quatre de seconde afin de constituer le noyau du cercle pour l'année prochaine. Puis, nous ayant remis entre les mains de Monsieur Madec, le directeur du cercle, il nous quitta pour nous laisser procéder à la nomination de ceux dont nous voulions faire nos associés.

Les élections furent faites consciencieusement, aussi les élus peuvent-ils se flatter d'être les meilleurs élèves de première et de seconde.

Le cercle se trouve donc définitivement constitué de la façon suivante. Il comprend :

Tous les philosophes : Bacques, Chapalain, Favé, Gestin, Guilloux, Guiriec, Kérbiriou, Kerrien, Le Verge, Moreau, Peltier, Pouliquen, Salaün, Stéphan.

L'élite de la première : Verveur, Queinnec, Talarmin, Nédellec, Baron, Queffélec, Lagadec, Moal François-Marie.

Enfin la « super-élite » de la seconde : Chalm, Rolland, Pichon, Moreau Henri.

Le 20 Mars eut lieu la séance d'organisation ; tous les membres du cercle se réunirent et Monsieur le Supérieur prit la parole :

Après avoir exprimé le bonheur qu'il éprouvait de se trouver au milieu de l'élite de ses élèves, après avoir dit l'espérance qu'il fondait sur les membres du cercle, il en exposa de nouveau, mais avec plus de détail cette fois, le but, les avantages et l'organisation.

« Le but du cercle, c'est de nous mettre au courant des questions d'actualité, en particulier de nous apprendre à défendre notre religion contre toutes les objections qu'on lui oppose ; cet objet sera réalisé par les conférences que les membres feront à tour de rôle sur ces questions.

Les avantages sont multiples. Au point de vue pratique, ceux qui seront chargés de faire les conférences apprendront en les préparant, à travailler personnellement et, en les débattant, ils acquerront de l'assurance pour parler en public ; ce dernier avantage en particulier est inappréciable : sans mentionner les examens oraux où les candidats les mieux cotés sont ceux qui n'ont pas peur de bien présenter ce qu'ils savent, on peut dire qu'un homme n'a de valeur dans le monde qu'autant qu'il sait prendre la parole publiquement à l'occasion afin de défendre ses convictions. Le cercle d'études aura d'autres avantages : connaissant mieux notre religion, nous l'aimerons mieux ; puis nous puiserons dans l'étude des questions sociales, le goût de nous dévouer pour les grandes causes ; enfin le cercle créera un lien nouveau entre ses membres et fournira aux conversations un sujet à la fois intéressant et sérieux.

Quant à l'organisation du cercle, il faut des dignitaires : un président, un vice-président, deux secrétaires, un trésorier et un bibliothécaire ; chacun de ces fonctionnaires devra posséder certaines qualités spéciales.

Rien ne marche sans caisse : le budget sera assuré par des cotisations mensuelles ; chaque membre devra donner au moins cinquante centimes par mois. Cet argent servira à nous abonner à des revues comme « Frères d'Armes », à acheter certains livres ou encore des chants dont quelque musicien du cercle voudra bien nous apprendre les notes.

Le programme de chaque séance sera le suivant : on commencera par la récitation du « Veni sancte » et une invocation à Notre-Dame du Creis-Ker ; puis viendra la lecture et le bref commentaire d'un passage de l'Evangile par notre aumônier-directeur, Monsieur l'abbé Madec. Ensuite un secrétaire montera dans la chaire et lira le compte-rendu de la séance précédente ; ceux à qui l'on n'aura pas rendu justice auront le droit de se plaindre. Puis ce sera au tour du conférencier de prendre la parole ; son discours,

il ne devra pas le lire : il lui sera seulement permis d'avoir à sa portée un petit plan écrit pour le cas où sa mémoire viendrait à lui faire défaut. Après le discours, chacun pourra avec la permission du président formuler ses critiques aux points de vue du débit, de la forme des idées ; les défauts inévitables des débutants seront une trop grande précipitation, une prononciation défectueuse, une accentuation bretonne, probablement même des transitions mauvaises. Espérons cependant que parmi les membres de notre cercle il se révélera bientôt des talents d'orateur. »

Dès que Monsieur le Supérieur eut terminé cet exposé, on procéda à l'élection des dignitaires. Furent élus : Antoine Gestin, président, Pierre Moreau, vice-président, Maudez Kerrien et Bruno Peltier, secrétaires, Marcel Chalm, trésorier et Louis Talarmin, bibliothécaire. Le nom choisi pour l'association est celui de « Conférences de Notre-Dame du Creis-Ker. »

Le cercle, fondé et organisé au mois de Mars, n'a pas pu fonctionner avant les vacances de Pâques ; les séances commenceront dès la rentrée et les conférences, au nombre de six seront réparties comme suit : le président et le vice-président seront chargés de la question de l'existence de Dieu et des objections qu'on y fait ; puis la question sociale sera posée par le premier secrétaire, Maudez Kerrien ; Bruno Peltier exposera et réfutera la solution que proposent les socialistes et enfin Jean Bacques et Yves Chapalain y répondront au nom de l'Eglise puis de l'Etat. Les séances finiront au mois de mai pour permettre aux élèves de préparer leurs examens.

Le trésorier, comme le prouvent les renseignements empruntés à ses cahiers, a déjà enregistré des recettes considérables. D'une part la cotisation des membres du cercle a donné treize francs, d'autre part Monsieur le Supérieur et Monsieur l'abbé Le Meur ont eu la bonté de verser à notre caissier respectivement dix et cinq francs. Enfin, un autre de nos maîtres les plus aimés que son excessive délicatesse nous interdit de nommer, nous a fait remettre la somme de dix francs. Nous remercions nos généreux donateurs de la sympathie qu'ils témoignent si tôt à notre cercle et qui augure si bien pour son avenir. B. P.

Une Conférence au Cercle d'Etudes

Le Mardi 30 Avril se réunissaient dans la plus vaste salle de classe du Collège, les membres du cercle d'études récemment fondé, ainsi que leurs invités, MM. les professeurs et les élèves de première et de seconde.

M. le Supérieur nous présenta M. l'abbé Kerbiriou, professeur d'anglais au collège de Lesneven qui venait nous faire une conférence sur la vie de Mgr de la Marche, le dernier évêque de Léon. Bien que ce ne fût pas pour nous un inconnu, il tint à nous faire savoir que M. l'abbé Kerbiriou est un « travailleur » que ne satisfont pas les diplômes de licencié ès-lettres et en anglais, et qui aspire, pour la gloire du clergé finistérien, au grade de docteur ès-lettres : c'est précisément sa thèse de doctorat qui fera le sujet de la conférence. Mais où trouver les quinze mille francs que coûte l'impression de toute thèse ? M. le Supérieur, en attendant mieux, offre l'humble obole du cercle d'études.

La parole est ensuite à M. l'abbé Kerbiriou. Sa méthode est simple : il laisse parler les documents. Elle est d'ailleurs la seule possible à suivre pour réfuter l'objection qu'a en vue notre conférencier dans sa thèse : son but y est, en effet, de montrer la fausseté d'une affirmation très commune : les évêques de l'ancien régime, dit-on, négligeaient l'administration de leurs diocèses, au point même que presque tous en étaient toujours absents, et demeuraient constamment à la cour. Rien ne prouve mieux le contraire que la vie laborieuse et particulièrement active du dernier évêque de Léon.

Après avoir donné quelques détails sur les quarante premières années de sa vie, de 1725 à 1772, qu'il passa sous les armes, puis au séminaire de Saint Sulpice, enfin à son poste de Tréguier, où il était chargé de la surveillance des écoles et où il se distingua notamment par son dévouement à l'œuvre du recrutement du clergé, M. l'abbé Kerbiriou entame la partie centrale de son ouvrage, celle qui se rapporte à la vie de l'évêque.

En juin 1772, le roi lui confia l'administration de l'évêché

de Léon. Les dix-neuf années qu'il y passa furent extraordinairement fécondes en œuvres de toutes sortes, dont le nombre suffit à révéler la présence constante de l'évêque dans son diocèse. Bien des documents, difficiles à condenser dans les limites d'une thèse de doctorat, prouvent, en effet, son activité ; celle-ci, envisagée dans les rapports de l'évêque soit avec son clergé soit avec le peuple, est toujours dictée par la bienveillance et la bonté.

La Révolution l'empêcha de mener à bien son intention d'égaliser les revenus des différentes paroisses, pour remédier à la pauvreté de certains membres de son clergé. En revanche, le peuple bénéficia grandement des œuvres d'assistance et d'enseignement auxquelles Mgr de la Marche ne ménageait pas ses subsides. Pour faire disparaître de la société bas-bretonne la plaie honteuse du paupérisme, il créa de nombreux hôpitaux et des aumônes de Carême. Mais il tint surtout à encourager les études à tous les degrés ; et à ceux qui lui reprocheraient de ne les avoir favorisées que dans l'unique but du recrutement sacerdotal, il est facile de répondre d'abord que ce but est légitime ; que d'ailleurs aucune contrainte n'était imposée aux élèves qui gardaient pleine liberté pour le choix de leur carrière, et que, loin d'être exclusivement adaptées à l'entrée au Séminaire, les études ouvraient aussi aux carrières libérales. Enfin il est prouvé que Mgr de la Marche avait des idées larges, démocratiques même au point de vue de l'instruction primaire qu'il voulait rendre aussi populaire, aussi générale que possible.

En dehors de ces œuvres principales, l'évêque trouvait encore le loisir de s'occuper de la prospérité matérielle de son diocèse. Outre l'amélioration des routes et des chemins, l'un des services les plus importants qu'il rendit à ses habitants fut la vulgarisation, sinon l'introduction de la culture de la pomme de terre. C'est en souvenir de ce bienfait que les paysans le dénomment encore aujourd'hui sous l'appellation populaire d'« Eskop ar patatez. »

La révolution vint enlever à l'évêché de Léon son pasteur vénéré. Après 1789, il prêchait en effet, à son clergé la résistance à la nouvelle constitution civile ; sommé de venir à Paris justifier sa conduite devant l'Assemblée, il

s'y refusa, s'embarqua sur un bateau à Roscoff, et débarqua dans la Cornouaille anglaise le 26 juillet 1791. De là il se dirigea sur Londres où il demeura jusqu'à sa mort en 1806. Ces quinze années d'exil ne furent pas perdues. Mgr de la Marche y déploya de nouveau une grande activité, soit en œuvres de charité : érection d'un comité de secours aux émigrés qu'il subventionnait à l'aide de ses propres ressources, soit en matière religieuse : nommé vicaire apostolique général de Londres, il fit élever des chapelles pour les dix-mille catholiques qui s'y trouvaient ; soit enfin en matière politique : fidèle à la dynastie des Bourbons, il correspondait avec eux en vue du rétablissement de la monarchie.

Entre temps, il maintenait toujours ses relations avec son diocèse et tout particulièrement avec ses chers séminaristes de Saint-Pol. Il souffrait de l'internement au château de Brest de cent prêtres fidèles ; il écrivit même au gouverneur de la ville une lettre, restée d'ailleurs sans réponse, s'offrant lui-même comme otage en échange de ses prêtres.

D'autres épreuves attendaient le vieil évêque. Le Pape avait signé en 1801 le Concordat avec Bonaparte ; or, celui-ci réclamait la démission des évêques émigrés. Comme il ne voulait pas faire schisme avec la « Petite Eglise » Mgr de la Marche consentit, quoique à regret, à transmettre ses pouvoirs à l'évêque de Quimper. Mais il garda toujours une attitude d'attente, dans le ferme espoir que les Bourbons renverseraient un jour l'usurpateur. Il ne vit pas la Restauration ; l'épuisement le terrassa en février 1806 ; il tomba malade et mourut bientôt le 28 Novembre, à l'âge de 77 ans. Ses restes furent transférés à Saint-Pol.

* * *

La conférence terminée, A. Gestin, président du cercle d'études, remercia, au nom de ses condisciples, M. l'abbé Kerbiriou d'être venu si aimablement et si simplement mettre à notre disposition les résultats de ses longues et consciencieuses recherches ; et appela de ses vœux le jour qu'il espère prochain où nous pourrons saluer le premier prêtre du diocèse honoré du titre de docteur ès-lettres.

M. K.

Chronique Sportive

Match de retour « Etoile d'Arvor » (Lesneven - St-Pol)

Le Jeudi 18 Mars, à Lesneven, la première équipe de L'Institution N. D. du Creïs-Ker rencontrait, en un match de revanche, l'équipe correspondante de l'Institution St-François qu'elle avait battue le 4 Mars par deux buts à un. Le temps qui avait favorisé la première rencontre se montra moins élément pour la seconde, et les joueurs furent constamment gênés par un aigre vent de tempête.

Le coup d'envoi fut sifflé à 1 heure 15 sur le magnifique terrain du Collège. Dès la première minute, l'« Etoile » domine nettement ; l'équipe du Creïs-Ker lutte courageusement contre le vent. Les avants de Lesneven, après une série de belles passes, réussissent à marquer 1 but, aux applaudissements unanimes des spectateurs. Les équipiers de St-Pol ne se laissent pas déconcerter, remontent le terrain et menacent les buts adverses. Cependant rien n'est marqué, malgré les efforts répétés de l'extrême-droit F. Le Guern. Lesneven reprend la balle, et grâce au jeu savant de sa ligne d'avants, fait de fréquentes descentes ; mais la défense de nos « blancs et verts » résiste et brise toutes les attaques ; on applaudit surtout le demi J. Bacques dont le jeu est précis, le coup de pied sûr ; ainsi que les arrières du Creïs-Ker : souples, rapides et qui réussissent de jolis dégagements. Le jeu se maintient ainsi durant la première mi-temps dont la fin est bientôt sifflée.

Après quelques minutes, la partie reprend. Saint-Pol domine à son tour, et une certaine inquiétude se lit sur le visage des Lesnéviens, tandis que les nôtres ont le sourire.

Les avants, Chapalain, V. Le Guern et son frère Francis font un très beau jeu de passes, mais sans résultat. Lesneven se ressaisit d'ailleurs : l'avant-centre entraîne sa ligne et fait quelques descentes dangereuses pour nous, mais que nos arrières arrêtent. Le ballon remonte au but de Lesneven ; mais son gardien bloque la balle et sauve plusieurs fois en corner. La fin est sifflée sur les entre-faites. L'« Etoile d'Arvor » avait battu l'équipe du Creïs-Ker par un but à zéro.

Ce fut un match âprement disputé. Les deux équipes étant sensiblement de force égale, et vainqueurs comme vaincus ont droit à des éloges. A Lesneven, le gardien du but montra beaucoup de sang-froid et un coup d'œil très sûr ; ses demis furent excellents, et la ligne d'avants possède un joli jeu de tête. Les spectateurs admirèrent à St-Pol, le jeu fin et rapide des avants, la promptitude et la décision des arrières. Le gardien du but tint honorablement un poste périlleux et ingrat. Une mention spéciale aux demis qui surent « accrocher » à souhait, et qui servirent très bien les avants. Arbitrage impeccable et impartial de M. Guennégant.

E. D.

* * *

Ephémérides Mars-Avril

Jeudi 11 Mars. — Un cercle d'études vient d'être fondé au Collège : M. le Supérieur en a présidé la séance d'inauguration ; M. Madec, professeur de seconde, en aura la direction.

Dimanche 14. — Sermon de M. Le Meur, sur le Pater.

Jeudi 10. — Sortie. Les pauvres Morlaisiens sont déconfits car le train de 6 heures qui les menait jadis à la maison, vient d'être supprimé. Qu'ils se consolent en pensant à leurs camarades de Cornouaille qui, eux, ne goûtent les douceurs du « home » qu'une seule fois par trimestre.

Notre première équipe de foot-ball se rencontre à Lesneven avec l'« Etoile d'Arvor » pour le match de revanche. Elle « encaisse » une légère « pile » (un but à zéro.)

Vendredi 19 — Fête de St Joseph. M. l'Econome rappelle à ceux qui l'auraient oublié que c'est le jour de sa fête, en améliorant le menu du dîner.

Samedi 20. — Le Cercle d'études fonctionne pour la seconde fois et prend le nom de « Conférence de N. D. du Creïs-Ker ». M. le Supérieur fait connaître le but et les avantages du cercle. On procède à l'élection des dignitaires.

Dimanche 21. — Communion générale de la Pâque. A l'issue des Vêpres, tous les élèves assistent à la bénédiction

par Mgr l'Evêque du monument érigé au cimetière, à la mémoire des enfants de St-Pol tombés au champ d'honneur. Belle et émouvante cérémonie.

Mgr l'Evêque a bien voulu nous gratifier d'un jour de congé qui sera ajouté aux vacances de Pâques. Nous recevons avec reconnaissance cette libéralité dont l'annonce cause de vifs transports de joie.

A 6 h. 30, sermon de M. le Supérieur, sur la Passion.

* * *

Jours d'examen. — Les examens trimestriels commencent le mercredi 24 et se poursuivent pendant les trois jours suivants. Une fièvre de travail s'empare de tous : petits et grands se mettent avec acharnement à la besogne. En cour, il n'est plus question que des colles que l'on vient de subir, de celles que l'on doit passer, et chacun fait part à ses camarades de ses craintes et de ses espérances. Le samedi arrive, passe, et avec lui se terminent les examens. Un soupir de soulagement s'échappe de toutes les poitrines, et l'on peut croire que les futurs bacheliers — philosophes et premières — ne sont pas les derniers à se réjouir de voir se terminer ces épreuves qui sont un avant-goût d'autres épreuves plus redoutables. Tous se déclarent fourbus, éreintés et... contents. Désormais c'est la porte ouverte... aux rêves que permettent les vacances toutes proches.

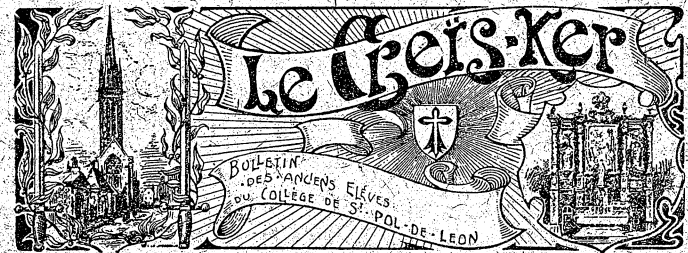
Vendredi 26. — M. Lepot, professeur de droit à la Faculté catholique d'Angers, fait aux élèves de philosophie et de première une courte conférence sur les Facultés catholiques de l'Ouest. Il insiste sur la nécessité où se trouvent les élèves des collèges libres de demander à des maîtres chrétiens la formation des études supérieures.

Mardi 30. — A 10 h., réunion à la chapelle des maîtres et des élèves. M. le Supérieur y fait connaître les résultats des examens. Il se déclare satisfait des résultats d'ensemble ; et nous demande de nous montrer, pendant les vacances, les dignes élèves d'un collège chrétien.

Mercredi 31. — Vivent les vacances !!!

P. M.

La Gérante : J. LE GOAZIOU.



AUX PARENTS

L'avenir de nos Enfants

PREMIÈRE PARTIE

Dans son fameux traité de l'Education (1) Mgr Dupanloup rapporte une réflexion bien judicieuse :

« Je me suis souvent demandé : D'où vient donc le charme inexprimable de l'enfance et de la jeunesse ? Un ami que je vénère, me répondit un jour : « Sans doute l'enfance c'est la simplicité, c'est la candeur, c'est l'innocence : mais ce qui ajoute à tout cela un charme indéfinissable et invincible, le voici : l'enfant, c'est l'espérance ! Sans doute, il est la joie du présent, mais il est surtout l'espérance de l'avenir. »

L'Avenir ! Comme ce mot, chers parents, est gros de sens pour vous et pour nous, lorsque plongeant notre regard dans le regard d'un visage aimé, nous nous posons la redoutable, l'angoissante question : « Quis iste erit ? » (2) — Voici que les années du Collège ont fui rapidement, les études seront bientôt achevées ; que deviendra celui qui, hier, n'était qu'un adolescent insouciant, et qui est, aujourd'hui, un jeune homme plein de mystère, déjà au seuil de la vie ?

Ne nous y trompons pas ! De leur côté, vos fils, à certaines heures, se sont abandonnés, eux aussi, à leurs rêves : avec les yeux de l'imagination, ils ont fouillé des horizons

(1) Tome I, page 51, 15^e édition — 1918 Téqui.

(2) « Que sera t-il ? »

sans nombre, et, devant eux, ont deile des visions proches ou lointaines, brillantes ou estompées. Les uns ont, des maintenant, clairement entrevu le poste qu'ils occuperont, s'il plaît à Dieu ; ils ont entendu une voix intérieure qui leur disait : « Voilà ce que tu seras ! » Qu'ils en honissent le Ciel : ce sont des favoris. Chez les autres, l'impulsion vers telle carrière déterminée, reste faible, indecise : ils ressemblent à l'oiseau ballotté par des courants contraires et qui hésite à orienter son vol. Ce sont les plus malheureux !

Chers parents, prenons en pitié la détresse de ces êtres flottants et troubles et venons à leur secours.

Mais tout en mettant à leur service, et notre affection et notre expérience, promettons-nous, tout d'abord, de ne point agir sur eux par contrainte. C'est pour nous une stricte obligation de respecter leur intelligence et leur volonté, et par là même la liberté de leur *vocation*, si l'on peut ainsi s'exprimer, en prêtant à ce dernier mot son acception la plus large : « Maxima debetur puero reverentia » (1). Aux parents et aux maîtres de guider, d'offrir tel ou tel idéal : à l'enfant de choisir, au moment voulu, après avoir prié et médité.

Un jeune homme attendra peut-être, tâtonnera de droite et de gauche et parfois fort longtemps, avant de voir s'ouvrir devant lui la route lumineuse où il aura plaisir à s'engager : c'est une épreuve pénible imposée par Dieu à une âme, surtout si elle est foncièrement légère, pour l'amener à se replier sur elle-même ; mais c'est un devoir de charité d'aider cette âme à sortir du doute et de la nuit ; il y a, en effet, pour chacun de nous, un chemin tracé par la Providence et que nous devons suivre sous peine de passer à côté du bonheur.

Qu'on n'objecte pas : « Qu'importe après tout la profession ? Sait-on au juste comment et pourquoi se détermine le choix d'une carrière ? »

Oui ! et c'est précisément le secret de la vocation, de cet appel particulier qui retentit au fond de la conscience, spécialement chez les natures cultivées, et les entraîne tantôt d'une façon discrète et douce, tantôt d'une façon impérieuse et violente, vers un état préféré. Un jour ou l'autre, la

(1) « Un très grand respect est dû à l'enfant. »

pensée se trouve aux prises avec cette obsédante interrogation : « Que comptes-tu faire de ta vie ? » et l'on se résout à jeter un coup d'œil autour de soi, sur les différentes occupations des hommes. L'examen fini, il faut bien se prononcer et prendre un parti.

Il se peut que cet examen soit interrompu par une invitation pressante de Notre-Seigneur : « Veni et sequere me ! — Viens et suis moi ! » Et c'est alors la vocation par excellence, la vocation au sacerdoce : c'est celle du petit nombre. Le plus souvent, le jeune homme se sent attiré vers le monde et y fixe sa destinée : c'est la vocation commune.

Au sortir d'une maison d'éducation chrétienne comme la nôtre, tout le problème de l'avenir de vos enfants doit donc, chers parents, s'étudier d'un double point de vue que nous envisagerons, l'un après l'autre, avec une loyauté dont nul ne voudra ni s'étonner ni s'offusquer :

1° « Mon fils sera-t-il prêtre ? »

2° « S'il ne l'est pas, quelles sont les indications utiles que nous pourrions lui fournir pour lui permettre d'aborder, avec quelque chance de succès, une situation honorable et qui soit appropriée à son tempérament, à ses aptitudes et aussi à sa condition de fortune ? »

* * *

Bornons-nous, si vous le voulez bien, dans une première causerie, à nous entretenir de la vocation ecclésiastique.

Parmi nos jeunes gens, tous ceux qui sont doués d'un cœur d'apôtre y songent quelque peu, affirmons le sans crainte, quand ils sont seuls à seuls avec eux-mêmes, et si certaines circonstances ou certaines influences s'interposent pour les en détourner, ils en gardent de longues années, et qui sait ? toute leur vie peut-être, la lancinante nostalgie.

N'en déplaise à quelques esprits chagrins, nous nous sentons autorisés, par conséquent, sinon à commenter, du moins à résumer, dans un bref raccourci, à l'usage de la grande famille du Creis-Ker, les pages magistrales consacrées récemment par Mgr l'Evêque de Quimper à cet important sujet, le Recrutement sacerdotal. Les idées fécondes que Sa Grandeur avait semées ont eu le temps de mûrir et de porter des fruits.

« Non vos me elegistis, sed ego elegi vos » ! — Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis ! » Le prêtre est l'élu du Seigneur : sans l'appel divin, signifié par l'Eglise, nul ne doit prétendre à gravir les degrés de l'autel.

L'absence de toute pression extérieure, physique ou morale, une grande pureté d'intention, un amour sincère de la vertu, le zèle pour les intérêts de Jésus-Christ et la conquête des âmes, les conseils éclairés et humblement acceptés d'un confesseur, interprète de la volonté d'en haut, enfin et surtout « la libre élection par l'Evêque », (1) il faut tout cela pour s'approcher du sanctuaire. Au reste, ils s'éloigneront d'eux-mêmes ceux-là qui, de nos jours particulièrement, ne viseraient au sacerdoce qu'en y escomptant une vie molle et exempte de soucis. C'est plus que jamais la croix toute nue qu'il faut embrasser, avec le dépouillement absolu de toute idée ambitieuse ou cupide, avec l'unique desir de servir passionnément la plus noble des causes, celle de Dieu : « Deus meus et omnia » !

Mais pourquoi ne pas l'avouer ? C'est par l'infidélité à une vocation qui, d'ailleurs, au début, a pu être très sincère, que s'expliqueraient le plus fréquemment, sans nul doute, ces défections qui semblent scandaliser si fort ceux qui ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre ! Est-ce que pourtant le soldat qui déserte lâchement le champ de bataille parce qu'il n'a au cœur ni flamme ni courage viril, compromet du même coup l'idéal patriotique ? Nullement, n'est-il pas vrai ? Un idéal si sacré soit-il, peut être rabaissé, avili par quelques uns ; il n'en reste pas moins un idéal. A chacun, en s'efforçant de toute son âme, de le faire grand et beau. On l'a démontré ici, le mois dernier, en termes vibrants et magnifiques (2).

Aussi, lorsque nous qui sommes croyants, nous considérons notre immense armée de vierges, de confesseurs et de martyrs, lorsque nous méditons sur l'abnégation et la sainteté de nos milliers de prêtres, de religieux et de missionnaires, nous avons bien le droit de nous redresser fier-

(1) Décision de Rome, 1^{er} juillet 1912. Réponse à Mgr l'Evêque d'Aire et de Dax.

(2) Vers quels sommets ? M. G. Pondaven — *Créteil-Ker* du mois d'Avril 1920.

rement en face de ceux qui seraient tentés de nous railler, et nous sommes fondés à leur demander : « Pensez-vous donc que de renoncer de sang-froid, par une résolution sans retour, aux joies légitimes du monde pour faire équilibre à ses folles joies par la prière et le sacrifice, ne suppose pas une vertu puissante qui ne peut être que l'effet d'une grâce privilégiée entre toutes, celle de la vocation sacerdotale ou religieuse, avec l'attrait irrésistible qu'elle exerce sur tous ceux qui ont soif de dévouement et à qui ne fait pas peur la Voie royale de la Croix ? »

« A moins d'un mensonge sacrilège qui ne doit guère se rencontrer » a écrit, quelque part, un littérateur contemporain, « tout prêtre, qu'elles qu'aient pu être ensuite ses faiblesses, a accompli le jour où il s'est couché tout de son long devant son évêque, la plus entière immolation de soi qu'on puisse imaginer ; il s'est élevé, à cette heure au plus haut degré de dignité morale, et il a été proprement un héros, ne fut-ce qu'un instant » ? (1)

« *Ego elegi vos* ! — C'est moi qui vous ai choisis ! » Heureux seront vos enfants, chers parents, s'ils ont été jugés dignes d'être des « vases d'élection. »

Un jour, ils étaient là dans notre chapelle, l'âme débordante de généreux desirs, et ils disaient à Jésus : « Seigneur que voulez-vous que je fasse ? Me voici à vos pieds : votre serviteur vous écoute. » Et Jésus leur parlait :

« Jeune homme, viens et suis-moi ! Je te ferai goûter cette paix suave que tu poursuivrais en vain ailleurs. Crois-moi, le fond de la vie mondaine, c'est l'ennui ! Que reste-t-il de ces fêtes frivoles où l'on tourbillonne, où l'on cherche à s'élourdir ? Une impression de vide et souvent de remords ! Plaisirs, honneurs, richesses, vanité des vanités ! Regarde bien autour de toi ! Où est l'homme considéré, l'homme opulent qui soit en mesure de s'assurer le bonheur pour toujours, et de se garantir contre les coups de l'adversité ! C'est près de Moi, c'est avec Moi, c'est dans la douceur, l'humilité, la pureté que réside seule la joie qui ne connaît point d'amertume. Tu songes à ton passé lourdement chargé de fautes et tu récules, effrayé de ton indignité ! Ne suis-je donc pas le Seigneur de toute bonté, de toute miséricorde ?

(1) Cité par J. Hogan : *Pensées*, p. 137.

N'ai-je pas pardonné à Marie-Madeleine, à Paul, à Augustin, à tant d'autres ? Viens, tu seras mon prêtre, c'est à dire un autre moi-même. Tu te pencheras sur l'enfant qui vient de naître pour lui conférer l'innocence baptismale, tu seras l'ami du pauvre et le confident des âmes blessées. Tu réconforteras les cœurs languissants et tu leur distribueras le pain de vie que tu feras descendre toi-même du Ciel. A tous ceux qui n'auront plus de consolation ni d'espoir du côté de la terre, tu rappelleras les enivrantes félicités de l'au-delà et c'est toi qui chanteras sur leur tombe les paroles de résurrection. »

Ah ! si la voix du Maître s'est fait ainsi entendre à quelques-uns de vos fils, puissent-ils ne point demeurer insensibles à ses accents. Qu'ils n'imitent pas ce jeune homme de l'Evangile (1) que « Jésus aima », mais qui ferma son cœur aux sollicitations et aux promesses divines « parce qu'il était riche ».

Riche ! Est-ce que d'être riche empêcherait de se donner à Dieu ? (2)

Hélas ! même aujourd'hui, il semble bien que oui, répond le cardinal Pie, dans une page attristante et toujours trop vraie. « Le symptôme le plus grave de la situation (actuelle), c'est que la vocation au sacerdoce est considérée en France par le plus grand nombre des familles prépondérantes, comme une vocation qui leur est étrangère... Tournez-vous vers la bourgeoisie ou la noblesse, vers le commerce ou l'industrie ou la finance... vous trouverez partout le même préjugé. Sur ce point, les familles chrétiennes se distinguent à peine des familles incroyantes et c'est un égal phénomène quand l'action de la grâce fait surgir un prêtre du sein des unes comme des autres ! »

Et cependant, ajoute le grand évêque de Poitiers, quel moyen plus puissant d'opérer le rapprochement des classes que de voir un homme doué des biens de la fortune se faire le serviteur, le frère des petits et des humbles ? Qu'y a-t-il de plus beau, de plus convaincant pour les impies que de voir dire adieu aux richesses, à des honneurs possi-

(1) S. Math., XIX, 16-30 ; — S. Marc, X, 17-31 ; — S. Luc, XVI, 18-30.

(2) Cf. Mgr Bannard — Le collège chrétien — T. II — 3^e édit. — Poussielgue — P. 421.

bles pour embrasser le sacerdoce uniquement pour Dieu ? (1) Qu'y a-t-il, au surplus, de plus terrible que le châtiment des pères qui refusent à Dieu le sacrifice de leurs fils ? Qu'y a-t-il de plus doux que la consolation de ceux qui s'inclinent humblement devant la volonté divine ?

Chers parents, vous qui avez le sens chrétien il vous répugnerait de vous parer de la situation de vos enfants comme d'un vain titre de gloire, vous auriez horreur surtout de les traiter comme une sorte de capital humain destiné à vous rapporter des intérêts, à vous procurer des avantages pécuniaires. Sans vous arrêter à des calculs égoïstes, sans vous entêter dans des résistances qui deviendraient bien vite odieuses et tyranniques, vous donnerez vos fils à Dieu. S'ils les demande. Il n'y aurait certes point de votre faute si, dans notre diocèse, se faisait bientôt sentir cette pénurie excessive, cette « famine de prêtres » sur laquelle gémissait dernièrement, un journaliste catholique. (2)

« Seigneur, préservez-moi.....

s'écriait le poète,

« De jamais voir... l'été sans fleurs vermeilles,

.... La ruche sans abeilles,

La maison sans enfants ! » (3)

Quelle douleur pour les fidèles, s'ils devaient un jour assister, chez nous, au navrant spectacle de paroisses sans pasteurs ! Et pourtant ! Mais l'avenir, heureusement est à Dieu.

Puisqu'il s'agit d'une conversation presque intime entre nous, permettez-moi, chers parents, de vous faire part de cette confiance que j'ai naguère recueillie de la bouche d'un prêtre de mes amis :

« Il y a quelques années, me disait-il, je fus visiter sur son lit d'agonie un homme qui n'avait consenti qu'à contre-cœur à laisser l'un de ses enfants entrer au Grand Séminaire. Et voici l'aveu suprême qu'il me fit : « Que j'aurais

(1) Détail édifiant : sur 68 officiers que compte aujourd'hui le Grand Séminaire de Paris, un bon nombre sont de nouveaux séminaristes (Etudes : 5 Janvier 1920).

(2) Pierre l'Ermite. — Croix du 25 avril 1920.

(3) V. Ugo. Les Feuilles d'automne... Lorsque l'enfant paraît...

regretté, à l'heure qu'il est, de m'être formellement opposé à la vocation de mon fils ! Je meurs content en pensant qu'il priera pour moi. Certes, le sacrifice m'avait bien coûté : il affermit maintenant la confiance que j'ai d'être bien reçu par le bon Dieu. »

Chers parents, si pour se consacrer à Notre-Seigneur, tout entiers, vos enfants devaient briser vos cœurs de pères et de mères, parceque vous auriez fondé sur eux des espérances trop humaines, soyez assuré que les grâces ne vous manqueraient pas pour supporter chrétiennement l'épreuve. Soyez bien persuadés même qu'avant de quitter ce monde, vous estimeriez, à son juste prix, l'honneur et la rare faveur pour une famille de compter dans ses rangs un prêtre ou un religieux. Vous constateriez, en effet, tôt ou tard, que c'est encore dans l'âme du prêtre ou du religieux que l'affection filiale demeure la plus profonde et la plus pure, parcequ'elle s'alimente au plus pur et au plus profond des amours, l'amour divin.

Aux pieds de Notre-Dame du Creis-Ker se sont formées des générations et des générations d'aspirants à la cléricature. Dans notre incomparable diocèse de Quimper, ils ont même constitué une véritable élite sacerdotale. Mais hélas ! aujourd'hui, l'âge, les fatigues du ministère, la maladie, la guerre surtout ont décimé notre clergé ! Cent de ses membres, prêtres ou séminaristes, sont restés sur les champs de bataille. Il y a des vides nombreux à combler. Il faut que d'autres se lèvent pour prendre la place de ceux qui tombent et pour travailler, à leur tour, à la vigne du Seigneur.

Les regards se portent, instinctivement, vers notre petit coin de terre si riche en traditions de foi et de générosité, et l'on espère et l'on se dit :

« Non ! le vieil arbre n'est pas mort ! De nouveaux rameaux sortiront de l'écorce, et il se couvrira encore d'une splendide frondaison. »

(A suivre)

E. MESGUEN.

Livres à consulter :

Le Sacerdoce éternel, Cardinal MANNING. — *L'ambassadeur du Christ*, Cardinal HIBBONS. — *Œuvres sacerdotales et Œuvres épiscopales*, Cardinal PIE. — *De l'Education*, Mgr DUPANLOUP. — *Le Collège chrétien*, Mgr BAUNARD. — *Pour être apôtre*, Abbé BAUPIN. — *La Culture des Vocations*, Abbé GUIBERT.

M. l'abbé Pondaven nous communique la note suivante :
« L'enquête sur la jeunesse universitaire attribuée par mégarde dans le dernier *Creis-Ker* à Massis et de Tarde, est de Robert de Beauplan (*Revue Hebdomadaire*, n° du 11 décembre 1909). Ajoutons que cette génération d'avant-guerre dont les rêves d'avenir s'exprimaient en définitions si piteuses, a pourtant su, dans la tourmente, s'élever au sublime. Pour une fois, l'action a été plus gonflée d'idéalisme que les déclarations ».

G. P.



La Vie au Collège

LA VIE RELIGIEUSE

La retraite préparatoire à la communion solennelle a été prêchée du 2 au 6 mai par le R. P. Dauger, missionnaire diocésain de Quimper. Tous les élèves y prenaient part et l'impression produite par les enseignements du distingué prédicateur a été profonde et semble devoir être durable : Louis Talarmin, élève de première, s'est fait l'interprète de ses camarades pour traduire les sentiments qui possédaient leur âmes à la fin de ces salutaires exercices, et pour dire à M. l'abbé Dauger la vive gratitude qu'ils éprouvent du bien qu'il leur a fait.

A 6 h. 30, le jeudi, M. le Supérieur, entouré de ses professeurs, va prendre les premiers communians pour les conduire au sanctuaire de la chapelle où ils s'agenouillent sous le regard de Marie. Ce sont alors les chants et cantiques des grandes fêtes, la longue théorie des élèves qui s'avancent vers la Table sainte, les suprêmes exhortations du prédicateur. A neuf heures, messe solennelle, la chorale du collège s'y fait entendre en deux morceaux : un *O Salutaris* et deux strophes latines d'une ligne mélodique très pure et dédaigneuse des vains ornements, qu'anime un sentiment religieux sincère et profond. M. Reynolds, professeur d'anglais, à qui en est due l'harmonisation, en assure lui-même l'exécution.

A 2 h., vêpres et procession au cours de laquelle la musique du collège joue à trois reprises, des marches religieuses au rythme ample et grave. Enfin le soir, ces belles fêtes se terminent par la cérémonie si touchante de la Rénovation des vœux du Baptême et la bénédiction solennelle du Saint Sacrement.

* * *

La fête de Ste Jeanne d'Arc sera célébrée cette année, le dimanche 16 mai, à 8 heures du soir, avec une solennité toute particulière. Le panégyrique de la sainte sera prononcé par M. l'abbé Barvet, vicaire à St-Melaine de Morlaix.

* * *

Nous solenniserons également la fête du Sacré-Cœur, le vendredi 11 juin. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Loaec, vicaire à St-Martin de Brest.

LA VIE INTELLECTUELLE

Places en force relative pour le second trimestre :

Philosophie-Lettres : 1 Chapalain, 2 Peltier.

Mathématiques : 1 Stéphan.

Première : 1 Queinnec, 2 Nédélec.

Seconde : 1 Pichon, 2 Manac'h.

Troisième : 1 Le Vaillant, 2 Dohér.

Quatrième : 1 Mével, 2 Kerhoul.

Cinquième : (section blanche) 1 Quiniou, 2 Péné ; (Section rouge) 1 J. Bellec, 2 Colin.

Sixième : (section blanche) 1 Guillerm, 2 Madec ; (section rouge) 1 Le Borgne, 2 Roualec.

Septième : 1 Le Dû, 2 Duvail.

Huitième : 1 Y.-M. Le Pape, 2 J. Le Pape.

Neuvième : 1 Scitê, 2 du Halgoët.



En l'honneur de Ste Jeanne d'Arc

Il convenait que, dans le temps où notre héroïne nationale reçoit à Rome le suprême témoignage de ses vertus, le Collège s'y associe, pour son humble part. On lira donc avec intérêt la page que H. Moreau élève de seconde, écrit en l'honneur de Jeanne d'Arc : elle plaira par l'accent de sincérité que l'on y trouve et qui s'accorde aux sentiments généreux qui l'inspirent. Nous prions Ste Jeanne, dont l'âme héroïque et pure a fixé pour la jeunesse française, l'idéal de la vertu patriotique et chrétienne, d'agréer l'hommage qu'au nom de ses condisciples, lui adresse un jeune élève de l'Institution du Creis-Ker.

Pourquoi j'aime Jeanne d'Arc

Jeanne d'Arc a toujours eu droit à la reconnaissance et à l'amour de quiconque aime la France ; mais elle nous doit être encore plus chère que jamais, au lendemain de cette affreuse guerre, où son intercession nous a obtenu la victoire, et à la veille de ce jour tant désiré où le Souverain Pontife la fera sainte, la dressera sur les autels, et la présentera à la vénération de tout l'univers catholique. Aujourd'hui donc, nous Français, qui voulons ranimer en notre âme le culte de Jeanne d'Arc, nous devons interroger notre cœur et lui demander les raisons de cette affection particulière qu'il ressent pour la sainte de demain, pour Jeanne, incarnation sublime du patriotisme français.

Tout d'abord, c'est un devoir pour tout Français digne de ce nom d'aimer Jeanne d'Arc : car Jeanne a sauvé la France ; et quel patriote n'aimerait pas le sauveur de son pays. Que serait devenue la France sans la mission de Jeanne ? Pour s'en faire une idée, il faut relire les histoires qui nous rapportent l'état malheureux de notre patrie, dans la première moitié du quinzième siècle. La couronne de saint Louis a été donnée par une marâtre à un prince étranger ; Paris et une grande partie du territoire de nos ancêtres sont occupés par les Anglais ; ce qui reste de terre

vierge des pas de l'ennemi, est le théâtre de guerres civiles atroces, et de plus en plus la main de fer de l'étranger se resserre sur les rares provinces restées fidèles au roi de France. C'est alors qu'apparaît Jeanne d'Arc : pauvre paysanne ignorante, mais inspirée de Dieu, elle va tout droit au « gentil Dauphin », l'héritier légitime du sceptre de saint Louis ; elle monte à cheval, endosse la lourde armure de fer, brandit l'étendard, fait ce que les plus vaillants de nos capitaines déclarent impossible : elle dissipe les bataillons anglais, elle pénètre au cœur des places assiégées, elle conduit son roi jusqu'à la cité où fut baptisé Clovis, jusqu'à la cathédrale de Reims, elle préside au sacre solennel du fils de saint Louis. Sa mission est achevée ; la France est remise sous l'égide de la dynastie nationale, et l'étranger est chassé de partout. Si Jeanne d'Arc n'avait fait que cela : sauver mon pays, le rendre à ses légitimes propriétaires, ne serais-je pas obligé de l'aimer ? Jeanne a aussi horriblement souffert, elle est morte pour la France. Quand je lis le récit de ces atroces tortures, de ces ignominies, de cette mort sur le bûcher, je ne puis m'empêcher de sentir la tristesse me monter au cœur, et j'admire, et j'aime encore plus Jeanne martyre, souffrant pour son pays, que Jeanne victorieuse, parcourant les rues d'Orléans et de Reims, acclamée par la multitude en délire.

Mais quand bien même je ne serais pas Français, quand par conséquent, je ne devrais pas aimer Jeanne d'Arc comme l'héroïne et la martyre nationale de la France, il me semble que ma sympathie irait spontanément à elle, pour le seul charme de sa jeunesse et de ses vertus. Quelle aimable et douce et chaste figure que cette fille de Lorraine !

Tout en elle nous porte à l'aimer : et sa jeunesse, et la fraîcheur de ses sentiments, et sa candeur ingénue, et la droiture de son cœur ; Jeanne d'Arc est toute simplicité, toute pureté. Pas de subtilité ni de détour, aucune idée vulgaire et mesquine dans cette âme de petite paysanne. Et partout cette élévation de sentiments en impose à ceux qui se trouvent en relations avec elle. Par la simplicité de ses paroles, Jeanne arrive à convaincre le timide Charles VII de la divinité de sa mission ; et rien qu'à voir son doux et noble visage, ses yeux où se reflète l'azur du Paradis,

rien qu'à entendre ses aimables et tranquilles paroles, le soudard grossier sent rentrer au fond de sa gorge le juron qu'il allait proférer. Et plus tard, lorsqu'elle est amenée devant des juges résolus à la condamner et rompus à toutes les subtilités de la scolastique, avec quel simple bon sens elle répond à leurs insidieuses questions ! Hélas ! la voici condamnée au plus horrible, au plus infamant des supplices : son corps va être réduit en cendres, qu'on jettera ensuite à la Seine ou qu'on abandonnera au vent. Quand on vient lui annoncer l'exécration sentence, la pauvre fille éclate en sanglots : « Rouen, Rouen, seras-tu donc ma dernière demeure ? » Quoi de plus naturel que ces larmes ? Loin d'affaiblir notre sympathie pour Jeanne d'Arc, elles ne font que l'accroître, en nous montrant dans la sainte, dans la guerrière intrépide, la nature humaine qui gémit et qui souffre. Mais dans ses douleurs, Jeanne ne se révolte pas contre les juges iniques qui l'ont condamnée, contre les bourreaux qui l'entraînent au supplice. De bon cœur elle pardonne à tous ; elle va suivre l'exemple du divin Maître, qu'elle imitera dans la mort comme elle l'a imité toute sa vie. Elle proteste toujours de son innocence, de la divinité de sa mission : « Ah ! j'en appelle à Dieu, le grand Juge, des injustices qu'on me fait !... Non, mes voix étaient de Dieu, mes voix ne m'ont pas trompée ! » Elle répète ces paroles jusqu'à la fin ; au milieu de ses souffrances, elle contemple l'image du crucifié qui lui sourit derrière le rideau de flammes qui l'enveloppe ; un dernier cri s'échappe de ses lèvres : « Jésus ! » Et son âme va rejoindre au ciel celles de ses sœurs, les vierges et les martyres de l'ancienne Eglise.

H. MOREAU, élève de seconde



Conférences N.-D. du Creis-Ker

Les trois premières séances de notre cercle, qui se sont tenues du samedi 24 avril au samedi 8 mai, ont montré l'intérêt toujours croissant que lui portent ses membres. Si la première a été d'un calme déconcertant, il n'en a pas été de même de celles qui l'ont suivie, et surtout de la dernière, qui a été vraiment animée.

Ce sont naturellement les discours qui font le plus grand charme de ces réunions, et c'est sur eux que se concentre l'attention des auditeurs. Les secrétaires jusqu'ici n'ont eu à essuyer aucune critique au sujet de leurs comptes-rendus ; toutefois un camarade de première, Verveur, leur a reproché en termes assez piquants une trop grande complaisance pour ceux dont ils ont à parler : à l'avenir, nous n'en doutons pas, ils ne mériteront plus ce reproche !

Les questions discutées sont toutes d'actualité en ces temps de troubles : l'existence de Dieu et la question sociale. Antoine Gustin, en sa qualité de président du cercle, commence la série de nos conférences. Son discours a trait aux preuves de l'existence de Dieu ; la concision, la simplicité et l'élégance du style désarment les intentions les plus belliqueuses : aussi ne se trouve-t-il personne pour prendre l'initiative d'une critique. Pourtant un défaut, inévitable chez un débutant, mais que tout orateur doit vaincre cependant, s'il veut s'assurer du succès, s'est glissé dans le débit même du discours de notre président, à savoir : le ton monotone et le manque de geste. C'est ce que lui fait remarquer M. Madec.

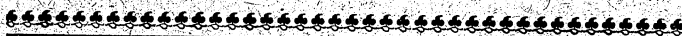
La critique a porté ses fruits ; l'on peut en juger dès la seconde séance, où le discours de notre vice-président Pierre Moreau, sur les objections soulevées par la question de l'existence de Dieu est littéralement haché d'applaudissements. Les exemples frappants et les apostrophes heureuses en font le succès. Des gestes souvent justes viennent cette fois à l'appui des affirmations, et valent à notre vice-président les félicitations de M. Madec. Mais un oubli fort regrettable lui mérite aussi une critique bien fondée d'un camarade déjà signalé, Verveur, qui s'en tire avec de

nombreux applaudissements, d'autant plus nourris que Pierre Moreau ne trouve rien à répliquer. Exemple encourageant pour les esprits subtils ! Désormais la voie leur est ouverte ; il n'y a que le premier pas qui coûte !

La conférence suivante, dont l'orateur est Maudez Kerrien, l'un des secrétaires, marque un nouveau progrès. Il expose en termes chaleureux la question sociale. Les gestes ne manquent pas, et des phrases vibrantes d'émotion suscitent à plusieurs reprises des applaudissements enthousiastes et bien mérités. Mais si les orateurs font des progrès, les auditeurs gagnent également en hardiesse, et les observations sont nombreuses : ce sont moins cependant des objections que des demandes d'éclaircissement. Merci à notre président et à nos camarades Verveur, Boutz, Pouliquen, Queffélec qui ont su mettre de l'animation dans cette troisième séance.

Bref, les débuts de notre cercle s'annoncent sous d'heureux auspices. L'aurore est bien belle ; espérons que le jour sera splendide, et que nous aurons le mois prochain à relater pour les prochaines conférences des succès toujours grandissants.

LES SECRÉTAIRES DU CERCLE.



Ephémérides Avril - Mai

Mercredi 21 Avril. — Lendemain de rentrée ! Cette petite bête noire qui s'appelle le « cafard » tourmente un peu tout le monde. Ces joyeuses faces épanouies qui se montraient si nombreuses à la veille des vacances se sont rembrunies ; les fronts sont graves... on y voit presque des rides. Pour peu que cela dure, les cheveux vont blanchir ! En cour on ne joue guère : c'est que l'on a tant de choses à se raconter. Pour une fois les surveillants, par commisération, tolèrent les rassemblements mais en gardant toutefois un fin sourire au coin des lèvres. Nous aussi nous avons le sourire il y a 3 semaines... Hélas !

Jeudi 21 — Vendredi 22. — Cependant on secoue bien vite cette tristesse vague et cette nostalgie. Les jeux reprennent, l'entrain se retrouve, à l'étude on se remet à la besogne avec une énergie qu'excite encore la perspective de l'examen prochain.

Au Cercle d'études. — Notre sympathique président donne sa conférence sur l'existence de Dieu. Aucune objection ne lui est faite. Séance calme.

Vendredi 30. — Ouverture du Mois de Marie. Beau sermon de M. Guillermit professeur au collège de Lesneven.

Au Cercle d'étude. — Le vice-président débite sa conférence sur les objections contre l'existence de Dieu. F.-L. Verveur, élève de rhétorique soulève une nouvelle objection à laquelle le vice-président n'a pas songé. Interloqué, il ne sait que répondre, confusion extrême. On rit... M. Madec est là heureusement et tire ce malheureux vice-président de cette impasse.

Dimanche 2 Mai. — Ouverture de la retraite à 4 h.

La Retraite. — Commencée dimanche soir, elle se termine jeudi « Prière, silence, recueillement », tels sont les mots d'ordre donnés par M. le Supérieur et chacun s'efforce de les bien observer. Chaque soir M. le Supérieur nous fait le résumé bref et concis des sermons entendus dans la journée et nous exhorte à profiter des avis et des conseils que nous donne le P. prédicateur.

Jeudi arrive. A 6 heures, messe de communion. Les premiers communiant au nombre d'une quinzaine occupent le chœur tout inondé d'une douce lumière multicolore qui tombe à flots de la grande verrière frontale. A 9 h. 1/2, grand-messe chantée par M. le chanoine Goulven, aumônier des Ursulines. A 2 heures, procession à la cathédrale et retour au Creis-Ker par la rue des Minimes. Défilé superbe. La musique fait entendre ses plus beaux morceaux. A 6 heures, sermon de clôture et consécration des premiers communiant à Marie. A 8 heures, le P. prédicateur nous fait ses adieux. Louis Talarmin, élève de 1^{re}, le remercie au nom de ses camarades, d'avoir, par sa parole chaude et vivifiante élevé nos âmes et de les avoir poussées dans la

voie du bien. Le P. prédicateur exprime ses remerciements et il espère que nous demeurerons ferme dans le chemin qui mène à Dieu. Il demande l'amnistie pour toutes les punitions, ce que M. le Supérieur accorde de bonne grâce.

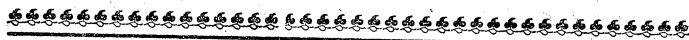
Vendredi 7 mai. — A 6 h. 1/2, *Te Deum* et bénédiction du T. S. Sacrement.

Samedi 8 Mai. — Au cercle d'études, conférence de Maudez Kerrien, sur l'état de la question sociale. — Très beau discours qui promet un futur orateur.

Objection de Verveur, Quéfféléan. Pouliquen s'attaque aux nouveaux riches et provoque le fou rire. Séance très intéressante.

Bravo ! ! La vie de notre cercle d'études est assurée et désormais l'ascension sera continue !

P. MOREAU,
élève de mathématiques.



CORRESPONDANCE

Lettre du Grand Séminaire

Mon cher ami,

Il est temps que je te remercie de ta dernière lettre si bonne et si franche ! Mes compliments pour tes succès scolaires ! Le brave Philosophe qui « trime » en bon chef de file pour entraîner les jeunes et pour devenir lui-même le sage et fervent Séminariste que nous attendons ! Car nous, t'attendons au Séminaire : déjà je te vois en soulane et tonsuré, je me représente ta place à la chapelle, à la salle des exercices, au réfectoire. Je te connais si bien, cher ami, et je suis tellement sûr que, comme moi, tu n'as jamais eu d'autre idéal que le sacerdoce et l'apostolat ! A ce propos, permets-moi de t'aider à vaincre une imagination qui t'est venue et où, comme toi, je vois une tenta-

tion : lorsque tu penses au Séminaire, me dis-tu, tout en sentant que c'est bien là que le bon Dieu t'appelle, malgré toi, tu éprouves une sorte de froid au cœur : invinciblement tu te représentes notre maison sous un aspect triste et rébarbatif, comme un vieux cloître morose dont tous les murs suintent et donc tous les habitants, maîtres et élèves arborent face de carême. Erreur profonde de tes sens abusés !

Le Séminaire un antre de tristesse ! Mais, mon ami, nous avons mille peines à ne pas rire plus souvent qu'à notre tour. Un rien... et ce seraient des fusées ! Ne vas pas cependant nous prendre pour des écervelés. Non. Nous savons être graves, quand il le faut, et le fond de notre âme comme de notre vie est austère. Mais cette gravité n'empêche pas la joie, au contraire : une joie profonde et paisible. Faut-il te dire d'un mot tout mon sentiment ? Nous sommes joyeux au Séminaire, parce que le Séminaire, c'est le berceau, le nid familial où la bonne Mère Eglise nous tient embrassés dans sa maternelle étreinte et où Elle nous réchauffe, nous éclaire, nous alimente et nous arme pour les fonctions, les labeurs et les luttes de l'avenir. que te dirai-je encore ? Le Séminaire, c'est la vie et le travail dans le vrai. Chez nous, rien de factice, de conventionnel, de compartimenté ! A la chapelle, à l'étude, en classe, en récréation, partout et toujours, nous regardons, nous suivons et nous servons ce qui est : la vérité du peu que nous sommes et de l'idéal magnifique qu'avec Dieu nous réalisons, la vérité des âmes fraternelles, des âmes d'élite avec lesquelles nous vivons, la vérité splendide, plus belle que tous les rêves, du Dieu que nous aimons, de son œuvre et de sa loi. Le Séminaire, c'est le commerce continu des plus belles âmes, des plus belles pensées, des plus belles réalités ! Non, mon ami, tu ne peux pas comprendre, il faut l'avoir goûté pour le savoir, combien suave est le Seigneur et combien grande est l'abondance de la douceur qu'Il a cachée pour ceux qui se donnent tout à Lui.

Veux-tu quelques détails ? Le Séminaire est une école. Qu'est-ce qu'on y apprend ? D'abord la Philosophie scolastique. Ah ! mon ami, heureux es-tu d'avoir un professeur prêtre qui déjà te met en garde contre la pauvreté des cli-

chés qu'on attend de toi au bachot, contre les lacunes, les incertitudes, les confusions de la Philosophie universitaire ! Mais quel bonheur ce sera pour ton esprit, l'année prochaine, d'étudier, à l'école de Saint Thomas, dans la pleine liberté, Dieu et le plan divin, la conception chrétienne de l'âme, du monde et de la vie ! — Puis tu monteras à la Théologie. Alors tes horizons s'étendent. Ce n'est plus seulement l'expérience qui parle à ta raison, mais Dieu qui révèle à ta foi intelligente les mystères de son Etre intime et de ses desseins cachés. Oh ! les belles harmonies du Dogme et la merveilleuse rectitude de la Morale surnaturelle toujours fondée sur les droits et les vus du Créateur et sur les besoins de la créature !

Et la Sainte Eglise t'ouvrira tous ses trésors : trésors de ses sacrements, de ses Livres Saints, de son Histoire, de sa législation, de sa liturgie, de son chant sacré. Il faut que le clerc s'en pénètre et s'en nourisse avec passion pour savoir et pour pouvoir ensuite les dispenser aux autres.

Le Séminaire est une école, il est surtout un noviciat. Et c'est ce qui donne à sa vie comparée à la vie pourtant si bonne du Collège un goût si relevé. Ce qui occupe la première place dans nos journées, ce ne sont pas les classes, ni les études, mais les exercices de piété. Au centre de tous, la messe matinale avec la sainte communion : elle est vraiment l'aube lumineuse du jour ; la source de toute gloire pour Dieu, de toute lumière et de toute force pour ses enfants. Tout autour, la méditation qui la prépare, l'examen particulier qui la rappelle, halte salutaire au milieu des occupations quotidiennes, le chapelet, la lecture spirituelle, et enfin ces nombreuses visites à l'Ami du Tabernacle, Roi de notre maison, qui pénètrent de son parfum et de sa clarté toutes les étapes de notre carrière.

Comment veux-tu qu'on s'ennuie au Séminaire, lorsqu'on est occupé tout le temps à cette double tâche, l'unique nécessaire, la plus haute et la plus belle qui soit : chanter les louanges de Dieu, et se parfaire soi-même avec l'aide de la grâce.

Et voilà comment nous nous préparons à la grande fonction qui, si l'on plaît à Dieu, remplira notre vie : offrir à Dieu la prière des âmes et porter aux âmes la grâce de Dieu.

Crois moi, mon cher ami, les années de Séminaire resteront comme les plus douces, les plus limpides, les plus paisibles de la vie. Qu'il fait bon vivre ainsi entre frères, unis par les liens de la charité et par la communauté de but, sous l'autorité paternelle et amicale de notre Supérieur et de nos maîtres, dans la pleine exemption de tout souci et de toute responsabilité, sauf celle de notre formation ! Nous marchons devant nous, tout droit dans la lumière et dans la paix, sûrs de trouver dans la règle qui nous guide pas à pas le moyen assuré de faire et d'accepter en toutes choses la volonté du Maître et de nous trouver tout de suite au seuil du paradis, s'il lui plaisait de nous épargner les fardeaux et les soucis de plus tard !

Au revoir, mon cher ami. J'ai voulu épancher mon cœur devant toi dans cette lettre intime, afin de l'affermir dans la vocation et de l'encourager dans les devoirs présents. Peut-être aussi nos excellents camarades qui se préparent à servir Dieu, en solides chrétiens, dans les carrières du monde, ne seront-ils pas fâchés de voir se soulever un coin du voile qui cache la vie de leurs futurs pasteurs. En avant tous ensemble pour Dieu et pour le pays ? Fais-moi la grâce, cher ami, de porter aux pieds de la bonne madone du Creïs-ker, les hommages et la prière de ton vieil et fidèle ami en N. S.

UN SÉMINARISTE.

LES ANCIENS

Citation Posthume

Une promotion à la Légion d'Honneur, motivée par la citation suivante, honore la mémoire de notre regretté camarade F.-M. Boulc'h, de Mespaul (cours 1909), vicaire à Lanvéoc :

« BOULC'H, F.-M., sous-lieutenant. Très bon officier animé du plus pur esprit de sacrifice. Tué le 25 Septembre 1915, entraînant sa section à l'assaut des tranchées ennemies devant Tahure. »

Carnet de Mariage

Nous apprenons le mariage de notre camarade Jean Saliou, de Gouézec (cours 1912, conseiller municipal de Gouézec, avec Mlle Berthéléme, sœur de notre camarade G. Berthéléme, de Lennou. Nous prions les jeunes époux de recevoir nos meilleurs vœux de bonheur.

Succès aux Examens

J.-F. Le Moign, de Plounevez-du-Faou (cours 1911, et Jacques Gourmelon, de Harnvec (cours 1913) ont subi avec succès en Mars dernier, les épreuves de la seconde partie du baccalauréat ès-lettres.

Nous leur adressons nos sincères félicitations.

Souscription au « Creïs-Ker »

Total des précédentes Listes : 4.555 fr.

Trente quatrième liste. — M. Ferdinand Guillou, Landivisiau, 10 fr. — Mme Cantin, St-Pol-de-Léon, 10 fr. ; M. Doniol, Guingamp, 5 fr. ; J.-B. Fagot, cultivateur, Guiclan, 5 fr. ; J.-M. Favé, Cléder, 5 fr. ; Abbé Kervella, recteur de Guiclan, 10 fr. ; L. Dupoux, étudiant, Rennes, 5 fr. ; A. Baron, élève à St-Pol, 5 fr. ; Abbé Tanguy, professeur au Grand Séminaire, Quimper, 5 fr. ; Mme la Vicomtesse de Kerdrel, Kerrom, St-Pol-de-Léon, 10 fr. ; F. Riou, négociant à Carhaix, 5 fr. ; Docteur Barbier, Landivisiau, 10 fr. ; Mme Scouarnec, St-Pol, 5 fr. ; Mme Ménez, St-Pol, 5 fr. ; M. Vieillescazes, St-Pol, 5 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; Abbé Trémintin, aumônier à la Salette, Morlaix, 5 fr. ; Abbé Jaouen, professeur au Petit Séminaire, Pont-Croix, 5 fr. ; Abbé Cl. Herry, professeur à l'Ecole du Bon-Secours, Brest, 5 fr. ; Abbé F.-M. Abgrall, instituteur à Landivisiau, 5 fr. ; Abbé J.-M. Abgrall, professeur à l'Ecole du Bon-Secours, Brest, 10 fr. ; Abbé A. Cléach, professeur au Grand Séminaire, Quimper, 5 fr. ; Abbé Sparfel, séminariste, 10 fr. ; Abbé

Alain, séminariste, 5 fr. ; Abbé Y. Prigent, professeur au Petit Séminaire, Pont-Croix, 5 fr. ; Mme Le Guern, Lanmeur, 5 fr. ; M. Merrien, Gomoal en Gouézec, 5 fr. ; E. Guiomar, Morlaix, 10 fr. ; J. Guiomar, Morlaix, 10 fr. ; Abbé Floch, recteur de Carantec, 10 fr. ; M. Lozac'h, notaire à St-Pol, 5 fr. ; Abbé Tréguer, séminariste, 5 fr. ; Abbé Guivarch, séminariste, 5 fr. ; Mme Moreau, St-Pol, 5 fr. ; Abbé M. Kerbrat, séminariste, 5 fr. ; Abbé Balcon, séminariste, 5 fr.

Total de la trente-quatrième liste : 230 fr.

Total général : 4.785 fr.



Souscription pour la Plaque Commémorative

Total des précédentes listes : 900 fr.

Cinquième liste : Les élèves de l'Institution N.-D. du Creis-Ker à leurs aînés morts pour la France : 325 fr. ; Mme Veuve Guillou, Landivisiau, 10 fr. ; M. Ferdinand Guillou, Landivisiau, 10 fr. ; M. Auguste Coursin, St-Pol-de-Léon, 10 fr. ; Mme Cantin, St-Pol-de-Léon, 10 fr. ; M. L. Queinnee, St-Pol-de-Léon, 5 fr. ; J.-F. Quénaon, Mescam en Hanvec, 25 fr. ; Mme Boutouiller, Kerismel en St-Pol-de-Léon, 25 fr. ; J.-B. Fagot, cultivateur, Guiclan, 5 fr. ; abbé E. Pichon, séminariste, 5 fr. ; Auguste Baron, élève à St-Pol, 5 fr. ; abbé Tanguy, professeur au grand séminaire, Quimper, 5 fr. ; M. Boutouiller, Keravel en Roscoff, 5 fr. ; M. Benoit-Jeannin, professeur à l'Institution N.-D. du Creis-Ker, 5 fr. ; M. Jan, notaire à Brest, 20 fr. ; Jean Monfort, Landivisiau, 5 fr. ; abbé G. Pondaven, Quimper, 5 fr. ; F. Riou, négociant, Carhaix, 5 fr. ; Docteur Barbier, Landivisiau, 10 fr. ; abbé Nédélec, vicaire à Landudec, 5 fr. ; abbé Cadiou, vicaire à Elliant, 5 fr. ; J.-F. Le Moign, Plonévez-du-Faou, 5 fr. ; Mme Kerhervé, Poullaouen, 10 fr. ; abbé Trémintin, aumônier de la Salette, Morlaix, 5 fr. ; abbé Jaouen, professeur au petit séminaire de Pont-Croix, 5 fr. ; abbé Cl. Herry, professeur à l'école du Bon-Secours, Brest, 5 fr. ; M. Provost, commissaire de marine, Camaret, 10 fr. ; abbé F.-M. Abgrall, instituteur, Landivisiau, 10 fr. ; abbé J.-M.

Abgrall, professeur à l'école du Bon-Secours, Brest, 10 fr. ; abbé A. Cléach, professeur au grand séminaire, Quimper, 5 fr. ; abbé Sparfel, séminariste, 10 fr. ; abbé Alain, séminariste, 10 fr. ; abbé Y. Prigent, professeur au petit séminaire de Pont-Croix, 10 fr. ; Jean Morvan St-Pierre-Quilbignon, 5 fr. ; E. Guiomar, Morlaix, 10 fr. ; J. Guiomar, Morlaix, 10 fr. ; abbé Floch, recteur de Carantec, 10 fr. ; M. Emiliën Bizard, St-Pol-de-Léon, 5 fr. ; M. Lozac'h, notaire, St-Pol-de-Léon, 15 fr. ; Mme Chapel, St-Pol-de-Léon, 5 fr. ; Mme Le Calvez St-Pol-de-Léon, 5 fr. ; abbé Tréguer, séminariste, 5 fr. ; abbé Guivarch, séminariste, 5 fr. ; abbé Ménez, séminariste, 5 fr. ; abbé Auffret, séminariste, 5 fr. ; abbé M. Kerbrat, séminariste, 5 fr. ; Mme Glérant, île de Balz, 10 fr. ; abbé Balcon, séminariste, 5 fr. ; abbé Autret, séminariste, 10 fr. ; abbé Bellec, séminariste, 5 fr. ; M. Peyron, notaire à Quimperlé, 5 fr. ; H. Boulch, Landivisiau, 10 fr. ; Mlles Cocalign, St-Pol-de-Léon, 10 fr.

Total de la cinquième liste : 715 fr.

Total général : 1.615 fr.

Nous adressons notre cordial remerciement à nos Amis pour le généreux empressement qu'ils montrent à offrir à nos morts en témoignage durable de leur gratitude patriotique : une mention spéciale est due à nos élèves qui, malgré des ressources modestes, ont voulu contribuer pour une si large part, à l'érection de la plaque commémorative. Nous espérons bien que la cérémonie de la bénédiction et de la position, aura lieu à l'occasion de la fête des anciens élèves, en Septembre prochain. Dès maintenant, le dessin de la plaque est arrêté, et le devis en est fixé à un minimum de 2000 fr. Nous prions donc ceux de nos camarades ou amis qui voudraient figurer au nombre des donateurs, de nous faire parvenir leur offrande sans retard : La souscription sera close en Juillet.



Nouvelles adresses et changements d'adresses

J.-M. Favé, 22^e section d'Infirmier, boulevard Berthier
Bastion 46, Paris 17^e.

F. Guivarch, brigadier, mission française de Karlsruhe,
Hôtel Germania, Bade.

Joseph Thépaut, employé aux chemins de fer, gare
d'Arron (Eure et Loir).

E. Thépaut, matelot-fourrier, direction du port Sidi-
Abdallah, Tunisie.

P. Kerrien, 31, Queenstrate, Newton-Abbot, S. Devon
(Angleterre).

Marcel Adam, interne, hôpital Beaujon, Paris.

J. Le Bras, quartier-maitre fourrier, Oran.

Jean Monfort, détachement principal, 6^e section C. O. A.,
secteur 77.

Abbé Didou, recteur de Collorec.

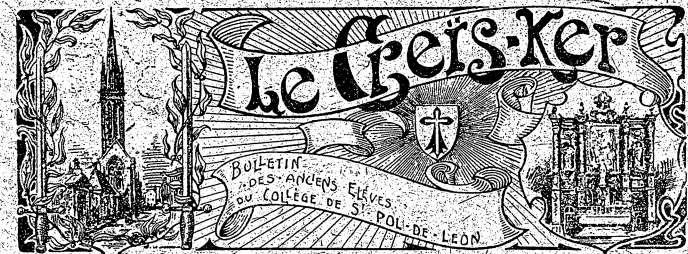
J.-L. Lagadec, 4^e section des C. O. A., quartier Négrier,
place d'Arcole, Le Mans.

J. Colin, Ore-Place, Hastings (Angleterre).



La Gérante : J. LE GOAZIOU.

Imprimerie LE GOAZIOU, Morlaix.



AUX PARENTS

L'Avenir de nos Enfants

DEUXIEME PARTIE

Nos lecteurs comprendront que dans cette seconde partie de notre étude sur « l'avenir de nos enfants », nous ayons été amenés à faire état de détails précis, d'ordre essentiellement technique.

Aussi, nous sommes-nous crus obligés, en conscience, de nous adresser à des gens compétents pour recueillir auprès d'eux des renseignements sûrs.

Parmi ceux qui ont accepté, de fort bonne grâce, de nous faire bénéficier de leurs connaissances de la vie pratique, extrêmement précieuses pour nos élèves, nous devons des remerciements particulièrement chaleureux à M. le Vicomte Hervé de Guébriant, ingénieur agronome, président de l'office central et de l'Union des syndicats agricoles du Finistère, à M. P. Bossuet, docteur en droit et homme de lettres à Paris, à M. le docteur Bagot, père, de St-Pol-de-Léon, à M. Benoit Jeannin, licencié en sciences physiques et naturelles, professeur à l'Institution de N. D. du Greis-Ker, enfin à nos chers « anciens », M. Jean Nédellec étudiant à Lille, et à M. Eugène Le Lay, étudiant à Angers.

Leurs suggestions, leurs notes « vécues » pour la plupart, jointes à nos propres recherches, aideront peut-être à fixer les idées de quelques esprits indécis, à dissiper des

illusions dangereuses chez quelques écoliers frivoles, à raffermir davantage encore les projets déjà bien arrêtés de quelques jeunes gens à l'intelligence nette et au cœur vaillant.

A nos aimables collaborateurs, merci, de tout cœur, aux pieds de Notre-Dame du Creis-Ker !

Chers parents,

Respectueux des règles tracées par Mgr de la Marche, dernier évêque du Léon, et fondateur éminent de notre collège, nous voulons témoigner une égale affection à tous nos enfants, quelle que soit l'orientation future de leur vie. Nous nous reprocherions de violenter leurs consciences et d'essayer de faire d'eux, à tout prix, des prêtres ou des religieux.

Nous vous avons simplement invité, dans un premier entretien, à regarder comme sacrées les aspirations de ceux de vos fils qui sont épris de l'idéal le plus élevé qu'il y ait ici-bas, c'est-à-dire le sacerdoce et à vous incliner devant l'appel de Dieu (1).

Aujourd'hui, nous nous retournons avec sympathie vers ceux qui vont bientôt nous quitter, et qui jettent un coup d'œil sur le vaste champ des carrières dites libérales : nous nous estimerions heureux, s'il nous était donné de permettre à quelques-uns de mieux concrétiser leurs rêves en leur soumettant quelques vues positives empruntées en partie à des hommes d'expérience.

* * *

Chacun sait que « tous les diplômes de bachelier étant équivalents et conférant les mêmes prérogatives, il n'y a plus qu'un baccalauréat unique, un seul diplôme, portant à titre de renseignement des mentions différentes, suivant

(1) Une note fort intéressante nous a été communiquée par les soins de M. l'abbé Croissant, de l'Institut Catholique. Elle nous est parvenue trop tard pour être insérée dans le *Creis-Ker* du mois de mai. Au séminaire de Saint-Sulpice (Issy et Paris) se trouvent en ce moment, au nombre des clercs, 5 ingénieurs, 8 docteurs en droit, 2 médecins, 12 agrégés ou licenciés, 69 officiers des armées de terre et de mer (dont 1/5 de carrière). On compte parmi les anciens officiers, 7 chevaliers de la Légion d'honneur, 12 capitaines et 1 lieutenant-colonel.

l'option du candidat entre les différentes matières offertes à son choix » (1).

Du jour où un jeune homme est muni de son diplôme d'enseignement secondaire, quelle qu'en soit la spécialisation, la porte lui est ouverte, en principe, pour des professions multiples et variées.

Mais ce serait s'abuser étrangement que de considérer le titre de bachelier comme une sorte de fétiche qui aurait la miraculeuse vertu de faire tomber toutes les barrières.

La vérité est tout autre et il faut avoir le courage de la regarder en face.

Le plus souvent et très ordinairement même, quand un candidat sollicite un poste quelque peu délicat, on exige de lui des garanties d'aptitude particulière à remplir la fonction qu'il désire. Et la précaution se justifie d'elle-même. C'est ainsi qu'on nous citait tout dernièrement le cas d'un soldat démobilisé, bachelier latin-langues, qui se présentait dans de nombreuses maisons de commerce ou d'industrie pour y postuler un emploi, en rapport avec sa culture.

A peine avait-il décliné son nom et ses qualités qu'on lui demandait : « Vous avez sans doute après votre baccalauréat, passé quelque temps dans une Ecole d'études commerciales ou tout au moins dans une banque ? » Déconfit, tout penaud, le malheureux était obligé de balbutier une réponse négative et aussitôt c'étaient partout, soulignées d'une pointe d'ironie, les mêmes promesses évasives, pour ne pas dire la même fin de non-recevoir !

Voulez-vous, chers parents, que vos enfants parviennent à se créer, sans trop de peine, une situation sérieuse, à la fois lucrative et considérée ?

Inculquez-leur, de bonne heure, l'amour du travail persévérant. Stimulez-les sans cesse. « Qui veut, peut ! ». L'avenir est aux énergiques. Ce sont les seuls qui réussissent à percer, à se classer parmi les premiers dans les concours, bien plus difficiles, en général, que les simples

(1) Lettre de M. Georges Leygues, ministre de l'Instruction publique (janvier 1902), au président de la Commission de l'Enseignement, de la Chambre des députés.

N.-B. — Dans le but de rendre service aux parents et aux enfants, notre professeur de Première, M. l'abbé Le Meur, mettra en relief, ultérieurement, dans le *Creis-Ker*, la valeur respective des diverses sections.

examens. N'amollissez donc pas le caractère de vos fils en vous apitoyant sur leur sort lorsqu'ils se plaignent, à tort du reste, de ce que la tâche quotidienne qui leur est assignée par leurs maîtres leur paraît trop ardue ! Vous paralyseriez vos propres efforts et, du même coup, vous enlèveriez à nos enfants l'arme la plus nécessaire dans « la lutte pour la vie », la volonté tenace que rien ne rebute, que rien n'arrête. N'oublions pas, au surplus, que l'adolescent d'hier se retrouve dans l'homme de demain.

En second lieu, sachez, à l'occasion, si votre fils est réellement intelligent, vous résigner, jusqu'au bout à faire, en sa faveur, des sacrifices pécuniaires même relativement lourds. Vous n'aurez point à le regretter plus tard : « A quoi bon, dans les circonstances actuelles, nous disait une mère de famille, me contenter d'épargner quelques milliers de francs pour mes enfants ? J'aime mieux les pourvoir d'une solide instruction et leur donner les moyens de conquérir une place honorable. J'y dépenserai vraisemblablement une large part de mes économies : mais, au total, je leur aurai mis en main la dot la plus riche et la plus fructueuse ».

Combien cette femme avait raison ! Que d'hommes qui végètent dans des situations médiocres auraient été capables de monter très haut dans l'échelle sociale si les parents avaient moins hésité à faire les avances indispensables qui auraient permis d'escompter ensuite les bourses et trousseaux libéralement distribués, dans maints établissements de l'enseignement supérieur !

Enfin, il est d'une prudence élémentaire de consulter les goûts de l'enfant, d'étudier de près ses dispositions et de prendre, à ce sujet l'avis de ses maîtres. On évite ainsi une perte de temps et une perte d'argent, sans compter d'amères déceptions. « Il est piquant, a dit quelqu'un, d'entendre parfois déclarer le plus sérieusement du monde : « Nous ferons de notre garçon un ingénieur »... et l'ingénieur en herbe éprouve mille difficultés à appendre ses quatre règles ! »

* * *

Ces observations préliminaires ont leur importance : elles font mieux ressortir peut-être quelles sont les idées préalables dont il faut bien se pénétrer quand il s'agit de

l'avenir de l'enfant : elles conditionnent, en effet le succès, quelle que soit la carrière à envisager.

Prenons maintenant un jeune homme qui a terminé ses études de collège et dont la culture scientifique est déjà assez avancée : il a fini sa première latin-sciences ou sciences langues, il a même fait une année de mathématiques élémentaires. Il a entendu parler de certaines grandes écoles et il aspire à y entrer,

Même avec des dispositions remarquables pour les sciences, il faut se garder de prétentions exagérées : c'est ainsi que le concours d'admission à l'*Ecole Polytechnique* est réservé à une élite tout à fait choisie : seuls les sujets admirablement doués et très laborieux peuvent songer à se poser sur les rangs, après avoir fait des « mathématiques spéciales », d'une façon intensive. Un élève du cours de « Spéciales préparatoires » ne serait pas avec le programme actuel en état d'affronter le concours. Un bon élève de « Spéciales proprement dites » peut réussir après une année passée dans cette classe. En fait, la moyenne des candidats n'arrivent au succès qu'après une seconde année. La limite d'âge est de vingt ans et la première partie du baccalauréat est exigée.

L'*Ecole centrale* est d'accès plus facile : mais les candidats sont parfois en surnombre (1). Habituellement, on ne se présente au concours qu'après deux années de « mathématiques spéciales ». Il n'y a pas de limite d'âge et le baccalauréat n'est pas nécessaire. On recommande aux élèves qui se destinent à cette école de s'exercer de bonne heure, au moins dès leur année de mathématiques élémentaires, au dessin de machines et au lavis.

On peut arriver à l'*Ecole navale* après une année de « Spéciales » succédant à une année de mathématiques élémentaires. La limite d'âge est de vingt ans, et il faut avoir la première partie du baccalauréat.

Un jeune homme qui aurait subi avec succès, les épreuves de Première scientifique n'aurait pas trop de peine à suivre le cours préparatoire à *Saint-Cyr*, première année. Il aurait même des chances d'être classé au premier

(1) Cette année il y aurait, dit-on, 4.000 candidats à prendre part au concours : 400 seront reçus ! (Renseignement fourni par M. Bagot fils).

concours. La limite d'âge est de vingt-et-un ans. En considération de l'avenir et de la supériorité manifestée dans les postes élevés, par les officiers qui ont fait leurs études complètes, il est toujours recommandé aux candidats à Saint-Cyr de faire leur philosophie ou tout au moins de passer le baccalauréat de mathématiques élémentaires.

Un excellent institut de préparation aux grandes écoles scientifiques et militaires, offrant toutes les garanties au point de vue religieux et intellectuel, c'est l'*Ecole Sainte-Geneviève*, ancienne rue des Postes, Versailles, 2, rue de la Vieille-Eglise. Elle peut recevoir environ 400 élèves internes et quelques demi-pensionnaires.

L'unique inconvénient, conséquence de la « vie chère », c'est le taux relativement élevé des déboursés pour une année : 4.500 à 5.000 fr. (1)

* * *

Ceux qui désireraient devenir des agriculteurs expérimentés, posséder les connaissances scientifiques nécessaires pour la meilleure exploitation du sol, recevraient une merveilleuse formation à l'*Institut national agronomique* de Paris (2).

Le concours d'admission porte sur les mathématiques élémentaires y compris la mécanique (éléments de statique et machines simples), la cosmographie, la physique, la chimie, la zoologie, la botanique, la géographie, l'anglais ou l'allemand. Le jury tient compte aux candidats des diplômes universitaires déjà acquis.

Comme les élèves de l'Ecole centrale, les élèves de l'Institut agronomique sont tous externes et prennent pension en ville, dans des maisons de famille, comme celle des Francs-Bourgeois, ou chez des parents.

Les cours durent deux ans. On a ensuite le droit, si l'on en est jugé digne de se prévaloir du titre d'*ingénieur-agronome* qui est requis pour entrer à l'Ecole des haras ou à l'Ecole des eaux et forêts, et qui facilite par ailleurs, l'obtention de postes enviés, comme celui d'ingénieur-chi-

(1) Cf. Brochure-prospectus de l'Ecole Ste-Geneviève, 1919-1920.

(2) L'Ecole supérieure d'agriculture de la Faculté catholique d'Angers décerne aussi le diplôme d'ingénieur agricole (distinct de celui d'ingénieur agronome).

miste dans une usine métallurgique ou une fabrique de produits chimiques, celui de régisseur d'une propriété de l'Etat ou d'une propriété privée. Les situations les plus rémunératrices pour les ingénieurs-agronomes, de santé robuste, se rencontrent surtout aux Colonies, comme en Algérie, au Maroc. Depuis la cessation des hostilités, il y a des places nombreuses à occuper, et les avantages qu'elles procurent sont assez séduisants pour attirer des hommes de tempérament nomade.

* * *

L'Ecole des hautes Etudes Commerciales, l'Ecole Supérieure de Commerce d'Angers, (1) l'Ecole Pratique de Commerce (avenue de la République à Paris), assurent de multiples débouchés dans le commerce et l'industrie ; mais ce n'est qu'après un laps de temps suffisant pour acquérir les notions techniques et une grande habileté dans les affaires, qu'on arrive aux gros traitements.

* * *

Ceux qui auraient le goût des voyages par mer pourraient, après le baccalauréat en mathématiques élémentaires, passer l'examen du brevet de capitaine au long-cours, au bout d'un an de préparation. Ils feraient ensuite un stage, en naviguant sous pavillon français, afin de s'initier à tous les détails de la profession. Puis, ils seraient titularisés dans des fonctions secondaires, suivant les vacances qui se produiraient. Enfin, ils seraient, tôt ou tard, appelés à exercer le commandement même à bord des longs-courriers.

* * *

Certains jeunes gens d'ailleurs assez doués pour les mathématiques et le dessin sont parfois découragés par plusieurs échecs successifs au baccalauréat. Il leur est toujours loisible de concourir pour l'*Institut catholique des Arts et Métiers de Lille* — (en abrégé l'Icam) (2).

Deux années de préparation suffisent. Les élèves bacheliers en lettres-mathématiques peuvent y entrer sans être obligés de concourir,

(1) Faculté Catholique.

(2) « L'Icam » est unique en France. Il est question d'en fonder prochainement une succursale à Nantes : elle serait constituée de la même façon et animée du même esprit.

Les cours théoriques et pratiques à « l'Icam » durent deux ans. Les frais de scolarité ne sont pas onéreux. A la fin de la seconde année, les élèves obtiennent le titre « d'Ingénieur de l'Icam ». On ne les perd jamais de vue et on les pourvoit à leur sortie de l'Ecole, d'un poste à leur choix dans une industrie privée. Les emplois sont bien rétribués même au début.

* * *

Faut-il, à l'heure qu'il est, conseiller l'orientation vers la médecine ou même vers la pharmacie ? Les études coûtent cher, très cher, et ce n'est un secret pour personne qu'il y a depuis quelques années, encombrement dans l'une et l'autre carrière. Il nous suffit d'observer autour de nous pour constater que les praticiens se multiplient même dans les milieux ruraux, avec une rapidité effarante : il s'ensuit que leur rayon d'action se restreint de jour en jour, et, malgré un surmenage excessif, ils ne réalisent que des gains assez modestes et de plus, assez problématiques. Seuls, ceux qui se font un nom, grâce à leur habileté professionnelle, ou bien encore certains « spécialistes » des villes réussissent à s'assurer des honoraires convenables. Les plaintes relatives à la « concurrence outrancière », dans la médecine et la pharmacie, sont déjà vieilles et paraissent bien fondées (1).

L'Ecole de médecine Navale de Bordeaux où se recrute le corps de santé de la marine, est assez recherchée par les jeunes gens qui désireux de conquérir les diplômes de médecin ou de pharmacien ne voudraient pas être trop à charge à leurs parents. Nanti du P. C. N. (certificat de sciences physiques, chimiques et naturelles) (2), on passe une année à l'Ecole préparatoire de Brest et l'on est apte ensuite à concourir pour être boursier.

* * *

Quelques écervelés, déconcertés par le rude effort qu'il faut fournir pour devenir sinon quelqu'un du moins quelque chose, ayant à cœur aussi peut-être de ne point grever

(1) Cf. « l'Avenir médical ».

(2) Un étudiant économe peut préparer le P. C. N. en un an à l'excellente Faculté Catholique d'Angers pour la somme de 3.000 fr. environ. (Renseignement fourni par M. Le Lav).

autre mesure le budget familial, seraient tentés de s'écrier « J'irai à Paris ! Je saurai bien m'y placer comme précepteur, comme surveillant ou même comme simple commis, et je parviendrai, tôt ou tard, à me créer une belle situation. S'il le faut, je préparerai, seul des examens ».

Qu'ils écoutent et méditent ces sages avis, ces graves avertissements donnés par quelqu'un qui connaît parfaitement la vie et notamment la vie de Paris !

« Oui ! avant la guerre, dit-il, la vie de Paris était abordable même pour un jeune homme sans ressources ; il lui était facile de se caser, de travailler pour lui tout en travaillant pour les autres, d'arriver en un mot.

Aujourd'hui, il est encore très possible d'arriver, mais il faut être trempé, ne craindre ni les déboires ni les amertumes, être aidé, avoir aussi le nerf de la guerre. Car nous sommes en pleine évolution et Paris est le premier à s'en ressentir.

La vie y est plus chère qu'ailleurs, parce que l'argent y abonde... Le loyer, la nourriture atteignent des prix anormaux. Ajoutez-y la rareté des logements... Comment se défendre quand on est sans défense, je veux dire sans famille ?

Se placer ? Etre chez quelqu'un ? Ce quelqu'un, aujourd'hui, exigera beaucoup de vous : Si l'on est commis ou secrétaire, on n'a plus aucun loisir pour étudier. Celui qui vous emploie veut que vous soyez totalement à lui. Il faut produire et beaucoup d'employés font des heures supplémentaires chez leur patron, le plus souvent même en dehors de leur maison ou de leur bureau habituel, pour arriver à joindre les deux bouts !

Autrefois, dans les familles bourgeoises, on trouvait aisément des postes de précepteurs. En ce moment, les familles bourgeoises sont atteintes dans leurs revenus et on met les jeunes enfants au collège. Dans les collèges eux-mêmes, et je viens de me l'entendre redire par un professeur de Stanislas, on tient à avoir des surveillants d'un certain âge. D'autre part, on a des préférences bien légitimes pour les blessés de guerre et les mutilés...

Oui ! à Paris, on s'instruit facilement pour rien, car on y trouve tous les cours possibles et ils sont gratuits, mais,

depuis la guerre, est apparu ce facteur primordial : *Subsister* ! Or, les difficultés de la vie à Paris s'accroissent chaque jour... Quant à y traîner la misère, non ! La misère est le plus souvent mauvaise conseillère. »

Et notre honorable correspondant de dire à ces jeunes qui rêveraient d'une existence dorée dans la « Ville-Lumière », sans soupçonner les désillusions qui les y attendraient :

« Restez chez vous ! Et si vous ne savez trop que faire, embrassez une carrière sérieuse comme celle du droit. Tâchez de devenir licencié en entrant chez un notaire ou chez un avoué. Là, vous acquerez une certaine pratique et une pratique qui répondrait à l'objet de vos examens. Un notaire ou un avoué s'intéresseront à vous, si vous êtes studieux et appliqués. D'ordinaire ce sont de bons pères de famille et vous aurez en eux des protecteurs, des guides, des professeurs. Presque tout de suite, vous gagnerez un peu, puis davantage et vous arriverez assez facilement à la licence. Il n'est pas nécessaire en effet de suivre les cours ou du moins on se fait excuser. Et lorsqu'on se donne tout entier à sa tâche, on est vite apprécié. On devient maître-clerc, ce qui n'est pas à dédaigner, car notaires et avoués sont toujours en quête de clercs expérimentés. Enfin, dans la plupart des cas, on arrive à s'établir honorablement... Croyez moi, si je vous parle du droit, avec cette chaleur, c'est que je saisis les avantages d'une profession qui ne fait que s'améliorer » (1).

Nous nous en voudrions d'omettre qu'un licencié en droit peut, *après concours*, devenir commissaire de marine (âge : 27 ans au plus), — rédacteur aux ministères, inspecteur des Finances, auditeur à la Cour des comptes (âge de 22 à 33 ans), auditeur au Conseil d'Etat (âge de 21 à 26 ans), ou bien, s'il le préfère, il peut, *après examen*, entrer dans la magistrature, à condition de faire un stage d'un an au Parquet ou de deux ans chez un avoué (2).

Les limites qui nous sont tracées dans notre modeste bulletin nous commandent d'arrêter là, l'énumération des

(1) Lettre de M. Bossuet, docteur en droit, publiée avec son autorisation.

(2) Renseignements fournis par M. J. Nédellec, étudiant en droit.

carrières que nous désirons mettre sous les yeux de nos futurs bacheliers appelés à vivre dans le monde et à qui nous voudrions épargner le triste sort des « déclassés ». Ceux dont la curiosité demanderait à être plus amplement satisfaite pourraient consulter avec fruit des ouvrages spéciaux comme l'*Annuaire de la Jeunesse* (Librairie Vuibert), ou : *Pour choisir une carrière* (Librairie Larousse).

Un dernier mot pour conclure.

Quelle que soit la place marquée ici-bas, par la Providence, à chacun de nos élèves, nous prions les parents de les inviter à se souvenir que partout ils auront à sauvegarder leurs convictions morales et religieuses : au-dessus de l'argent et des honneurs, il y a l'honneur et la foi !

Un Pasteur et un Foch, pour ne citer que ces noms illustres, nous prouvent assez que l'on peut être un homme et un grand homme, sans cesser d'être un grand chrétien.

E. MESGUEN.

N. B. — Il y a eu cette année le dimanche de la Passion, 600 élèves de l'*Ecole Centrale* faisant ensemble leurs Pâques à N. D. de Paris, et le dimanche des Rameaux, 550 *polytechniciens* faisaient aussi leurs Pâques ensemble, à l'église de Saint-Étienne du Mont.

On peut compter que sur 900 polytechniciens, 700 sont pratiquants.

(Renseignement fourni par le R. P. Dauger).

La Vie au Collège

LA VIE RELIGIEUSE

La fête de Ste Jeanne d'Arc a été célébrée au Collège, le Dimanche 16 Mai, avec un éclat tout particulier, comme il convenait à la circonstance. Dès le matin, la façade principale revêt son ornementation traditionnelle des grands jours : à toutes les fenêtres, des drapeaux aux couleurs françaises claquent, gaîment dans l'air léger. La fenêtre

du milieu, au premier étage, est prise par un transparent représentant la Sainte de la Patrie dans son armure guerrière : l'épée sur la poitrine, l'auréole au front. A la Chapelle, même parure joyeuse ; aux murs et aux piliers pendent bannières et oriflammes où s'écrivent en lettres d'or les dates de la miraculeuse histoire ; et la sévère architecture s'anime de cette profusion de légères étoffes multicolores. Au pied de la chaire, face à la blanche statue du Sacré-Cœur qui ouvre ses bras aux élèves groupés dans la nef principale, est une statue de Jeanne d'Arc d'un dessin très simple, mais d'une grâce touchante ; nous la devons à la générosité d'un de nos hôtes et professeurs du temps de guerre : M. Rox qui nous témoigne, par ce don, la fidélité de son souvenir. M. le Supérieur bénit solennellement la statue avant la grand'messe....

C'est le soir, à 8 heures, que se déroule la principale partie du programme de la fête. La maîtrise du Collège exécute d'abord une cantate à deux voix d'un rythme vif et puissant à la fois. Puis M. l'abbé Barvét, vicaire à St-Melaine de Morlaix, monte en chaire pour prononcer le panégyrique de la Sainte. Il faudrait citer à larges tranches dans ce magnifique discours où l'élévation de la pensée s'accorde à la profondeur de la sensibilité et à la qualité du style ; mais on n'aurait pas encore tout dit, car il resterait à parler de l'éloquence qui colore ce sentiment et cette pensée, et qui tient pendant quelques minutes trop vite écoulées, l'auditoire sous le charme....

Après le salut solennel, la maîtrise attaque l'Hymne à l'Etendard, la musique du Collège donne l'accompagnement, et sous les voûtes de la chapelle, l'accord des cuivres et des bois avec les trois voix du chœur est d'un effet saisissant....

Nous sortons de la chapelle, et c'est tout à coup un nouvel enchantement : car la vieille façade du Collège s'illumine des feux multiples et doucement nuancés qu'allument les lanternes vénitiennes pendues à toutes les fenêtres ; le transparent de Jeanne d'Arc reçoit à flots la clarté des lampes électriques, cependant que derrière nous, la flèche du Greis-Ker s'embrase de feux rouges et verts qui la font surgir de l'ombre grandissante. C'est un specta-

cle à souhait pour le plaisir des yeux.... Et l'on se retire, avec le souvenir de cette fête unique qui laissera dans les cœurs une impression profonde.

Le Collège a pris sa part de l'hommage que la ville de St-Pol a rendu le Dimanche de la Fête-Dieu, à la Sainte Hostie. Nous étions, avec nos bannières, au premier rang de ceux qui lui faisaient un cortège d'honneur ; et notre musique s'est fait entendre en des morceaux particulièrement choisis de son répertoire.

Le Vendredi 11 Juin, suivant le désir exprimé par les cardinaux et évêques français, a été célébrée au Collège, la solennité du Sacré-Cœur. La chapelle revêt sa plus somptueuse parure : sur les oriflammes groupés en faisceaux se lisent des versets extraits des hymnes au Saint-Sacrement ; la statue du Sacré-Cœur s'élève au-dessus d'un amoncellement de plantes vertes ; le tabernacle disparaît sous les gerbes et les bouquets embaumés, et les dalles du sanctuaire sont un parterre où les dernières fleurs du printemps et les premières roses d'été marient harmonieusement leurs diverses couleurs.

A 6 h. 30, M. le Supérieur célèbre une messe à laquelle tous les élèves communient ; à 9 h. M. Riou chante la grand'messe, assisté de MM. Mazéas et Calvez. Puis M. l'abbé Loaëc, vicaire à Saint-Martin de Brest, monte en chaire à l'Evangile, pour parler du Sacré-Cœur. Il a trouvé pour chanter le Dieu d'amour un langage où les plus hautes vérités de la théologie sont rendues avec une émotion chaude et persuasive, et que souligne et soutient une action sobre et expressive à la fois : nous ne doutons pas que cette éloquente parole ait trouvé un écho dans les âmes de ces jeunes gens qu'elle invite à se montrer à leur tour aimantes et généreuses envers Notre Seigneur.

Le soir, à neuf heures, devant le Saint-Sacrement exposé, lecture est faite de l'acte de consécration du Sacré-Cœur ; puis après, le salut solennel, la maîtrise chante un cantique à quatre voix où s'exprime de façon délicate le sentiment d'amour profondément religieux qui possède nos âmes en ce jour. Et maintenant que cette belle fête — la dernière de nos solennités liturgiques — est terminée, en sera-t-il

comme d'une fête profane dont le souvenir éphémère s'évanouit aussitôt ; ou bien plutôt n'en garderons-nous pas précieusement en nos âmes le mystique parfum, la grâce que le Seigneur y déposait ; en même temps qu'il se donnait à nous dans une communion fervente ?

LA VIE INTELLECTUELLE

Mois de Mai 1920 — Tableau d'Honneur

Philosophie - Mathématiques : Chapalain, Favé, Gestin, Guiriec, Kerrien, Le Verge, Peltier, Stéphan.

Première : Verveur.

Seconde : Pichon, Chalm, Messenger.

Troisième : Gravot, Guyader, Laurent, Le Vaillant, Robin, Sparfel Cariou, Dohér.

Quatrième : Boulc'h, Herry, Kerboul, Le Bars, Le Saint, Mével, Quélenec, J. Taniou, Bothorel, Gautier, Roualec.

Cinquième (Section Blanche) : Caroff, Corre, Larhantec, Le Saoût, Péné, Quiniou ;

(Section Rouge) : Argouarc'h, J. Bellec, Bizien, Colin, Mège, Y. Péron, Rapine, Faujour.

Sixième (Section Blanche) : E. Baron, Jh. Cadiou, Coat Guillerm, Le Ber, Le Sann, Lintanf, Madec, Le Gall, Y. Rannou.

(Section Rouge) : Y. Calvez, J.-L. Calvez, Le Borgne, J. Léon, Roualec, Bothorel, Branellec, Quévarec.

Septième : Favenec, Fauchoux, Le Dû, Fayet, E. Bellec, Duvail, Kerrien, Kéruzec.

Huitième : J. Le Pape, Y.-M. Le Pape, Urien.

Neuvième : G. du Halgouet, Séité, Kerbirou.

Compositions du Mois de Mai

Philosophie-Lettres : Dissertation : 1 Peltier, 2 Kerrien.

Première (A B C D) : Dissertation Française : 1 Queffélec, 2 Y. Douguédroit ; — (A B C) Version Latine : 1 Paulgam, 2 F. Moal ; — (A) Version Grecque : 1 Verveur, 2 Queinnec. — (A B C D) Dissertation Française : 1 Nédélec, 2 F. Moal. — (A B C) Version Latine : 1 Mazé, 2 Queinnec. — (A) Version Grecque : 1 F. Moal, 2 J. Moal.

Seconde : (A B C D) Composition Française : 1 H. Moreau, 2 Manac'h. — Histoire Littéraire : 1 Manac'h, 2 Pichon. — (A B C) Version Latine : 1 Chalm, 2 H. Moreau. — Thème Latin : 1 Chalm, 2 H. Moreau. — Version Latine : 1 Manac'h, 2 Chalm. — (A) Version grecque : 1 Hénaff, 2 Pichon.

Troisième : (A¹ A² B) Narration : 1 Gravot, 2 Arzel. — (A¹ A²) Version Latine : 1 Dohér, 2 Le Vaillant. — Thème Latin : 1 Dohér, 2 Le Vaillant. — (A) Thème Grec : 1 Le Vaillant, 2 Guyader.

Quatrième : (A¹ A² B) NARRATION : 1 Le Saint, 2 Mével. — (A¹ A²) Version Latine : 1 Le Saint, 2 Le Bars. — Thème Latin : 1 Le Saint, 2 Herry. — Version Latine : 1 Le Saint, 2 Kerboul. — (A² B) Algèbre : 1 Bourven, 2 Cadiou. — Arithmétique : 1 Cadiou, 2 Roualec. — (A) Version grecque : 1 Le Naélou, 2 G. Jaffrès. — Thème Grec : 1 Kerboul, 2 Le Saint.

Cinquième (Section Blanche) : (A) Narration : 1 Larhantec, 2 Bagot. — Orthographe : 1 Le Saoût, 2 Péné. — Arithmétique : 1 Dépagne, 2 Quiniou. — Version Latine : 1 Le Saoût, 2 Péné. — Version Grecque : 1 Péné, 2 Quiniou. — (B) Arithmétique : 1 Berthévas, 2 Le Clech. — Orthographe : 1 Méléne, 2 Le Clech. — Narration : 1 Dépagne, 2 Faujour. — Analyse : 1 Dépagne, 2 Méléne.

(Section Rouge) : Narration : 1 Colin, 2 Péron. — Orthographe : 1 Colin, 2 J. Bellec. — Version Latine : 1 Colin, 2 J. Bellec. — Version Grecque : 1 Colin, 2 Rapine. — Arithmétique : 1 Méléne, 2 Faujour.

Sixième (Section Blanche) : Orthographe : 1 Madec, 2 Le Pallec. — Narration : 1 Guillerm, 2 Favé. — Version Latine : 1 Coat, 2 Guillerm. — Thème Latin : 1 Coat, 2 Guillerm. — Thème Grec : 1 Le Sann, 2 Madec. — Arithmétique : 1 Rannou, 2 Le Ber. — Analyse : 1 Madec, 2 Cabioc'h. — (B) Arithmétique : 1 Branellec, 2 Y. Rannou.

(Section Rouge) Orthographe : 1 Le Borgne, 2 Branellec. Narration : 1 Blouet, 2 Chapel. — Version Latine : 1 Le Borgne, 2 Chapel. — Thème Latin : 1 Le Borgne, 2 Chapel. Thème Grec : 1 Le Borgne, 2 Quévarec. — Analyse : 1 Le Borgne, 2 Quévarec. — Arithmétique : 1 Branellec, 2 Le Guern.

Septième : Narration : 1 Duvail, 2 Fayet. — Catéchisme :

1 Le Dû, 2 Colin. — Analyse : 1 Kerrien, 2 Duvaill. — Orthographe : 1 Fauchoux, 2 Le Dû. — Ecriture : 1 Le Meur 2 Langle. — Version Latine : 1 Duvaill, 2 Bellec. — Thème Latin : 1 Bellec, 2 Kerrien. — (B) Arithmétique : 1 Glémarec, 2 Saillour. — Orthographe : 1 Glémarec, 2 Le Meur.

Huitième : Narration : 1 Séité, 2 J. Le Pape. — Ecriture : 1 J. Le Pape, 2 Y. Le Pape. — Dessin : 1 J. Le Pape, 2 Urien — Orthographe : 1 J. Le Pape, 2 Le Gall. — Lecture : 1 Séité 2 Y. Le Pape. — Analyse : 1 J. Le Pape, 2 Y. Le Pape. — Arithmétique : 1 J. Le Pape, 2 Merrien. — Histoire : 1 Y. Le Pape, 2 J. Le Pape.

Neuvième : Arithmétique : 1 Le Jollec, 2 P. Kerbirou. — Catéchisme : 1 du Halgouet, 2 Pochard. — Orthographe : 1 du Halgouet, 2 Séité. — Lecture : 1 Séité, 2 A. Chapel. — Analyse : 1 du Halgouet, 2 Séité. — Dessin : 1 Le Jollec, 2 Moysan. — Géographie : 1 du Halgouet, 2 Séité. — Histoire : 1 Le Jollec, 2 du Halgouet.

Concours de l'Enseignement Chrétien

Les élèves des classes supérieures ont pris part à divers concours organisés, durant l'année, par l'alliance des maisons d'éducation chrétienne. Voici les résultats de ces épreuves :

Première : Dissertation française : G. Quefféléan classé 24^e sur 73 concurrents avec la note 10 sur 20 ; Y. Douguédroit 27^e sur 73, note 10 ; F.-M. Moal, 29^e sur 73, note 10.

Version Grecque : F.-M. Moal, 24^e sur 61, note 10.

Seconde : Composition Française : J. Manac'h, 8^e sur 63, note 11 ; H. Moreau, 17^e sur 63, note 10.

Troisième : Version Latine : M. Doher, 3^e sur 51, note 11.

Au Cercle d'Etudes

Vie intime du Cercle.

La question sociale a été exposée dans l'une des conférences précédentes ; les suivantes portent sur la solution qui doit lui être donnée. Ce ne sont pas les socialistes qui la fournissent : Bruno Peltier, fait une démonstration

lumineuse, bien que nécessairement brève, de la fausseté des principaux points de leur doctrine. Une omission, qu'explique l'étendue du sujet traité, est impitoyablement signalée par le terrible Verveur. Fier de son succès, celui-ci propose alors une objection qui témoigne d'un grand souci sinon d'une parfaite connaissance de la condition des ouvriers. Quefféléan et Pouliquen font à leur tour deux objections, rapidement éclaircies.

Cette séance a marqué l'apogée de la critique ; à la suivante commence son déclin. En effet le contradicteur le plus éminent, Verveur, déjà malmené dans le compte-rendu de Kerrien, se trouve désappointé de n'avoir à faire qu'une remarque de détail. C'est que le mathématicien Jean Bacques, qui donne à la question sociale la solution de l'Eglise, a traité son sujet avec une maîtrise qui dérouta la critique. Pouliquen pose une question (superflue, il est vrai), et Verveur, qui ne veut pas se laisser dépasser, attaque de nouveau l'orateur, mais il est repoussé avec perte.

A la dernière séance, dans un discours vraiment travaillé, logiquement lié et complet malgré sa concision, Chapalain expose ce que l'Etat doit faire pour conjurer la crise sociale. Verveur y voit encore à redire et présente de sévères critiques que Bouts plus modéré réduit à de justes proportions.

Un nouveau critique, Henri Moreau, élève de seconde, fait valoir un bon sens avisé dans une remarque aussi fine que juste.

Mais la première garde son rang grâce à François Moal, qui fait une observation très claire avec une facilité de langage remarquable.

Avec cette séance se termine la série de nos conférences de cette année, car il importe de laisser aux futurs bacheliers le temps de préparer leurs examens.

Conférences extraordinaires.

Dès qu'il eut appris la fondation d'un cercle d'études au collège, Monsieur le Docteur Bagot n'eut rien de plus pressé que de se proposer pour y faire une conférence. Son offre aimable fut, on le devine, acceptée avec empressement.

En conséquence, le lundi de la Pentecôte, tous les membres du cercle se trouvent réunis dans la plus grande

des salles de classe avec leurs invités, les élèves de première et de seconde.

M. le Supérieur salue en M. le docteur Bagot, le médecin dévoué, le père d'une nombreuse famille, et un savant distingué, et le conférencier, dans une causerie du plus haut intérêt, esquisse à grands traits la vie de Pasteur. Passant rapidement sur la jeunesse et les premières études du grand homme, le conférencier en vient à l'énumération de ses célèbres découvertes, depuis la solution du problème des fermentations jusqu'à la découverte du vaccin curatif de la rage ; tout en allant, il se plaît à montrer la liaison logique des recherches de Pasteur et la persévérance qu'il y révéla ; il sait aussi mettre en relief l'utilité des nombreuses découvertes du savant, ainsi que la gloire qui en rejaillit sur la France. Mais Pasteur fut aussi un grand chrétien et Monsieur Bagot termine en le prouvant par la lecture de quelques textes qui montrent que Pasteur resta toujours humble malgré sa gloire et qu'il affirma toujours la nécessité de reconnaître notre impuissance devant Dieu.

La conférence, d'une tournure simple et agréable, parsemée de traits spirituels est un véritable succès pour le conférencier à qui des applaudissements nourris viennent prouver qu'il a été compris et goûté de tous. Le président du cercle se lève alors et traduit la satisfaction générale dans un remerciement bien senti.

M. le docteur Bagot nous est revenu quelques jours après pour nous faire goûter le plaisir d'une seconde conférence. Après avoir parlé des belles découvertes de Pasteur, il serait nécessairement incomplet s'il ne disait un mot de leurs applications pratiques, et surtout de l'hygiène qui, peut-on dire, a été véritablement créée de toutes pièces sous l'influence du grand savant : c'est l'objet de la conférence du jeudi 3 juin.

A côté des vaccinations qui, souvent renouvelées, seraient sans doute les préventifs les plus efficaces contre les maladies microbiennes, mais seraient difficilement réalisables, dans la plupart des cas, il existe des moyens plus simples et à la portée de tous pour se garder des microbes qui nous entourent et qui se trouvent dans l'air, l'eau, les aliments ou les vêtements. Monsieur Bagot indi-

que ces moyens et, pour terminer, formule les règles particulières à observer lorsqu'on soigne un malade.

La conférence est, comme la précédente, suivie avec grande attention : le sujet est sans doute par lui-même du plus haut intérêt ; mais il faut dire que Monsieur le docteur Bagot possède à fond l'art de tourner au simple et de rendre vivants les sujets les plus arides.

Monsieur le Supérieur le remercie de nouveau de son amabilité, tout en laissant entendre que nos successeurs pourront encore en profiter l'année prochaine.

Donation. — Nous sommes heureux de pouvoir remercier Monsieur Lanchou, de Brest, qui a bien voulu s'intéresser à nos efforts en donnant cinq francs pour la caisse de notre cercle.

Les secrétaires du Cercle.

Ephémérides Mai - Juin

« Le petit bacc »

M. le Supérieur a tenu cette année à instituer un examen préparatoire au baccalauréat, désigné pour cette raison dans notre vocabulaire sous le nom de « petit bacc ». Son but est de nous donner comme un avant-goût des épreuves qui nous attendent les 1^{er}, 2 et 3 juillet et de nous permettre d'avoir une idée assez juste de notre valeur. Les épreuves écrites se déroulent du 10 au 15 mai, les épreuves orales du 17 au 20.

Journées d'espoirs, de réconfort pour les uns mais hélas de déconvenue, pour les autres.

Certains sont enchantés des sujets qu'ils ont eu à traiter et ne demandent qu'à voir une telle chance leur sourire le jour de l'examen ; d'autres au contraire sont presque déçus. — Bref l'expérience est concluante : les « admis » au lieu de s'endormir sur leurs lauriers devront continuer à fournir un travail assidu jusqu'à la fin du trimestre ; quant aux autres qui se sont fait « coller » ils devront se surtaxer pour être à la hauteur de leurs camarades, le jour de l'examen.

Jeudi 13 Mai — Fête de l'Ascension ; sermon de M. Mazéas.

Samedi 15 Mai — Conférence de Bruno Peltier sur le socialisme.

Samedi 22 Mai — Au cercle d'études, Jean Bacques donne son discours sur la solution apportée par l'Eglise à la question sociale.

Lundi 24 Mai — Première conférence de M. le docteur Bagot sur Pasteur et son œuvre.

Jeudi 27 Mai — Deuxième Conférence de M. Bagot sur l'hygiène.

Samedi 29 — Conférence de Y. Chapalain, sujet : l'Etat et la question sociale.

Dimanche 30 — Sermon de M. Le Roux, sur le Pater.

Jeudi 3 Juin — Le temps étant superbe nous prenons notre 1^{er} bain. — Joli coup d'œil que de voir 350 ou quatre cents baigneurs barbotant ensemble dans « la grande tasse »

Dimanche 6 — Solennité de la Fête-Dieu. — Les collégiens se joignent à la procession partie de la cathédrale et qui parcourt les principales rue de la ville. Notre musique sous la direction de son chef habile est encore à l'honneur.

Jeudi 10 — M. l'abbé Loaëc, vicaire à St-Martin de Brest, donne au cercle d'études une conférence sur les œuvres de jeunesse dans les villes. — Il nous montre comment l'enfant puis le jeune homme formés dans les patronages et les œuvres de jeunesse catholique arrivent à posséder une instruction religieuse très suffisante, des convictions fortement établies.

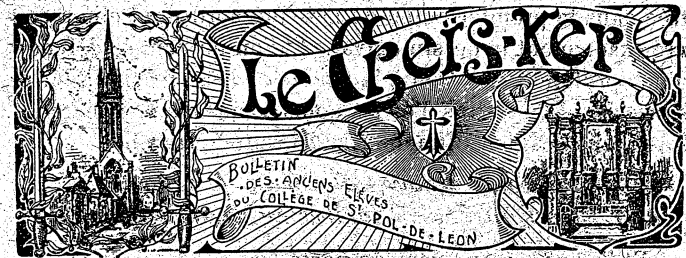
Vendredi 11 — Fête du Sacré-Cœur, sermon de M. Loaëc, sur la dévotion au Sacré-Cœur. — Congé.

..... Et le chroniqueur de ces modestes éphémérides passe la plume au suivant, car il est de la classe, et dit adieu — déjà ! — à ses années d'enfance.

P. MOREAU.

élève de mathématiques.

La Gérante : J. LE GOAZIOU.



Compte-Rendu de la Réunion annuelle DES ANCIENS ÉLÈVES

Du Collège de St-Pol-de-Léon et de l'Institution N.-D. du Creis-Ker

La réunion des Anciens Elèves du Collège de Léon et de l'Institution N.-D. du Creis-Ker s'est tenue cette année le Jeudi 16 Septembre. Il s'en faut que nos amis aient tous répondu au grand nombre d'invitations que nous leur avions adressées : néanmoins, vers les neuf heures, après l'arrivée des trains de Brest et de Morlaix, un groupe imposant se pressait déjà aux portes du Collège.

L'Office Religieux

Nous entrons à la Chapelle, à 9 heures précises ; et dès l'entrée, nous constatons avec satisfaction qu'elle n'offre plus cet aspect lamentable de monument en ruine qui attristait les regards, les années passées. Des vitres neuves ont réparé les déchirures qui déshonoraient nos verrières ou vitraux ; et désormais la chapelle est protégée contre les vents et les pluies de tempête.

Il y a mieux ; et nous nous arrêtons devant la plaque commémorative de nos morts de la guerre : elle est encas-

trée dans le premier enfeu du bas-côté nord dont elle recouvre exactement le dessin ogival. Et l'on ne peut se défendre d'une profonde émotion à la vue de ce beau marbre noir où s'inscrivent en lettres d'or les noms de nos chers camarades. Au-dessus des listes funèbres se lit cette épigraphe :

*Pro vobis cecidimus ; orate pro nobis,
Aux Elèves du Collège tombés au Champ d'honneur*

Et l'on songe aux vers du poète :

*Vos corps sont là-bas sous le sable,
Et pour toujours sont clos vos yeux ;
Mais sur le marbre impérissable,
Nous graverons vos noms glorieux.*

Nous nous pressons sur les bancs où, si souvent, au temps de notre adolescence, nous nous sommes agenouillés devant la statue aimée de Notre-Dame du Creis-Ker ; et le flot des pieux souvenirs envahit notre âme. Cependant l'office célébré à la mémoire des morts de l'année, commence. Il est célébré par M. le Chanoine Léon, recteur de Cléder. M. l'abbé Lazennec tient l'harmonium ; MM. le chanoine Le Gall, curé-doyen de Taulé, et Ciec'h, aumônier de Keranna, ancien professeur au collège, dirigent le chant.

A l'Evangile, M. l'abbé MESGUEN, supérieur l'Institution N.-D. du Creis-Ker, monte en chaire et prononce le très beau discours que voici :

*Au nom du Père, et du Fils, et du St-Esprit,
Ainsi soit il.*

Non mariar, sed vivam !

Ce n'est point la mort qui nous attend, mais la Vie !

Messieurs,

Nous, sommes réunis aujourd'hui dans cette chapelle, tout spécialement pour rendre un hommage commun à nos chers morts de la Grande Guerre : vingt-six noms de prêtres ou séminaristes, soixante-quinze noms de laïques, tel est, Messieurs, le funèbre bilan inscrit sur la plaque commémorative due à votre générosité (1)

(1) La plaque revient à 2,400 fr. Nous avons déjà recueilli 2,000 fr. environ.

A lui seul, ce long nécrologe voudra, j'en suis sûr, pour nos élèves, le plus éloquent des discours sur le patriotisme.

Je me suis laissé persuader que, représentant auprès de vous notre vieille maison, c'était pour moi un devoir tout indiqué que de vous remercier du pieux sentiment qui vous a inspirés et d'évoquer également, en quelques mots, le souvenir de ceux qui, au prix de leur sang, ont ajouté une page glorieuse entre toutes, au Livre d'Or de notre Collège.

Avant d'aller plus loin, permettez-moi cependant, Messieurs, de vous faire un aveu très simple et très sincère. En cette circonstance plus que jamais, j'ai l'impression très nette que je tiens la place d'un autre. C'est à un autre qu'il eût appartenu de célébrer la mémoire de nos Anciens tombés au champ d'honneur et dont plusieurs, très jeunes encore, lui devaient une part de leur formation morale. C'est à un autre qu'il eût convenu d'énumérer les hauts faits de ces héros dans l'âme desquels il avait fait passer beaucoup de son âme et qui, fidèles à l'esprit qu'il leur avait inculqué, surent mourir sans une plainte pour le salut du Pays. Mais, Messieurs, vous ne l'ignorez point : M. le chanoine Floc'h, mon prédécesseur toujours regretté a été, lui aussi, une victime de la guerre : des fatigues excessives usèrent son corps avant l'âge, des deuils cruels et multipliés brisèrent son cœur de père et le vaillant ouvrier qu'il fut ne connut le vrai repos que le jour où il fut appelé par Dieu à rejoindre, dans la paix éternelle, les chers disparus qu'il avait pleurés.

Il me semble, Messieurs, que j'interpréterais assez exactement la pensée qu'il eût aimé à développer devant vous en vous adressant, en son nom, cette invitation pressante :

« Ne laissons point sombrer dans l'oubli le sacrifice de nos morts ! »

Eux-mêmes d'ailleurs ne nous disent-ils pas du fond de leurs tombes perdues, abandonnées peut-être, là-bas, dans quelque coin des vastes champs de bataille : « Pro vobis cecidimus ! Orate pro nobis ! »

« Pro vobis cecidimus ! »... « Nous appartenons à une génération de sacrifiés » (1) c'est la phrase impressionnante qu'on retrouve souvent, diversement exprimée, sous la plume des soldats de la Grande Guerre.

(1) Ch. Péguy.

Oui ! tous ceux d'entre eux qui ont vécu sur la ligne de feu ont été véritablement des « sacrifiés » et, bien qu'il soit douloureux au-delà de toute mesure, ce sera néanmoins l'éternel honneur de la France que tant de ses enfants — 1.600.000 ! — aient succombé pour la défense de sa cause. Le sacrifice, Messieurs, est la rançon de toute action humaine réellement grande et l'esprit de sacrifice est la marque des cœurs magnanimes.

Par son essence même, l'esprit de sacrifice surnaturalisé par la foi, est le dernier mot de la vertu ; il implique, en effet, le dépouillement et l'oubli de sa propre personne, le don et, à l'occasion, jusqu'à la perte de soi-même (1).

L'esprit de sacrifice convient donc éminemment au chrétien, au disciple de Jésus-Christ qui fut le grand Imolé. On pourrait affirmer que plus il est développé dans une âme, plus cette âme est rapprochée de Dieu. C'est ce qui explique, sur ce point comme sur tant d'autres, l'antinomie qui existe entre l'esprit du monde, tout imprégné de sensualisme païen et l'esprit de l'Evangile qui arrache l'homme à lui-même pour l'entraîner sur les hauteurs. A la séduisante mais trompeuse maxime du monde qui prêche la révolte contre la souffrance et qui nous dit : « Jouissez de la vie qui est si courte. Qui sait si nous serons demain ? », s'oppose le commandement évangélique : « Sanctifiez-vous en combattant la nature, en étouffant vos passions dans leur germe, en sachant vous résigner dans la douleur et l'épreuve, en mourant ainsi à vous-mêmes. Mourir à soi-même, c'est vivre en Dieu. *Non moriar, sed vivam !* »

La vie chrétienne repose, par conséquent, toute entière sur l'idée de sacrifice et on nous demande de l'embrasser comme un moyen de purification et de perfectionnement moral.

Ceux de nos Anciens qui sont morts pour la Patrie, c'est-à-dire qui se sont « sacrifiés » pour les autres n'avaient pas eu de peine Messieurs, à saisir la portée de cet enseignement, en dépit de son austérité.

Leur éducation les y avait préparés et leur histoire est notre histoire à tous ou peu s'en faut.

Dès leurs plus jeunes années, ils ont trouvé, au sein même de la famille, des exemples de renoncement quotidien.

C'est le père qui se livre à un rude labeur et s'impose des privations pour que les siens soient plus heureux, qui accepte,

(1) Cf. Le Prix de la Vie — Ollé-Laprune.

avec joie, de voir se multiplier autour de lui de nombreux descendants, assume sans trembler, une charge bien pénible, sans doute, mais combien douce aussi parce que c'est l'espoir de l'avenir et la consolation de la vieillesse prochaine. C'est la mère, si digne et si bonne, ménagère paisible et laborieuse, qui, avec sa foi robuste, ne recule pas devant les lourdes obligations de la maternité, élève ses fils et ses filles, suivant les principes religieux encore fortement enracinés chez nous, grâce à Dieu, et veille sur leurs âmes avec une constante sollicitude.

Quelle leçon pour un jeune homme que celle d'un tel père et d'une telle mère se dévouant ainsi tout entiers pour ceux qu'ils aiment, car « le plus rigoureux sacrifice, comme l'a dit un grand évêque, est de faire chaque jour et à chaque heure la volonté de Dieu plutôt que la sienne, malgré les répugnances, les dégoûts et les lassitudes » (1).

Les traditions familiales sont continuées dans notre collège chrétien où, vous le savez tous, Messieurs, sous l'inspiration maternelle de Notre-Dame du Creisker, des maîtres profondément pénétrés de leur haute mission ont à cœur, aujourd'hui comme hier, d'apprendre aux enfants qui leur sont confiés la fidélité scrupuleuse à la conscience et à Dieu par le sacrifice d'une parole ou d'une action défendues, d'une fréquentation ou d'une lecture dangereuses, d'une plainte ou d'une violence déplacées,

Quand une âme a été ainsi façonnée, trempée, elle est prête à encourir aux heures graves tous les risques que comporte le devoir accompli jusqu'au bout, à fixer, d'un fier regard, les conséquences dernières d'un acte difficile, ou même héroïque : elle est mûre pour le sacrifice total, celui de la vie !

Nos cent morts, Messieurs, furent de cette lignée d'âmes supérieurement formées, et il suffit de parcourir leurs citations, de feuilleter leurs lettres ou de lire leurs biographies si éloquentes pour la plupart dans leur brièveté pour être indubitablement émus de tant de délicatesse, de tant d'abnégation, de tant d'esprit de foi !

Je ne voudrais pas avoir l'air, Messieurs, d'établir des distinctions, de marquer des préférences entre nos chers disparus en rappelant tel ou tel nom, en soulignant telle ou telle action d'éclat : égaux dans la donation complète d'eux-mêmes, ils ont droit de notre part à un égal respect, à une égale estime, à une égale affection.

(1) Mgr Dupont des Loges, évêque de Metz en 1870, (cité par l'abbé Mouchard — Quelques paroles à ses soldats).

Je désirerais cependant, pour votre édification, cueillir dans le florilège sacré, si l'on peut ainsi dire, des notes intimes laissées par eux, une ou deux pensées frappantes qui révèlent la noblesse de sentiments cachés tout au fond de certaines natures d'élite ; au surplus, elles ne font que traduire, en des termes admirables, ce que d'autres peut-être ont éprouvé plus confusément.

« Dans votre souvenir de moi, écrivait un prêtre à sa famille, (1) priez seulement pour que je ne tarde pas à être réuni à Jésus au Ciel, et soyez consolés, parce que c'est moi-même qui vous dis que je suis mort dans la joie de mon âme, car je n'ai demandé ni de retourner ni de mourir, mais de faire ce qui me vaudrait de gagner le plus d'âmes à Jésus »...

.., « Je choisis la meilleure part, ajoutait-il. Quelle est-elle ? La mort ? Le retour ? Je ne sais pas. Je choisis la plus belle ».

Pour la plus grande douleur des siens, la « part choisie », ne fut point le retour ! Dieu en avait décidé autrement. Le prêtre qui parlait ce langage d'entier abandon à la Providence tombait glorieusement à Soyécourt, le 4 Septembre 1916, en allant, comme volontaire, à la recherche des blessés.

Il s'était offert, en holocauste, pour son double idéal : la France et les âmes. Le Bon Dieu agréa son sacrifice : « *Pro vobis cecidimus !* »

« *Pro vobis cecidimus !* » — « Nous nous sommes immolés pour vous. En échange, réservez-nous une place dans vos prières. Orate pro nobis ! »

Messieurs, la prière est le seul souvenir durable et la seule récompense adéquate, ici-bas, au sacrifice de nos morts.

L'âme bretonne qui est si profonde et si sérieuse, l'âme chrétienne surtout qui se nourrit de l'imitation sait à quoi s'en tenir touchant l'inconstance et la frivolité des hommes ; elle sait ce que vaut la gloire telle que le monde la conçoit.

Certes, il se trouvera des poètes pour chanter les exploits de ceux qui sont tombés et pour s'émouvoir de leur disparition prématurée.

« Pauvre martyr obscur, humble héros d'une heure,

M. l'abbé Jean-Marie Conseil, originaire de Cléder, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix. Il vient d'être l'objet d'une citation posthume avec attribution de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palmes.

Je te salue et je te pleure ! » (1).

Ce serait un hommage qui aurait son prix s'il n'était pas trop souvent profané par le dilettantisme.

Nous avons lu, par ailleurs, avec un intérêt passionné le récit des honneurs grandioses décernés par la France reconnaissante à la mémoire de « ceux qui sont morts pour elle ». La veillée des armes, le 14 Juillet, auprès de l'Arc de Triomphe, l'éclatant défilé des troupes innombrables à travers les rues de la capitale, le salut vibrant d'enthousiasme à l'adresse de nos incomparables soldats et de chefs dignes de leur vaillance, tout ce bruit, tout cet appareil officiel peut obliger la foule affairée à se replier sur elle-même, à reporter son regard sur un passé encore récent, chargé de douleurs à peine cicatrisées. Puis le souvenir un instant ravivé s'efface bien vite, bientôt la nuit couvre de nouveau la multitude des dévouements anonymes : de nouveau, c'est l'oubli !

Aussi de là où ils sont, nos chers morts qui ne seraient pas encore au nombre des élus seraient tentés de nous dire :

« Vanité des vanités que ces démonstrations d'un jour, ces témoignages éphémères de sympathie pour nous ; dans le monde où nous vivons, ils nous laissent indifférents. Nous avons fini de servir la patrie du temps, nous ne songeons plus qu'à la patrie de l'éternité. Mais pour entrer au Ciel il faut être si saint que nul ne sait jamais s'il est digne d'amour ou de haine. Ne cessez donc point de prier à notre intention, afin que Dieu nous reçoive à tout jamais dans le sein de sa miséricorde. Intercéder en notre faveur, c'est hâter pour nous l'heure de la vie pleine, dans le bonheur parfait. « Non moriar, sed vivam ! »

Messieurs, c'est la foi dans une survie qui met seule en valeur le glorieux sacrifice de nos morts. Ne nous contentons donc pas, dans un geste vain et passager, de nous incliner devant eux, de nous promettre de conserver fidèlement leur mémoire. Prions pour eux ! En chrétiens que nous sommes, nous confessons ainsi que l'homme ne meurt pas tout entier, que l'âme demeure après le corps et que tous deux, un jour, seront éternellement réunis : « *Et in carne meâ videbo Deum Salvatorem meum !* » Ce n'est pas, en effet, pour un être à jamais dissous, pour une ombre à jamais évanouie que l'Eglise nous fait entonner des chants d'espérance. Selon le mot de Saint-Paul, nous ne pleurons pas nos disparus, « *sicut ceteri qui spem non habent* », parce que nous croyons

(1) Cf. Patrie — Opéra de Palhadile

fermement que ceux de nos parents ou de nos amis qui ne sont plus vivants encore, vivront toujours, qu'un Dieu souverainement juste et bon et qui voit tout, qui sait tout récompensera dignement tôt ou tard, leurs actes de bravoure connus ou inconnus des hommes. Ils n'ont fait que quitter la terre d'exil pour la véritable patrie où les attendent, après le combat, les palmes immortelles.

Et voilà pourquoi, Messieurs, sur le tertre qui les recouvre, dans les cimetières lointains de Verdun, de la Champagne ou de la Somme, sur chacune des tombes de nos Anciens morts pour la France, on pourrait inscrire : « A l'ombre de la croix, je repose et j'espère ! »

* * *

Messieurs, la croix est, par excellence, le symbole du sacrifice. Nous avons voulu qu'elle ornât la plaque commémorative de nos chers disparus, qu'elle brillât au-dessus de leurs noms comme un signe de résurrection et de vie : « *Ego sum Resurrectio et vita* ».

Où ! par delà les misères et les souffrances d'ici-bas, par delà les tristesses de la séparation, par delà les affres de l'agonie, la Croix reste la consolation suprême parce qu'elle est le gage de l'immortalité dans un monde meilleur :

« Celui qui vit et croit en moi ne mourra jamais ».

Ainsi soit-il !

Monsieur le Supérieur descend de chaire ; et tandis que le saint sacrifice se poursuit, M. le chanoine Le Gall, entonne le Credo que reprend en chœur l'assistance ; puis c'est notre cher et vieux cantique :

Vierge, toujours, garde nos cœurs...

qui n'obtiendrait peut-être pas les suffrages des critiques exigeants, mais que nous aimions tant à chanter de tout notre cœur, dans telles circonstances d'un souvenir agréable.

Après la messe, M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, procède à l'inauguration liturgique de la plaque commémorative. Cette courte cérémonie est suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement que donne M. le chanoine Cardinal, curé-doyen de Plougastel-Daoulas.

M. l'abbé Clec'h se fait alors entendre dans le beau cantique du P. Berthelon :

Heureux enfants d'une mère chérie,

et sa voix toujours puissante et profonde éveille en nous les échos des belles fêtes religieuses d'autrefois. Puis l'office se termine, et nous quittons la chapelle pour nous rendre à la salle de réunion...

La Réunion

Nous nous pressons au nombre de cent quatre vingts environ dans la vaste salle d'études des moyens. La séance s'ouvre à 11 heures, sous la présidence de M. le docteur Bagot, président de l'association. M. le Président commence par souhaiter la bienvenue aux camarades qui ont répondu à l'appel du bureau de l'association ; il fait une mention rapide, en regrettant qu'elles soient trop nombreuses, des lettres d'excuses que lui ont écrites les camarades empêchés de se trouver au rendez-vous ; et il aborde l'ordre du jour de l'Association. Il pose tout d'abord la question du renouvellement partiel du bureau et du conseil d'administration : Le mandat du président et du tiers des conseillers est en effet, expiré. A l'unanimité des voix, M. le docteur Bagot, président, MM. les abbés Francès, Jacq et Pouliquen, membres du conseil d'administration se voient renouveler leur mandat. C'est à la même unanimité que l'association confie à M. l'abbé Mesguen, supérieur de l'Institution du Créis-Ker, la fonction de vice-président de l'Association, en remplacement de M. le chanoine Flo'ch décédé.

Monsieur le Président donne alors la parole à M. l'abbé FALHON pour le compte-rendu financier de l'Association. M. Falhon expose ainsi qu'il suit, la situation financière de l'Association :

COMPTE - RENDU FINANCIER

Exercice 1919 - 1920

Recettes de l'Association . . .		5.844 fr. 90
DÉPENSES	1 ^o Banquet.	852 fr. »»
	2 ^o Messes pour les anciens élèves.	20 »»
	3 ^o Frais d'impression de l'annuaire	354 »»
	4 ^o Frais généraux d'impression, convocations, recouvrements, de cotisations	212 45
	5 ^o Prix des anciens élèves	50 »»
	6 ^o Bourses d'études (21 à 200 fr.).	4.200 »»
TOTAL.		5.688 fr. 45
BALANCE	Recettes	5.844 fr. 90
	Dépenses	5.688 45
	EN CAISSE A CE JOUR.	156 fr. 45

M. le Président remercie, au nom de l'Association, M. l'abbé Falhon, pour sa bonne gestion, et donne la parole à M. l'abbé Le Meur, pour la lecture de son rapport sur la question du bulletin « Le Creis-Ker ».

M. Le Meur rend compte des transformations qu'a subies la revue au cours de l'année écoulée : « Le format petit journal, dit-il, a fait place au format petite revue dont le manie-ment plus agréable et la disposition plus rationnelle sem-blaient devoir donner satisfaction à un plus grand nombre d'abonnés et lecteurs... En même temps nous augmentions notre tirage, et pour atteindre tous ceux qui s'intéressent au passé comme au présent du collège : anciens élèves, élèves actuels, familles..., nous le portons de 400 à 1.250 et même 1.300 exemplaires.

» Mais de ce double fait auquel il faut ajouter celui de la cherté de l'impression et surtout celui de la crise du pa-pier, nos dépenses s'accroissaient considérablement. Cepen-

dant, les familles à qui nous assurons le service du bulletin ne nous aidaient guère à en couvrir les frais ; et nous con-stations que c'est sur les anciens que nous devons surtout compter pour nous permettre de vivre.

» Aussi lorsque, en juillet dernier, nous avons payé à notre éditeur les 1000 et quelques francs qui représentaient notre dette pour les trois mois d'avril, mai et juin 1920, nous avons touché le fond de notre caisse. C'est ce qui explique que le *Creis-Ker* n'ait point paru en juillet, août et septem-bre. Et il est impossible d'en poursuivre le service dans les mêmes conditions.

» Il appartient donc à l'Association de décider s'il lui paraît désirable que le *Creis-Ker* continue de paraître dans la même forme et avec le même programme ; et s'il ne con-vient pas de lui garantir des ressources rigoureusement as-surées.

» Or il apparaît tout d'abord que le chiffre de 1250 exemplaires était singulièrement exagéré. Il conviendrait, semble-t-il, de le réduire au nombre de ceux qui ont bien voulu l'alimenter de leurs souscriptions régulières, et nous descendrions alors à un chiffre maximum de 500. Au prix où est le papier, cette réduction représente une économie appréciable.

» D'autre part, il est avantageux de substituer au systè-me toujours aléatoire des souscriptions bénévoles, celui des abonnements qui permet de tabler sur une somme nettement déterminée et de ne pas s'engager au-delà de ses possibilités.

» Enfin il n'est peut-être pas nécessaire que le bulletin paraisse tous les mois, et l'on pourrait accorder à ses rédac-teurs les deux mois de vacances dont jouissent par ailleurs M. le Supérieur, MM. les professeurs et les élèves qui en as-surent la rédaction.

» Cela étant, voici quelques chiffres qui nous ont été communiqués par notre éditeur et qui établissent en moyenne les dépenses prévues pour l'exercice 1920-21. Il ne s'agit bien entendu que de chiffres approximatifs, ou même sim-

plement probables, car à l'heure actuelle nul ne saurait prédire les fluctuations des prix du papier :

Un tirage de 450 exemplaires à 20 pages nous coûterait 225 fr.
 » » » 24 » » 262 fr.

Soit pour les dix numéros d'une année, 2250 ou 2620 fr.

Si nous étions assurés de 450 abonnements à 6 fr., ce qui représente la somme de 2.700 fr., nous pourrions continuer l'œuvre entreprise en juin 1916.

» Il appartient encore une fois à l'Association de décider du sort de notre petite Revue ».

Une courte discussion s'engage sur le rapport de M. Le Meur : non pas tant d'ailleurs sur la question de principe : à l'unanimité, il est décidé que le *Creis-Ker* doit continuer à vivre sous sa forme actuelle, que sur la question des ressources. L'abonnement à 6 fr. est adopté comme un minimum qu'il serait désirable de dépasser, car il n'est pas sûr que du premier coup du moins, la revue trouve ce chiffre de 450 abonnés. M. le président voudrait que les familles des élèves fussent taxées d'office : mais étant donné les objections possibles, peut-être même les protestations, cette solution est écartée. Une autre solution proposée par M. V. Balanant, trouve plus de faveur : on maintient l'abonnement à 6 fr., mais on émet le vœu que plusieurs de nos amis ou lecteurs s'engagent à payer leur abonnement 10 fr. : pour peu qu'il y ait de ces abonnés volontaires, il y aurait là pour la revue un accroissement de ressources appréciable. M. le Supérieur fait remarquer que beaucoup d'anciens ont déjà pensé à cette solution, et qu'ils l'ont même mise en pratique, car tels de nos souscripteurs ont figuré dans nos listes pour une moyenne qui dépassait 5 fr. l'an ; et M. Mesguen profite de l'occasion pour les remercier de l'intérêt qu'ils ont bien voulu témoigner au bulletin. M. le vicomte H. de Guébriant signale les avantages du système des annonces, qui garantit à telle autre revue analogue un supplément de ressources : évidemment un choix s'impose dans les annonces, mais ce

choix n'est pas très difficile, et s'il est judicieux, il peut assurer au bulletin une diffusion plus grande. L'indication est retenue pour être utilisée au besoin.

M. le Supérieur résume en quelques mots les conclusions de cette discussion. Il est décidé en principe : 1° que le *Creis-Ker* continue à paraître ; 2° Que l'abonnement en est fixé à 6 fr. ; 3° qu'il paraîtra tous les mois pendant dix mois.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance et nous nous dirigeons vers la salle du banquet.

Le Banquet

Quatre tables sont dressées dans la grande salle d'études des petits : une décoration sobre et de bon goût, de plantes vertes et de fleurs de serre relève la blancheur des nappes. A la table d'honneur prennent place MM. le docteur Bagot, président de l'Association, Mesguen, supérieur de l'Institution du Creis-Ker, V. Balanant, député du Finistère, Treussier, curé-archiprêtre de St-Pol-de-Léon, H. de Guébriant, président de l'office central des œuvres rurales, Cardinal, curé-doyen de Plougastel-Daoulas, docteur Glérant, Léon, recteur de Cléder, Breton, supérieur à N.-D. du Bon-Secours, Salomon, inspecteur diocésain de l'Enseignement libre, Le Gall, curé-doyen de Taulé, Coatarmanac'h, Clech, et d'anciens professeurs de la maison, etc.

Un repas abondant et délicat à la fois fait honneur à la cuisine du collège. Il est ainsi composé :

Potage vermicelle
 Bouchées à la Reine
 Andouilles purée
 Poulet rôti
 Salade
 Haricots verts sautés
 Biscuits garnis
 Dessert
 Vins fins
 Café

Les Toasts

Cependant, l'heure s'avance : le premier train part tôt après déjeuner : M. le Président demande donc le silence pour les toasts, et donne la parole à *M. l'abbé Mesguen*, supérieur de l'Institution du Creis-Ker, qui s'exprime ainsi :

Monsieur le Président,

C'est pour tous les Anciens, j'en suis convaincu, une joie très vive que de voir reprendre définitivement la tradition de nos fraternels banquets d'avant-guerre et nous sommes heureux, Monsieur le Président, de vous retrouver, avec le prestige de votre science et de votre dévouement, à cette place d'honneur qu'occupait l'an dernier, Mgr Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest. A son grand regret, il a été empêché de venir, aujourd'hui, à Saint-Pol, mais il est, je le sais, de cœur avec nous. En notre nom à tous, je lui adresse l'hommage de notre vénération en demandant au Bon Dieu et à Notre-Dame du Creis-Ker de le conserver longtemps encore à la tête de sa magnifique paroisse.

Monsieur le Président, je vous prierai d'user de vos prérogatives pour m'accorder l'autorisation de faire un toast... très court. Je ne veux pas oublier, en effet, que les organisateurs de la fête du *Bleun-Brug* que nous aimons à saluer dans la personne si sympathique de M. le chanoine Cardinal auraient lieu d'être mécontents si j'allais, indiscrètement, leur dérober une part trop large de l'après-midi qu'ils se sont réservée. Leur cause est la nôtre : nous serions fâché, de leur faire éprouver une peine même légère.

* * *

Messieurs les Anciens,

Laissez-moi, à titre de nouveau supérieur, vous souhaiter à tous, prêtres et laïques, la plus cordiale des bienvenues. Socrate disait de sa maison qu'on lui reprochait d'avoir bâtie trop petite : « Plût aux dieux qu'elle fût pleine d'amis ! » Nous, nous voudrions que nos salles fussent plus spacieuses encore, nos chambres plus nombreuses, afin de recevoir, le plus souvent possible, la visite de nos Anciens. En chacun d'eux, nous le savons, nous comptons un ami : chaque fois qu'il vous plaira, Messieurs, de venir chez

nous, nous espérons pouvoir vous faire sentir que vous serez chez vous !

Ce ne sera, d'ailleurs, que justice ! C'est pour nous une tâche bien agréable que de vous exprimer toute notre reconnaissance pour les marques de bienveillance effective que vous ne cessez de nous témoigner, en nous encourageant par des paroles réconfortantes, en nous prêtant à l'occasion, le concours le plus empressé. J'ai déjà eu l'honneur de remercier publiquement M. le Curé-Archiprêtre et M. le Maire de Saint-Pol, ainsi que M. le vicomte de Guébriant de tout ce qu'ils ont fait, de tout ce qu'ils font pour nous : ils ont le secret, quand il s'agit de notre maison, d'être aussi délicatement serviables que les Anciens qui nous portent le plus d'affection. Qu'il me soit permis, aujourd'hui, d'associer à leurs noms celui de M. le député Balanant, l'un des braves entre les braves de la Grande Guerre. Si notre Chapelle n'offre plus, avec ses verrières trouées, ouvertes à tous les vents et à la pluie, l'aspect d'un monument en ruines, c'est à la double intervention de M. Balanant et de M. le comte de Guébriant que nous le devons. Que Notre-Dame du Creis-Ker daigne les récompenser Elle-même d'avoir voulu qu'Elle eût enfin un sanctuaire digne d'Elle et de Notre-Seigneur !

* * *

C'est aux pieds de notre Vierge aimée, de la Vierge de notre adolescence qu'il nous est doux surtout, Messieurs, de nous rencontrer à pareil jour. Notre officiant de ce matin, le vénérable recteur de Cléder, M. le chanoine Léon qui porte si allègrement ses quatre-vingts ans sonnés a dû tressaillir d'aise, comme nous tous, en entendant chanter ses louanges par M. le Curé de Taulé dont la voix chaude et pure s'harmonisait si bien avec la voix grave et puissante de M. Clech, aujourd'hui aumônier à Quimper et qui fut pendant trente-deux ans professeur au Collège de Léon.... Messieurs, je vous remercie, ainsi que M. Lazennec et M. Cadiou qui ont tenu l'harmonium en musiciens consommés.

* * *

... « Nos jeunes cœurs formeront la couronne
de Notre-Dame du Creis-Ker » !

Messieurs, les anciens, c'est le privilège des maisons d'éducation comme la nôtre de former des cœurs éternellement jeunes,

jeunes pour se souvenir des excellents maîtres qui nous ont élevés et des lieux qui nous ont vus grandir, jeunes pour aimer la jeunesse à notre tour, jeunes enfin pour chérir passionnément, avec une tendresse d'enfant, Celle qui à nos yeux ne vieillit jamais puisqu'Elle est notre Mère !

Messieurs, en vous disant : « Merci ! » au nom de Notre-Dame du Creïs-Ker, d'être venus si nombreux — et quelques-uns de fort loin — la saluer, encore une fois, je la prie de bénir vos plus chères intentions.

Je bois, Monsieur, à votre santé, à la santé des absents, à la santé de tous les membres de notre grande famille !

De longues acclamations saluent la conclusion de ce toast qui, à chaque instant, a été interrompu par les applaudissements unanimes. M. le Président donne alors la parole à M. **Victor Balanant**, député du Finistère, chevalier de la Légion d'Honneur.

« Messieurs, dit-il, les éloges que je viens de recevoir m'ont été droit au cœur, mais je désire les retourner au Creïs-Ker. Tous ceux qui m'ont connu, et je vois sourire mon bon oncle et mes vieux maîtres qui furent payés pour me connaître, — tous ceux-là savent combien je dois au Creïs-Ker et ne s'étonneront pas que je fasse le possible pour lui témoigner ma reconnaissance. On me sait gré des démarches que j'ai faites près des bureaux compétents en vue de hâter les travaux de restauration de notre magnifique chapelle : je n'ai fait de la sorte que m'acquitter d'une très petite partie de ma dette de reconnaissance envers la vierge du Creïs-Ker qui fut pour moi si bonne et si maternelle... Mes chers amis, je suis vraiment heureux aujourd'hui de me retrouver dans l'atmosphère fraternelle et familiale qui est la même ici que dans l'ancien collège ; et il me plaît de venir remercier devant vous le vieux collège du bien qu'il m'a fait. L'an dernier j'y étais venu porter les remerciements des poilus de la guerre, et je déclarais que si nous avions pu nous montrer ce que nous avons été, c'est que nous avons reçu ici une éducation qui avait fait de nous des hommes, des soldats.

des idéalistes et des chrétiens convaincus : et c'est de quoi je remerciais nos éducateurs. Je leur renouvelle aujourd'hui comme député, les remerciements que je leur apportais comme soldat

M. le Supérieur, je tiens à vous remercier spécialement pour l'émotion très douce que j'ai ressentie ce matin à la chapelle, tandis que j'écoutais votre beau discours. J'ai été le confident de ce prêtre auquel vous faisiez allusion et dont vous me permettez de citer le nom : j'ai vécu dans l'intimité de l'abbé J.-M. Conseil pendant les deux derniers mois de sa belle vie. Il fit toutes les attaques de la Somme, dans ce magnifique 219^e d'infanterie où le clergé breton était si bien représenté ; et l'héroïsme de J.-M. Conseil y était légendaire ; et lorsque je voulais lui donner quelques conseils de prudence, il me répondait : « Ma vie, tu le sais bien, n'a pas la valeur de celle des pères de famille que je sauve. » Le souvenir de ce bon prêtre est un des plus réconfortants que j'aie gardés de la guerre. Vous le reviviez en moi ce matin, M. le Supérieur ; et n'emporterai-je d'ici que ce souvenir, je vous en remercierais.

J'en emporterai d'autres plus joyeux que m'a rappelés la vue de tant de chers camarades. Je veux aussi en emporter une résolution que je désirerais communiquer à tous : c'est de revenir ici, chaque année, de plus en plus nombreux, de sorte qu'on fût obligé de faire un banquet en plein air pour réunir tous ceux qui seraient accourus pour remercier Notre-Dame du Creïs-Ker, et les maîtres de la maison, c'est ce vœu que je formule en portant la santé de M. le Président, de M. le comte de Guébriant absent, de M. le Supérieur et de tous nos chers camarades. »

Ces quelques paroles dites avec l'accent d'une émotion profonde sont l'objet d'une longue ovation. M. **Antoine Gestin** se lève alors pour porter le toast des jeunes.

« Ce n'est certes pas sans émotion, dit-il, que je viens aujourd'hui prendre la parole au nom des jeunes, devant une telle assemblée d'anciens. Cependant je n'ai pu refuser de

représenter ici mes camarades qui quittent le collège, pour s'enrôler dans vos rangs et qui vont désormais se trouver aux prises avec les difficultés de la vie. Lorsque des personnes à l'esprit réfléchi et mûri par l'expérience voient s'engager dans le chemin de la vie des jeunes gens qui ont terminé leurs études, elles se demandent avec anxiété : Que feront-ils ? Garderont-ils les saints préceptes reçus soit dans leur famille soit au collège, et resteront-ils fidèles aux résolutions prises ici aux pieds de Notre-Dame du Créis-Ker ? Que ces esprits inquiets se rassurent en nous voyant nous éloigner de l'asile de notre jeunesse. Tous, soyez-en sûrs, en quelque occasion que nous nous trouvions et quelque milieu que nous ayons à fréquenter, nous saurons tirer parti des exemples de nos prédécesseurs. Suivre l'exemple de nos anciens ! Tel sera le précepte qui guidera toutes nos actions. Et ainsi nous serons sûrs de marcher toujours dans la voie de la vertu, de la loyauté et de la bravoure. Guidés jusqu'à ce jour par des éducateurs zélés et éminents, nous avons désormais des modèles que nous pouvons imiter.

Avant de quitter cette maison, nous devons donc remercier les professeurs qui consacreront leur temps et leurs forces à l'éducation de notre jeunesse, et dire à nos anciens : Comptez sur nous. Vous avez été braves, loyaux, vertueux ; votre exemple ne sera pas perdu. La semence a été bonne ; excellente sera la moisson ».

M. Gestin s'asseyait au milieu des applaudissements, et M. le Président invite alors M. **le chanoine Cardinal**, curé-doyen de Plougastel-Daoulas à se lever à son tour. M. Cardinal veut d'abord se défendre contre cette invitation qui le prend au dépourvu ; mais la salle joint ses instances à celles du Président, et les anciens élèves du Supérieur de Kéroulas réussissent sans trop grande peine à le faire revenir sur le non tout d'abord prononcé. Et c'est alors une causerie sans apprêt, mais d'un spirituel et charmant abandon, où M. le Supérieur évoque les souvenirs de l'ancien petit Séminaire, et où il sait donner à tous : aux maîtres d'étude, aux élèves,

aux vieux domestiques de la maison et jusqu'aux choses elles-mêmes cette physionomie personnelle ou pittoresque qui les fait revivre un instant devant nous, M. Cardinal obtient le plus vif succès.

M. le **docteur Bagot**, président de l'association se lève alors et clot la série des toasts :

« Mes chers amis, dit-il, ces réunions intimes ont pour but de rapprocher d'anciens camarades, de renouer de vieilles amitiés, mais elles doivent en outre élever nos cœurs et jeter dans nos âmes d'utiles semences. Le propre de l'homme est de se dépasser sans cesse, de tendre toujours à se perfectionner. Mais pour cela il faut avoir un idéal et une âme ardente. Grâce à son intelligence, l'homme a pu triompher des éléments : de même il peut, s'il a un but et une ferme volonté, devenir une force sociale. Ne croyez pas que le meilleur moyen d'entretenir nos forces soit de les ménager. Toute faculté qui ne s'exerce pas, s'étiole et s'appauvrit. C'est une fausse tactique que de s'écouter et de se dorloter. C'est en usant notre énergie que nous la réparons et que nous l'amplifions : dans ce domaine de l'action volontaire, plus on répand, plus on possède ; plus on travaille plus le travail devient facile : c'est la loi de l'habitude. La guerre nous a montré qu'il n'y a point de limite assignable à la force de résistance du corps quand la force morale le mène.

D'ailleurs le devoir n'est pas une hauteur à laquelle les saints peuvent seuls atteindre : il est à la portée de tous et s'accommode aux menus détails de la vie. « Fais ce que dois » ne veut pas dire : fais des merveilles et sois un héros, mais fais bien ce que tu fais : « Age gnod agis » ; applique toi à ta tâche quotidienne, quelque humble qu'elle soit, et fais en sorte de la réaliser de mieux en mieux.

Nous sommes nés pour agir : « vita in motu », Le repos n'est pas une fin, mais un moyen de réparer nos forces en vue de la reprise de l'action. Pour restaurer les ruines accumulées par la guerre, chacun doit fournir son maximum.

d'effort. Honni soit le paresseux : c'est un lèse-patrie et un parasite ; les exigences de la vie actuelle ne permettront à personne désormais de se dérober au travail.

Nous tous qui avons eu le bonheur, dans ce collège de St-Pol, de recevoir une instruction sérieuse et une éducation chrétienne, nous devons donner l'exemple autour de nous. La France a besoin d'une élite ; grâce à nos maîtres, nous devons faire partie de cette élite. Répandons autour de nous la bonne parole ; prêchons d'exemple ; rendons service à nos concitoyens ; suscitons des œuvres utiles chacun dans notre entourage ; ne jalousons pas et ne décourageons pas ceux qui se donnent de la peine, mais aidons les de tout notre pouvoir au lieu de les critiquer ; et ainsi nous contribuerons, dans la mesure de nos moyens et de notre influence sociale, au relèvement de notre pays bien aimé. »

C'est sur ces nobles et réconfortantes paroles que se termine notre fête de famille. Il est près de deux heures ; et le train attend bon nombre d'entre nous. Nous nous quittons donc après un dernier adieu, nous promettant bien de renouveler l'an prochain encore la joie de ces réunions fraternelles.



NÉCROLOGIE

Nos amis ont, pour la plupart, sans doute appris le deuil qui frappe notre Association. Quelques jours après notre réunion du 16 septembre, mourait à Quimper Monsieur le Chanoine Quidelleur, ancien principal du Collège de Léon, président honoraire de l'Association des Anciens élèves. C'est lui qui, en 1910, avait présidé aux débuts de l'Association ; il ne s'était laissé arrêter ni par l'état de sa santé déjà atteinte, ni par les fatigues du voyage ; et il était venu « plus mort que vif » souhaiter bonne chance aux promoteurs de l'entreprise. Nous ne l'avons pas revu aux réunions qui suivirent ; mais notre pensée reconnaissante se portait vers lui, dans ces circonstances surtout, comme vers l'un des meilleurs ouvriers de l'ancien collège, et de ses plus généreux bienfaiteurs. M. le chanoine Quidelleur a été enterré à St-Pol-de-Léon, le 2 octobre dernier, après un office funèbre célébré dans cette chapelle du Creis-Ker qu'il avait restaurée et embellie. D'autre part un service pour le repos de son âme a été chanté dans cette même chapelle, le jeudi 14 octobre, par M. l'abbé Mesguen, supérieur de l'Institution du Creis-Ker devant les élèves de cet établissement.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire ici, à l'intention de tous ceux qui connurent M. Quidelleur, l'article nécrologique que lui a consacré la Semaine Religieuse de Quimper, et où se retrouvent, décrits avec une émotion empreinte de finesse, les traits principaux qui constituaient la physionomie si originale de l'ancien principal.

M. le Chanoine Quidelleur (Louis-Jean-Marie). C'est peut être « *Monsieur le Principal* » que nous aurions dû écrire, car c'était le titre qui lui agréait le plus, la dénomination sous laquelle le désignaient tous ses anciens élèves et les intimes qui l'approchaient : c'est le terme qui évoquait son passé de professeur et de directeur de maison d'éducation. Aussi bien, il semblerait qu'il ait eu dès le

début une vocation, un penchant pour cette mission auprès de la jeunesse studieuse.

Il naissait à St-Pol-de-Léon, en 1835. Après ses années de Séminaire et quelques mois passés comme maître d'étude au pensionnat Keroulas ou Petit Séminaire de Saint-Pol, on le vit, pris d'un beau zèle, s'en aller à Paris perfectionner et compléter ses études littéraires à l'Ecole des Carmes, ce berceau de l'Institut Catholique actuel, et, au bout de quelques années, revenir avec son grade de *licencié*. Mais ce n'était peut-être pas tant le diplôme qu'il ambitionnait que la fine culture des lettres, le commerce des grands auteurs, la noble nourriture intellectuelle qui semble avoir été une des grandes joies de sa vie et qui fut une parfaite préparation à son professorat.

Son professorat, ses anciens élèves pourraient nous dire ce qu'il fut. Tous s'accordent pour en louer les qualités et la distinction : affection pour tous les enfants de sa classe, travail rendu facile et attachant par la clarté des explications, estime des matières étudiées, exposition de la beauté et de la valeur des auteurs expliqués, pénétration obstinée des textes difficiles ; en rhétorique particulièrement, étude passionnée du génie de la langue latine ; et sur ce point nous l'entendions, à vingt et trente ans de distance, rappeler des souvenirs où revivaient les jouissances du professeur témoin des succès de ses élèves et de l'émulation qu'il avait développée en eux.

Comme Principal, succédant à M. André, qui avait remplacé l'historique M. Naveau, il avait à soutenir le bon renom du Collège de Léon. Ses observations durant le cours de ses études et pendant ses années de professorat avaient dû être pour lui une excellente formation. Régularité, discipline, application aux études, dignité de tenue extérieure, vie chrétienne, esprit de piété chez les enfants et les jeunes gens soumis à sa direction, tel était l'objectif qu'il s'est toujours proposé et qu'il a toujours poursuivi, en dépit de certaines apparences et de certains points de détail qui ne semblent pas faire partie de la méthode classique, solennelle et figée, que l'on était tenté alors de considérer comme la vraie et l'essentielle en matière de gouvernement scolaire.

Cette indépendance de la direction de M. Quidelleur

tenait à un tempérament et à des goûts qui avaient leur originalité. Ceux qui l'ont pénétré et ont cherché son âme derrière ces airs un peu fermés et discrets, quoique toujours agréables, qu'il portait dans ses fonctions, n'ignoraient pas l'artiste et l'amateur d'émotions délicates qu'il y avait en lui. Son *Cresker* qu'il restaura avait son culte. Il avait cultivé la musique et c'était, au début de sa carrière, son délassement préféré de s'asseoir devant un orgue à tuyaux qui lui redisait les œuvres des maîtres ou lui interprétait ses propres inspirations. L'orgue fut peu à peu délaissé, mais ce besoin de s'évader pour un moment des préoccupations professionnelles assujettissantes, de détendre ses nerfs fatigués par une longue contrainte, subsista et se créa d'autres exercices dont le côté le moins reposant n'était pas l'imprévu qu'il y mettait. Soudain le Principal disparaissait : qui l'eût pu suivre l'aurait souvent trouvé dans quelque campagne des environs livré au charme d'un beau paysage, et goûtant, loin de toute conversation et de tout bruit, la joie de n'entendre que la voix intérieure de son rêve d'artiste. On le croyait au loin, parti pour quelque voyage, il reparaisait, jouissant tout le premier de la surprise d'un retour inopiné.

Ces goûts, à la vérité, ne cédraient qu'imparfaitement avec l'exactitude méthodique et bureaucratique en honneur parmi les chefs d'établissements universitaires. Le Principal n'accordait pas une égale attention à toutes les circulaires, à toutes les instructions, à tous les questionnaires qui lui étaient adressés. Point paperassier, il simplifiait, se dispensait d'écrire et dispensait inspecteurs et recteurs de classer et de lire des réponses inutiles. Il lui suffisait de constater que le vieux Collège de St-Pol se tenait parfaitement à son rang et ne s'inquiétait pas trop de savoir si l'on y suivait très exactement toutes les méthodes appliquées dans d'autres collèges moins appréciés.

La sienne avait produit de bons fruits. Quand, en 1896, M. Quidelleur quitta St-Pol pour prendre place au Chapitre il emportait l'estime et les regrets de ses professeurs, de ses élèves et de tous ses confrères de la région. Ce fut pour lui une nouvelle vie, vie de retraite, de calme et de piété profonde et douce. Cette piété transparaissait dans tous ses

actes, dans sa manière de réciter l'office, de célébrer la sainte messe, de dire son chapelet et de faire sa visite au Saint-Sacrement, dans ses relations pleines de simplicité et de cordialité.

L'âge venait cependant et, sans que le bon Principal s'en aperçût, il mit un voile sur les belles facultés que St-Pol avait appréciées en lui. Il s'est éteint à 85 ans, dans cette obscurité qui est déjà la mort de l'esprit, mais pour se retrouver dans la pleine lumière auprès de Dieu dont il fut le prêtre pieux et dévoué.

Dans la Légion d'honneur

Monsieur l'abbé **François MADEC**, professeur de seconde à l'Institution N.-D. du Creis-Ker, vient d'être promu Chevalier de la Légion d'honneur, pour ses brillants services pendant la guerre. M. Madec, qui était lieutenant au 35^e régiment d'artillerie de campagne avait été l'objet de quatre citations.

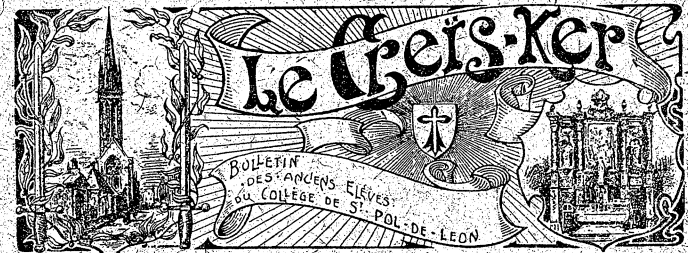
L'Institution N.-D. du Creis-Ker est grandement honorée de la distinction si bien méritée que vient de recevoir M. l'abbé Madec. Nous le prions d'accepter les félicitations que nous sommes heureux et fiers de lui offrir.

N. D. L. R. — *Il ne sera pas publié d'annuaire cette année. Les modifications qui s'imposeraient seront portées à la connaissance des associés, par le Creis-Ker.*



La Gérante : J. LE GOAZIOU.

Imprimerie A. LE GOAZIOU, Morlaix



Culture littéraire et Formation scientifique

Nous n'avons pas ici la prétention, comme pourrait le laisser entendre le titre de cet article, de trancher une question qui a été tant de fois débattue depuis tantôt vingt ans que le programme actuel du baccalauréat est en vigueur. Nous voudrions seulement donner à nos élèves et à leurs familles assez souvent embarrassés de se prononcer entre les quatre sections qui s'offrent à leur choix au moment où s'ouvre le dernier cycle des études secondaires, quelques indications qui pourraient leur être utiles et que nous suggère une expérience de dix années d'enseignement.

On sait que d'après les programmes de 1902 « les candidats à la première partie du baccalauréat peuvent choisir, au moment de leur inscription, entre quatre séries d'épreuves : latin-grec (A), latin-langues vivantes (B), latin-sciences (C), sciences-langues vivantes (D). » Il est d'ailleurs bien évident que ce n'est pas au moment précis de se présenter à l'examen qu'un pareil choix se fait ; en réalité le candidat se décide pour telle ou telle section, lorsqu'il entre en classe de seconde ; et l'on peut même dire que le choix s'est décidé antérieurement. Si l'élève n'a appris aucune langue morte en sixième et en cinquième, il s'est orienté dès ce moment vers la section sciences-langues ; si d'autre part, en quatrième, il continue à apprendre le latin, mais sans étudier le grec, il se destine soit à la section latin-langues, soit à la section latin-sciences.

Il importe donc que l'élève, ou à son défaut, ses parents soient fixés de bonne heure sur l'orientation à prendre : c'est là d'ailleurs une spécialisation hâtive, car l'avenir d'un enfant ne peut ni ne doit se décider de si loin : les cas de vocation irrésistible sont plutôt rares, et dans le choix d'une carrière entrent un certain nombre d'éléments où les influences extérieures et les circonstances ont souvent une part plus considérable que les goûts personnels et une volonté bien arrêtée. Toutefois le fait est là, quelque regrettable qu'il soit : il faut prendre très tôt son parti, et le prendre à bon escient.

Or, dans une question aussi délicate et aussi importante, il faut bien se garder de rien préjuger ou de se payer de mots : « La formation littéraire a fait ses preuves, diront les uns ; et c'est une singulière audace que de s'attaquer à une méthode et à un programme consacrés par les trois ou quatre siècles qui ont établi de façon décisive la supériorité de la culture française. » Nous avouons que l'argument nous touche peu, car enfin il est possible qu'on ait trouvé mieux ; et parce que Racine et Bossuet n'auraient très certainement pas produit leurs chefs-d'œuvre s'ils n'avaient pas eu une science approfondie du latin et du grec, ce n'est pas une raison pour nous contraindre à devenir des latinistes et des hellénistes achevés, car enfin nous ne sommes peut-être pas tous appelés à égaler Bossuet ou Racine.

« Il n'y a que les sciences qui puissent rendre service dans la vie, diront les autres ; et nous ne voyons pas le profit que peuvent trouver des jeunes gens à feuilleter de gros dictionnaires, ou à essayer de montrer que le cœur à ses raisons que la raison ne connaît pas. » Et il est bien évident que si toute une existence doit être consacrée à résoudre des équations, le contact plus ou moins intime avec Cicéron ou Pascal n'y aura pas beaucoup servi. Mais tous nos élèves de sciences ne se destinent pas aux grandes écoles. Il en est dont les ambitions plus modestes s'arrêtent, par exemple, à la carrière commerciale : à ceux-ci quelques bonnes notions de comptabilité seront plus utiles que des exercices répétés sur les problèmes algébriques ; et quant aux autres, à ceux que tente et séduit le diplôme d'ingénieur, ils savent fort bien qu'entre deux candidats qui se

présentent devant eux, les maîtres de forges et les directeurs d'usine choisiront toujours de préférence celui qui, à une formation technique suffisante, joint une culture générale et désintéressée.

* * *

C'est dire que nous ne devons pas trancher une aussi grave question à priori et avec des mots : ces procédés de discussion doivent être laissés à la presse et à la tribune où s'agitent les questions générales. Nous voudrions ici nous contenter d'examiner quelle est la méthode particulière à chaque section, et quelle est celle qui semble la plus propre à éveiller l'intelligence de l'élève, à la former, à la développer, et à lui faire rendre ce dont elle est susceptible.

Tout est là, en effet : et il doit être bien entendu que l'enseignement secondaire n'a pas d'autre but. Ceux qui l'ont organisé, réformé ou réorganisé en France, depuis les humanistes du 16^e siècle jusqu'aux législateurs de 1902, en passant par les jésuites du 17^e et du 18^e siècles, les conventionnels de 1793, et les universitaires de Napoléon, n'ont jamais entendu donner au jeune homme l'instrument d'utilisation immédiate qui le mit à même, au sortir du collège, d'exercer une profession bien déterminée. Ils voulaient seulement assouplir son intelligence en la disciplinant, en sorte qu'elle se prêtât docilement par la suite, à toutes les adaptations possibles.

Qu'est-ce donc, au juste, que cette intelligence dont tout le monde parle et dont beaucoup seraient gênés pour donner une définition précise ? C'est elle sans doute que Descartes désignait sous le nom de bon sens, lorsque, au début du discours de la méthode, il disait qu'il est « la chose du monde la mieux partagée. » C'est elle dont les classiques du 17^e siècle affirment le prestige lorsqu'ils célèbrent la raison ; c'est elle encore que Voltaire recommande sous le nom de jugement et de bon goût ; c'est contre elle enfin que J.-J. Rousseau et les romantiques revendiquent les prétendus droits de l'imagination et de la sensibilité. Et s'il faut donner une définition précise là où conviendrait mieux, semble-t-il, une description nuancée, on pourrait dire que c'est la faculté qui nous permet, en toutes circonstances, de discerner le vrai du faux, l'es-

sentiel de l'accidentel, le principal du secondaire, l'important de l'accessoire. Qu'on y réfléchisse bien, et l'on verra qu'une pareille faculté a son rôle dans toutes les circonstances, et qu'elle joue aussi bien dans les détails les plus humbles de la vie quotidienne que dans les plus hautes spéculations métaphysiques ou scientifiques.

Cela étant, il reste à se demander quelle est la culture, et dans l'espèce, quel est le programme d'études qui peut affiner le mieux un instrument aussi délicat. Car on m'accordera, j'imagine, que le dit instrument est naturellement apte à toutes sortes de fonctions et d'utilisations ; et que, sauf pour de très rares exceptions que j'en ai d'ailleurs point constatées pour ma part, il faut renoncer à ces métaphores usées : « la bosse des mathématiques », « le don des langues » etc., etc., qui ne répondent à aucune réalité.

* * *

Pour résoudre la question ainsi posée, j'examinerai successivement et objectivement le programme des quatre sections. De cet examen doit se déduire la valeur éducatrice de chacune d'entre elles.

Soit d'abord la section A ; elle comporte trois épreuves à l'examen écrit : une composition française, une version latine, une version grecque. C'est la section proprement littéraire. Et il apparaît au premier coup d'œil que toutes les épreuves ici convergent au même but, à travers la variété des connaissances : elles tendent toutes à donner à l'élève une maîtrise aussi parfaite que possible de sa pensée et de sa langue.

Prenons, en effet, la version grecque. Nous la supposons bien choisie dans ce vaste ensemble que constitue l'œuvre d'un auteur, dans cet ensemble encore plus vaste qui s'appelle la littérature grecque ; en sorte que, pour la bien entendre, il sera bon, sinon nécessaire, de se rappeler ses notions d'histoire littéraire, et de replacer le texte de l'auteur dans le cadre, le milieu hors desquels il ne s'explique pas bien. Or, la littérature grecque est une des plus riches qui soient : il n'est guère de questions — je dis des questions vraiment intéressantes, de celles que se pose l'inquiétude humaine dans l'angoisse de sa destinée — que n'ait soulevées le Grec, naturellement curieux et subtil, raison-

neur et même ergoteur, mais si fin et parfois si perspicace et si pénétrant. Ce sont toutes ces questions qui se présenteront à l'esprit de l'élève, lorsque son professeur, à partir de la seconde notamment, lui fera parcourir successivement les chefs d'œuvre que cette race si intelligente a produits en tous genres ; car elle les a tous cultivés : l'épopée, le lyrisme, le drame, la philosophie, l'histoire, l'éloquence.

Et quelle sûre méthode dans la recherche de la vérité ! J'aurais voulu, si j'en avais eu la place et le temps, commenter ou tout au moins citer telles de ces pages extraites des dialogues de Platon où Socrate, ce maître de la pensée, amène son interlocuteur ou son disciple, par une série de questions parfaitement ordonnées, à la définition de l'idée générale et à la découverte de la vérité. Cela peut paraître enfantin au premier abord : en réalité ce qui se cache dans ces fortes pages c'est le secret de la dialectique, cet art de la pensée où consiste, au dire de Pascal, la dignité humaine.

Du commerce avec les auteurs latins, l'élève peut tirer un profit d'ordre différent, sinon plus précieux. Le Latin, beaucoup moins intelligent que le Grec, n'est, sauf exception, ni poète, ni penseur ; et à tout prendre, la littérature latine ne serait pas autre chose qu'une réplique de la littérature grecque, si de cette œuvre ne ressortait une idée qui se traduit admirablement dans toutes ses manifestations : c'est l'idée d'ordre et de discipline. Qu'on ouvre au hasard l'Énéide de Virgile ou les Commentaires de César, les traités de Cicéron ou l'Histoire de Tite-Live, partout s'affirme cette idée de la grandeur romaine assurée par une raison « maîtresse d'elle-même comme de l'univers ». Chaque page pour ainsi dire, illustre à sa façon le vers superbe du poète :

« Tu regere imperio populos, Romane, memento. » (1)

On saisit facilement la force éducatrice d'une pareille idée. En fait, notre civilisation, je dirai même tout ce qui est civilisation, porte l'empreinte du génie romain, génie éminemment pratique et organisateur. Et en prenant contact avec les auteurs latins, ceux de l'époque classique surtout, nous nous initions à ce culte de la raison et de l'ordre qui assure le bonheur aux individus et la prospérité aux nations, de même que dans chaque texte, dans chaque page

(1) Virg. Énéid. VI, 854.

nous nous plaisons à retrouver cette unité rigoureuse qui subordonne toutes les parties du développement à l'idée générale maîtresse du discours.

Voilà de quelle substance se nourrit la jeune intelligence soumise à la culture gréco-latine. Et si maintenant on suit la méthode que l'élève est obligé de s'imposer dans l'interprétation du texte grec ou latin qui le sollicite, on verra que cette intelligence y trouve encore son compte. Certes si, suivant la spirituelle remarque de M. Crouzet, le dictionnaire devait être pour le traducteur « l'espoir suprême et la suprême pensée », l'effort fourni le serait en pure perte, et l'élève qui aurait communiqué avec l'écrivain par l'intermédiaire de ce gros in-folio, courrait le risque de n'y avoir pas compris grand chose. Mais heureusement il n'en va pas ainsi. Nous demandons à l'élève de s'appliquer à découvrir tout d'abord la contexture du discours, et à bien dégager par l'analyse logique, l'enchaînement des propositions : c'est le familiariser avec la subtilité grecque et avec la rigueur latine ; c'est, en définitive, lui faire trouver les lois de la pensée qui deviendront, par l'exercice et la force des choses, les lois de sa propre pensée.

D'autre part, une nouvelle recherche s'imposera à lui : c'est celle qui porte sur le vocabulaire et sur la valeur exacte des mots. On a dit assez souvent, pour que j'aie besoin d'y revenir, quelle précision, quelle sûreté de choix, quel sens exquis des nuances il faut au traducteur pour rendre par les mots propres la teneur d'un texte. A chaque instant peut-on dire, du moins pour un élève que son maître a su habituer à ne pas se contenter de l'à peu près, se pose une question à laquelle le dictionnaire ne saurait répondre parce qu'elle n'est pas susceptible d'une solution mécanique, qui demande, au contraire, pour être résolue, toutes les ressources de l'esprit de finesse ; en sorte que le texte, en apparence le plus simple — celui même dont on dit qu'il se comprend à la lecture — sollicite l'intelligence toute entière, et que c'est bien à celle-ci, non pas au dictionnaire qu'il appartient de décider du sens des mots.

On comprend qu'une telle préparation rende l'élève apte au maniement de sa langue, et que la composition française — terreur de tant de candidats au baccalauréat — soit

pour l'étudiant qui a su vraiment profiter de la formation gréco-latine, autre chose qu'une corvée fastidieuse ou un pensum. Qu'on nous entende bien d'ailleurs : il ne s'agit pas d'imposer à nos jeunes gens ces vains exercices où se complaisait l'ancienne rhétorique et qui consistaient à développer des pensées et des maximes sur le mode oratoire. Si j'osais me permettre de parodier les vers célèbres du fabuliste, je dirais volontiers :

Nous avons changé de méthode
Rhétorique n'est plus de mode,
Et maintenant il ne faut pas
Quitter notre texte d'un pas.

Le commentaire du texte se substitue de plus en plus, d'ailleurs, dans les épreuves du baccalauréat, à l'ancienne dissertation en trois points où sévissaient le poncif et la déclamation. Il ne faut pas s'en plaindre car désormais l'élève ne pourra plus se contenter, pour apprécier les auteurs du programme, des phrases de son manuel. Il devra se faire une opinion raisonnée et motivée par la teneur même du texte qu'il a sous les yeux. Mais il est évident d'une part que s'il s'est déjà familiarisé avec d'autres textes littéraires, s'il sait d'autre part peser très exactement à leur valeur chacun des termes qu'il emploie, si enfin il a pris, au contact des bons auteurs grecs ou latins, l'habitude d'une phrase construite et rigoureusement ordonnée, ce sera pour lui un jeu de présenter, dans un devoir bien composé, ce petit travail de critique qui lui est demandé. Et l'on ne saurait mettre en doute qu'une pareille culture représente pour l'intelligence qui en bénéficie, un enrichissement appréciable. On peut contester après cela que l'esprit soit bien plein ; on ne peut contester qu'il soit bien fait.

LE MEUR.

(à suivre)



La Vie au Collège

La Rentrée des Classes

La rentrée s'est effectuée le lundi 4 octobre dernier : nos anciens nous sont revenus en grand nombre ; quant à ceux qui ont terminé leurs études, ils sont remplacés par un nombre imposant de nouveaux. Nous en sommes au chiffre de quatre cent-vingt élèves dont près de trois cent cinquante internes. C'est une des plus belles rentrées qu'aient à enregistrer les annales de notre collège. Souhaitons que cette année soit bien remplie et que la bénédiction de Dieu assuré à notre maison des succès aussi brillants que ceux qu'elle a connus, pendant les années passées, et qui ont solidement établi sa réputation.

Il y a peu de modifications à la liste du personnel enseignant. L'on sait qu'à la fin de l'année scolaire, nous avons eu à déplorer la mort de M. l'abbé Alain Calvez, professeur de sciences : il est remplacé par M. l'abbé Jean Auffret, jeune prêtre de Plouvorn. D'autre part, MM Bihan, jeune prêtre de Saint-Frégant et Le Pape, jeune prêtre de Guimiliau ont été nommés surveillants. M. Jaffrès avait été nommé pendant les vacances, vicaire à Plougonven.

La Vie religieuse. — La retraite de rentrée

Elle a été donnée du 14 au 17 octobre par M. l'abbé Barvet, vicaire à St-Melaine de Morlaix. M. Barvet n'est pas un étranger chez nous, et l'on se souvient encore du magnifique panégyrique qu'il prononçait au Creis-Ker, en mai dernier, en l'honneur de Ste-Jeanne d'Arc. Nous avons eu encore plaisir et profit à entendre cette parole d'une éloquence si chaude et si persuasive, animée du zèle apostolique et autorisée par une longue expérience des âmes de jeunes-gens... C'est Joseph Queinnec, élève de philosophie qui fut près du prédicateur l'interprète des sentiments de gratitude de ses camarades.

Conférences Religieuses

Conformément au programme arrêté par Mgr Dubillard et ratifié par Mgr Duparc, des conférences religieuses sont

données chaque dimanche à tous les élèves réunis à la chapelle. Nos conférences auront cette année pour objet les articles du symbole des Apôtres. M. le Supérieur en a ouvert la série par des considérations sur la nécessité de la religion. M. Jacq a démontré l'existence de Dieu ; M. Saccadès a parlé des mystères en général et du mystère de la Trinité en particulier ; M. Abily, de la création des anges et de leurs offices. A l'occasion des fêtes de la Toussaint et des morts, MM. Grall et Gohas ont donné des sermons appropriés aux circonstances.

D'autre part, l'élite des élèves de la division des grands assiste chaque dimanche aux offices de la Congrégation de la Sainte Vierge sous la direction de M. Falhon ; l'élite des divisions moyens et des petits se réunit dans la congrégation du Sacré-Cœur que dirige M. Riou. Enfin, M. Grall groupe tous les élèves dans l'association de l'Apostolat de la prière.

La Vie intellectuelle

Résultats des examens du Baccalauréat pour la session 1920 (Juillet et Octobre).

Philosophie. — Reçus : Yves Chapalain, de St-Pierre Quilbignon (mention assez bien) ; Vincent Favé, de Cléder ; Antoine Gestin, de Lambézellec ; Pierre Guilloux, de Pont-Croix ; Joseph Guiriec, de Cléder (assez bien) ; Pol Kerbiriou, de St-Pol-de-Léon ; Maudez Kerrien, de Henvic ; Jean-Marie Le Verge, de Plounevez-Lochrist ; Bruno Peltier, de Bombay (assez bien) ; Antoine Pouliquen, de Ploujean.

Mathématiques élémentaires. Admissibles : Jean Bacques, de Morlaix (1) ; Xavier Salaün, de Quimper.

Première : A (latin grec) Reçus : Auguste Brélivet, de Lopérec ; Yves Favé, de Cléder ; Joseph Lagadec, de Plouescat ; Francis Le Guern, de Plouigneau ; Hervé Mazé, de Lopérec ; François Moal, de St-Pol-de-Léon ; Joseph Le Moal, de Plougastel-Daoulas ; Yves Nédélec, de Millizac ; Joseph Queinnec, de Guiclan (mention assez bien) ; Louis Talarmin, de Saint-Marc ; François-Louis Verveur, de Sizun (assez bien).

(1) Cet élève n'a pu, étant malade, se présenter aux épreuves orales de l'examen.

B (latin-langues) Reçus : Michel Bouts, de Versailles (assez bien) ; Gabriel Queffélec, de Châteaulin.

C (latin-sciences) Reçus : Georges Bagot, de St-Pol-de-Léon ; Henri Bagot, de St-Pol-de-Léon ; Etienne Briand, de Morlaix ; Maurice Cadiou, de Landivisiau ; Robert Doniol, de Guingamp ; Yves Douguédroit, de Morlaix ; Joseph Lelièvre, de St-Pol-de-Léon. Admissible : Victor Le Guern, de Plouigneau.

D (sciences-langues) reçus : Ambroise Guillou, du Guerlesquin, Charles Minguy, du Conquet.

Session spéciale aux démobilisés : Première partie (A) ; et deuxième partie (philosophie) : Auguste Barón, de Lampaul-Guimiliau.

Mois d'Octobre 1920. — Tableau d'honneur

Philosophie : Lagadec, Moal, Talarmin, Verveur.

Mathématiques : Douguédroit, Lelièvre.

Première : Chalm, Hénaff, Léon, Messenger, J. Moreau, Pichon.

Seconde : Blons, Cariou, Doher, Gravot, Guyader, Le Vaillant, Mariette, Robin.

Troisième : Boule'h, Crenn, Herry, Kerboul, Le Saint, Mével.

Quatrième : Argouarc'h, J. Bellec, Branellec, Caroff, Dépagne, Kerrien, Mège, Péron, Quiniou.

Cinquième : L. Baron, J. Cabioc'h, Cadiou, J.-L. Calvez, Y. Calvez, Chapel, Coat, Colin, Guillerm, Guivarc'h, Le Ber, Le Borgne, Léon, Le Sann, Lintanf, Madec, Plassart, Quévarec, Roualec, J. Tanguy.

Sixième : (A) Boubennec, Coat, Duvail, Faucheux, F. Floch, Godec, J. Kerrien, Le Bihan, Le Dû, J. Le Pape, Y. Le Pape, Le Roux, Normand, Ollivier, Plantec, A. Pouliquen, Sévère.

(B) Glémarec, Jacq, Quinquis.

Septième : (A) Bernard, Goasguen, Lemasson, Taniou.

(B) Cadiou.

Huitième : Chapel, Déan, Henri, P. Kerbirou, Laurent, Le Jollec, Séité, Senneville.

Neuvième : Déroff, Péron, Prigent.

Compositions du mois d'Octobre

Mathématiques : Géométrie et mécanique : 1 Bagot, 2 Lelièvre.

Première : Version latine (A B C) : 1 H. Moreau, 2 Ménez. — Thème latin (A B C) : 1 J. Moreau, 2 Goulm. — Géométrie dans l'espace (C D) : 1 Manac'h, 2 Laroque. — Version grecque (A) : 1 H. Moreau, 2 Messager.

Seconde : Composition française (A B C D) : 1 Laurent, 2 Arzel. — Version latine (A B C) : 1 Papé, 2 Le Vaillant. — Thème latin (A B C) : 1 Doher, 2 Mariette. — Géométrie plane (C D) : 1 Arzel, 2 Cariou, Nicol. — Physique (C D) : 1 Cariou, 2 Arzel. — Version grecque (A) : 1 Laurent, 2 Le Vaillant.

Troisième : Narration française : 1 Mével, 2 Daniel. — Version latine : 1 Le Saint, 2 Salaün. — Thème latin : 1 Le Saint, 2 Le Naélou. — Version grecque : 1 Jaffrès, 2 Mével. — Thème grec : 1 Le Naélou, 2 Le Saint.

Quatrième : Narration française : 1 Larhantec, 2 Dépagne. — Version latine : 1 Péné, 2 Colin. — Thème latin : 1 Quiniou, 2 Le Saout. — Version grecque : 1 J. Bellec, 2 Colin.

Cinquième : Section blanche. Orthographe (A B) : 1 J. Coat, 2 R. Madec. — Version latine (A) : 1 Guillerm, 2 Grassal. — Thème latin (A) : 1 Madec, 2 Coat. — Narration (A) : 1 Madec, 2 Guillerm.

Section rouge. Orthographe (A B) : 1 Le Borgne, 2 Guivarc'h. — Version latine (A) : 1 Le Borgne, 2 Guivarc'h. — Thème latin (A) : 1 Le Borgne, 2 Chapel. — Narration (A) : 1 Creignou, 2 Menut.

(B) Sciences : 1 Lastennet, 2 Le Gal. — Narration : 1 P. Tanguy, 2 B. Tanguy. — Orthographe : 1 Gourvest, 2 Masson.

Sixième : Section blanche. Narration (A) : 1 Bourgeois, 2 Le Dû. — Thème latin : 1 Le Dû, 2 Duvail. — Analyse : 1 Duvail, 2 Le Dû.

Section rouge. Narration (A) : 1 Pouliquen, 2 Boubennec. — Thème latin : 1 Godec, 2 Favennec. — Analyse : 1 Favennec, 2 Kerrien.

(B) Narration : 1 Glémarec, 2 Le Meur. — Sciences : 1 Colin, 2 Quinquis. — Dictée : 1 Jacq, 2 Le Meur. — Arithmétique : 1 Quinquis, 2 Jacq.

Septième : Dictée : 1 Pouliquen, 2 Lemasson. — Narration : 1 Touanen, 2 Séité. — Arithmétique : 1 Urien, 2 Le Berre, Cadiou. — Analyse : 1 Cadiou, 2 Merrien.

Huitième : Dictée : 1 du Halgoët, 2 Kerbiriou. — Arithmétique : 1 Le Jollec, 2 Senneville. — Ecriture : 1 Kerbiriou, 2 Henry. — Rédaction : 1 Senneville, 2 Kerbiriou. — Dessin : 1 Laurent, 2 Senneville. — Catéchisme : 1 Senneville, 2 du Halgoët. — Lecture : 1 Séité, 2 Senneville.

Neuvième : Dictée (1^{re} section) : 1 Créac'h, 2 Le Goff. (2^e section) : 1 Stéphan, 2 Séité. — Arithmétique : 1 Le Goff, 2 J. Penn. — Lecture : 1 Le Goff, 2 Créac'h. — Catéchisme : 1 Le Goff, 2 Saillour. — Ecriture : 1 Batillot, 2 Déroff. — Dessin : 1 J. Moysan, 2 Fournier. — Histoire de France : 1 Déroff, 2 Péron.

Conférences N.-D. du Creï's-Ker

Séance du 1^{er} Novembre 1920. — Nous attendions avec impatience la réunion préparatoire au cercle d'études ; mais les candidats malheureux de Juillet étant absents, il fallut la remettre aux premiers jours de novembre. Enfin ils sont revenus, et nous nous sommes mis à la tâche. Les philosophes et les quatre élèves de première qui faisaient partie du cercle l'an dernier se sont donc réunis pour choisir les quatre autres élèves de première et les quatre élèves de seconde qui compléteront le nombre des membres du cercle. Le vote a désigné pour la première : E. Morvan (7 voix), J. Moreau (6 voix), J. Nicol et P. Le Roux (5 voix) ; pour la seconde : Le Vaillant (13 voix), Guyader (12 voix), Dohér et Arzel (9 voix). Notification ayant été faite de l'élection aux élus, le cercle s'est réuni en séance plénière pour la désignation des dignitaires. Ont été nommés : président ; Y. Douguédroit (18 voix) ; vice-président : F.-L. Verveur (21 voix) ; secrétaires : F. Moal (19 voix) et J. Lagadec (17 voix) ; trésorier : M. Chalm (20 voix) ; bibliothécaire : J. Moreau (9 voix).

Le cercle d'études de 1920-21 vaudra-t-il celui de l'an dernier ? Espérons le, et travaillons.

Séance du 3 novembre. — A 7 heures, nous nous réunissons au grand complet, dans la salle d'études où M. le Supérieur vient nous rejoindre. Il prend la parole pour inaugurer les séances de cette année. Après avoir exprimé la joie qu'il éprouve à se trouver au milieu des aînés du Collège, il s'étend sur le but et les avantages du cercle d'études.

Tout d'abord, à quelque milieu que nous appartenions, il est à peu près certain que tous nous serons appelés plus tard à prendre la parole en public. C'est alors que nous apprécierons à leur juste valeur les très grands services que nous aura rendus le cercle : à savoir l'art de la parole, l'assurance dans le débit, la facilité d'élocution. M. le Supérieur nous propose l'exemple d'A. Gestin, notre président de l'année dernière, dont la réelle éloquence étonna et charma les anciens, lors de la réunion des anciens élèves en septembre dernier.

D'autre part le cercle nous invite à envisager les graves problèmes de l'heure présente. Il faut savoir être de son temps et regarder vers l'avenir. C'est à nous qu'incombe la lourde tâche de réparer les méfaits de la guerre. Mais nous ne pourrions agir que si nous connaissons bien les difficultés actuelles. Le monde ouvrier et rural, le monde intellectuel lui-même, sont profondément troublés. Jetons un regard sur la Russie où le bolchevisme règne en maître : qu'en sortira-t-il ? Si la conception bolchevique l'emportait. S'en serait fait de la propriété : aussi faut-il approfondir l'idée de propriété, en étudier l'origine, la valeur, les limites. Ce sujet sera le thème de quatre conférences.

Mais la question capitale, c'est la question morale : c'est elle qui sépare le catholicisme et le socialisme dans la lutte acharnée qu'ils se livrent. Les socialistes veulent fermer le paradis et ne proposer à l'homme que les jouissances terrestres ; les catholiques lui proposent un idéal tout opposé. D'où la nécessité de savoir ce qu'il faut penser de Jésus-Christ, de son dogme, de sa morale et de son influence sociale, et la nécessité aussi de se former des convictions solides : le cercle d'études y aidera.

Après ces vues générales, M. le Supérieur donne quel-

ques conseils sur la manière dont on doit s'y prendre pour faire un discours, pour le débiter, pour faire naître la conviction dans l'esprit des auditeurs.

Puis s'adressant à M. Madec, il le remercie du zèle qu'il montre dans la direction du cercle : il se réjouit de ce que cette direction soit confiée à un ami de la jeunesse dont la compétence en fait de questions sociales et apologetiques est sûrement éprouvée. Il le félicite enfin pour ce ruban rouge qui vient de lui être décerné et qui témoigne hautement de sa bravoure et de son amour du devoir.

Le président, Y. Douguédroit se lève alors, et dans une petite allocution dont il se tire à son honneur, remercie M. le Supérieur des conseils éclairés qu'il a bien voulu nous donner. Et la séance est levée à 6 h. 30.

Séance du 10 Novembre. — La prière dite, M. Madec nous lit le passage de l'Evangile de Saint Luc où l'ange Gabriel vient annoncer à Zacharie que sa femme Elisabeth lui donnera un fils qui sera : « grand devant le Seigneur. »

M. Madec tire de ce texte deux considérations morales dont il nous fait l'application. La première concerne notre vie individuelle : nous ne serons grands devant Dieu que si nous nous efforçons de réaliser l'idéal que Jésus est venu proposer aux hommes. La seconde a trait à notre vie sociale : les plus grands serviteurs de Dieu ont été des apôtres : à leur exemple prenons à cœur le salut de notre prochain.

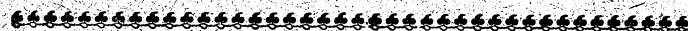
J. Lagadec nous lit alors le compte-rendu des deux séances précédentes, auquel personne ne trouve rien à objecter.

Puis, notre sympathique président, Y. Douguédroit, a la parole. D'un pas assuré, sans l'ombre d'une émotion, il gravit prestement les degrés de la tribune. Le voici face à ses auditeurs. De sa voix mâle et forte, appuyée de gestes sobres, mais bien appropriés, il développe le thème de son discours. « Jésus-Christ est-il Dieu, ou seulement un homme ? » voilà la question clairement posée. L'argumentation de l'orateur pour prouver la divinité de Jésus-Christ peut se ramener à ce syllogisme : Jésus-Christ s'est affirmé le Fils de Dieu ; Or sa parole est autorisée par Dieu même ; donc... La première proposition se prouve en démontrant l'authenticité des passages des synoptiques d'une part, et de St-

Jean d'autre part, où sont contenues les affirmations de Jésus touchant sa divinité. La deuxième proposition s'établit de bien des manières, par les miracles du Sauveur, particulièrement celui de sa Résurrection, par les prophéties qu'il a réalisées ou qu'il a prononcées, par la sublimité de sa doctrine, la sainteté incomparable de sa vie, le rayonnement de son action etc. La conclusion s'impose donc à tout esprit impartial et non prévenu : Jésus-Christ est bien le Fils de Dieu. Là-dessus Douguédroit termine son discours que soulignent d'unanimes applaudissements.

Les critiques faites à l'orateur par H. Moreau, Moal et le « terrible » Verveur, ne portant que sur des questions d'importance secondaire, sont vites résolues, et rendez-vous est donné pour mercredi prochain, jour où notre vice-président nous parlera de la morale du Christ.

Les Secrétaires du Cercle.



Le 11 Novembre à Saint-Pol-de-Léon

11 Novembre 1920 ! Tous les Français ont tressailli de bonheur. Des souvenirs se sont présentés à toutes les mémoires, émouvant tous les cœurs : anniversaire de l'Armistice, qui contraignait la force brutale à se courber devant la civilisation et la justice ! Ce jour-là, toute la nation a communiqué dans l'allégresse du triomphe. Des fêtes touchantes ont eu lieu sur tous les points du territoire ; et notre chère ville de Saint-Pol-de-Léon, notre Institution Notre-Dame du Creis-Ker ont participé à la joie unanime du peuple français.

A neuf heures du matin, dans la basilique était célébré un service pour le repos de l'âme des soldats de St-Pol morts au champ d'honneur. La section des anciens Combattants avait compris que la religion doit dominer toute manifestation patriotique ; elle avait voulu, par les graves paroles de l'office des Défunts, rappeler aux vivants les grandes vérités qu'un peuple enivré de l'allégresse de la victoire peut être parfois tenté d'oublier. Après le

service, une messe de Requiem fut chantée par M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre; avant l'absoute qui fut donnée par Monsieur l'abbé Madec, professeur à l'Institution Notre-Dame du Creis-Ker, M. l'abbé Mesguen, Supérieur du Collège, monta en chaire; et prenant pour texte ces paroles du saint Evangile, « Diligatis invicem, Aimez-vous les uns les autres », il évoqua, en des paroles éloquentes et vibrantes d'émotion, la mémoire de nos chers disparus; il rappela aux familles en deuil les motifs de consolation que leur offre la religion chrétienne; au nom des morts de la grande guerre, il pria tous les fidèles de s'unir pour la préparation d'un avenir meilleur. C'est à nous surtout, jeunes gens, de méditer ces profondes paroles; à nous d'admirer l'exemple de nos aînés, et de nous préparer à le suivre.

A l'issue de la cérémonie religieuse, eut lieu, sur la grande Place, la décoration de quelques héros de la grande guerre. Tous les élèves de l'Institution Notre-Dame du Creis-Ker y assistaient. Ils étaient venus rendre hommage à Monsieur l'abbé Madec, professeur de seconde, ancien lieutenant d'artillerie, à qui sa belle conduite au front avait mérité quatre citations, et la croix de la Légion d'honneur. Des applaudissements nourris saluèrent cette cérémonie. L'Institution Notre-Dame du Creis-Ker se montrait, à juste titre, honorée de cette distinction conférée à l'un de ses professeurs.

Ensuite, la foule, drapeau et musique en tête, se rendit au cimetière. Elle se massa autour du monument des morts, élevé à l'ombre.

« De l'éternelle croix »

Là, M. le Vicomte de Guébriant, un ancien et vaillant combattant, prit la parole. En termes pénétrants, il rappela les événements mémorables qui consacrèrent notre victoire; il recommanda aux anciens combattants la fidélité au souvenir de leurs camarades tombés pour la patrie, et aux jeunes générations le culte des morts de la grande Guerre.

Le soir de cette belle journée, à six heures et demie, eut lieu, dans la chapelle de Notre-Dame du Creis-Ker, la bénédiction du Saint-Sacrement, précédée d'un « Te Deum » de reconnaissance, et suivie d'un « De Profundis »

d'imploration; la chorale du Collège exécuta ces chants avec une maîtrise incomparable.

Imprimons profondément dans notre cœur le souvenir de cette journée. Puisse la mémoire des efforts surhumains et des sacrifices héroïques, que rappelle cet anniversaire, nous soutenir dans l'accomplissement du devoir quotidien, et nous donner la force de poursuivre sans relâche la construction de cet immense édifice que les héros de la grande guerre ont préservé de la destruction !

Henri MOREAU,
élève de première.

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Clec'h

Un nouveau deuil frappe notre association, déjà bien éprouvée par la mort de M. le chanoine Quidelleur, M. l'abbé Clec'h, qui fut, de 1881 à 1910, professeur de dessin au collège de St-Pol-de-Léon; s'est éteint le 27 octobre dernier à la maison de refuge de Keranna de Quimper dont il était l'aumônier. Quelques semaines auparavant, M. Clec'h assistait à notre réunion annuelle des anciens élèves, et ceux qui l'entendaient chanter de sa voix toujours puissante le cantique du P. Berthelon, ne se doutaient pas que sans tarder, cette voix allait se taire pour toujours. A ce moment cependant, il avait déjà senti profondément les atteintes du mal qui devait l'enlever...

Nous détachons de la Semaine Religieuse de Quimper ces quelques lignes de l'article nécrologique consacré à M. Clec'h et où revit si bien la physionomie du professeur que de nombreuses générations d'élèves ont connu et aimé.

La mort a frappé M. Clec'h au moment où beaucoup de ses amis, s'illusionnant sur les bons résultats d'une intervention chirurgicale, d'ailleurs parfaitement conduite, le

croyaient en voie de guérison. Pour lui il n'y eut aucune surprise : « Je me sais perdu, avait-il dit à son médecin, laissez-moi employer les jours qui me restent à une bonne retraite de préparation à la mort ». C'est dans ces sentiments de résignation et de foi profondes que l'aumônier de Keranna a paru devant Dieu, le 27 Octobre, dans sa 64^e année.

Né à Morlaix en 1857, Victor Clech était fils du professeur de dessin du Collège de Léon. C'est dire que sa première éducation, foncièrement chrétienne et pieuse, se fit dans un milieu où les préoccupations artistiques tenaient une grande place. Aussi, au sortir du Séminaire, en 1881, son père abandonnant ses fonctions, le fils se trouva-t-il tout prêt à saisir ses crayons et ses pinceaux.

Le nouveau professeur de dessin n'était pas seulement un artiste, ce fut tout d'abord, comme le voulait son caractère sacerdotal, un éducateur. Vivre avec les jeunes gens sur lesquels sa belle prestance et ses qualités naturelles lui donnaient, dès le premier contact, un grand ascendant, tels furent le but et le bonheur de sa vie. Directeur d'âmes, il le fut avec tout son cœur, sachant allier à la bonté dont parlaient ses traits la fermeté du prêtre qui sait la collaboration qu'il faut apporter à l'action de la grâce.

Aucune manifestation de l'art et du beau ne le laissait indifférent. Tout ce qui était harmonie le charmait ; les lignes d'un monument les accords des instruments l'intéressaient au même titre que la gamme des couleurs. M. Dreyer spécialement, connut le prix de sa collaboration dans l'organisation de sa musique instrumentale. M. Clech était de toutes les promenades extraordinaires des musiciens et il savait y faire régner, en même temps que la joie l'ordre et la piété.

Mais son vrai domaine était son atelier de peinture et sa classe de dessin. Son talent et sa méthode d'enseignement lui valurent, un jour, les félicitations d'un inspecteur général qui ne cacha pas au bon M. Quidelleur, alors Principal de la maison, son entière satisfaction. L'art, d'ailleurs, pour lui ne valait que s'il était utile et s'il prenait ses inspirations aux sources les plus pures. D'exactes reproductions des chefs-d'œuvre des maîtres ornent les églises de Saint-

Servais et de Plouvien. Elles préparaient les heureuses inspirations d'où devaient sortir les Chemins de Croix du Creis-Ker, d'Heuvic, de Keranna et celui que sa mort laisse inachevé à Kernisy, toutes œuvres désintéressées dont il se croyait assez récompensé par le plaisir qu'il éprouvait à rendre service et à contribuer à l'ornementation de nos églises.

Il était à Keranna depuis 1911. Son aspect de force et de santé semblait le devoir retenir longtemps encore parmi ses ouailles qui le considéraient comme un père. Dieu en a décidé autrement. L'heure de la récompense était venue : c'est au ciel que le bon M. Clech a fêté la Toussaint parmi les splendeurs que ses rêves d'artiste avaient essayé d'imaginer et dont, grâce aux prières de ses amis, il goûte sans doute aujourd'hui le charme éternel et infini.



Souscription pour la Plaque commémorative des

Anciens Elèves morts au Champ d'Honneur

Total des listes précédentes : 1.615 fr.

Sixième liste : Chanoine Le Gall, curé-doyen de Taule, 10 fr. ; abbé Jézégou, vicaire à St-Thégonnec, 5 fr. ; abbé Guivarc'h, professeur à Saint-Yves, 5 fr. ; abbé Méar, professeur à N.-D. du Bon-Secours, 10 fr. ; abbé Le Pape recteur du Drennec, 5 fr. ; abbé Corre, vicaire à Châteaulin, 5 fr. ; abbé Tanguy, séminariste, Quimper, 5 fr. ; M. Rox, père Chimay (Belgique), 10 fr. ; Mme Vve Le Calvez, Landerneau, 5 fr. ; M. et Mme Le Veu, Landéda, 5 fr. ; M. Guivarc'h, notaire à Carhaix, 10 fr. ; docteur Poulitquen, chirurgien à Brest, 10 fr. ; abbé Cadiou, vicaire à St-Corentin, Quimper, 5 fr. ; abbé Caër, recteur de Tréogat, 5 fr. ; Ch. Guiomar, négociant, Landerneau, 10 fr. ; Jean Caraës, étudiant en médecine, 5 fr. ; abbé J.-L. Calvez, séminariste, Quimper, 5 fr. ; L. Le Bras, quartier maître fourrier, Oran, 5 fr. ; L. Coat, étudiant à Rennes, 5 fr. ; abbé Barvet, vicaire à St Melaine de Morlaix, 10 fr. ; anonyme, 5 fr. ;

Mlle Thomas. St-Pol-de-Léon, 10 fr. ; Jean Nédélec, étudiant à Lille, 5 fr. ; Henri Nédélec, St Pol-de-Léon, 5 fr. ; abbé Quéguiner, séminariste, Quimper, 5 fr. ; Armand Guivare'h, de Plouescat, 5 fr. ; François Tran-ba-ky, Vinh-Long (Cochinchine), 15 fr. ; docteur Galès, Guipavas, 10 fr. ; J. Grall, négociant à Landivisiau, 10 fr. ; Pierre Gautier, St-Pol-de-Léon, 5 fr. ; abbé Sibiril, vicaire à St Martin, Brest, 10 fr. ; abbé P. Le Roux, séminariste, Quimper, 5 fr. ; abbé Le Gélébart, séminariste, Quimper, 5 fr. ; abbé Pencréac'h, professeur au Bon-Secours, 10 fr. ; abbé Havas, recteur de St-Sauveur, 10 fr. ; abbé J. Le Marrec, séminariste, Quimper, 5 fr. ; F.-L. Guillou, maire de Guiclan, 5 fr. ; abbé Mével, aumônier de l'Hospice, Landerneau, 5 fr. ; M. Bellec, notaire à Landivisiau, 5 fr. ; chanoine Péron, du chapitre de Quimper, 10 fr. ; Th. Puill, Oran, 10 fr. ; F. Landuré, Morlaix, 5 fr. ; Henri et Marcel Guiriec, Cléder, 10 fr. ; abbé Pape, professeur à Pont-Croix, 10 fr. ; abbé Morvan, aumônier à Châteaulin, 10 fr. ; abbé J. Le Marrec, séminariste, Quimper, 10 fr. ; abbé Morgant, recteur de Cléden-Poher, 5 fr. ; Mme Urien, St-Pol-de-Léon, 5 fr. ; abbé Corvez, aumônier de La Norgart, 10 fr. ; abbé Le Berre, vicaire de Landivisiau, 10 fr. ; abbé Kéramoal, vicaire de Douarnenez, 10 fr. ; Gabriel Rannou, St-Cadou, 5 fr. ; abbé Morvan, vicaire à Crozon, 5 fr. ; abbé Abhervé-Guéguen, vicaire à Crozon, 5 fr. ; Victor Balanant, député du Finistère, 6 fr. ; abbé Ernest Pape, Landivisiau, 6 fr. ; J.-M. Ollivier, Plouénan, 8 fr. ; docteur Castel, de Daoulas, 10 fr. ; abbé Auffret, professeur à l'Institution du Creisker, 10 fr. ; Merret, rue Vesale, Paris, 4 fr. ; abbé Rannou, recteur de Plouénan, 5 fr. ; abbé Péron, vicaire de Pleyben, 5 fr. ; abbé Caroff, vicaire de Ploudalmézeau, 10 fr. ; Paul Noël, négociant, Ouessant, 20 fr. ; docteur Glérant, fils, 4 fr. ; abbé Nicolas, Henvic, 4 fr. ; capitaine E. Le Gall, 4 fr. ; F. Pirjou, Brest, 4 fr. ; Jean Morvan de St-Pierre Quilbignon, 8 fr. ; abbé Le Bihan, recteur de Lampaul-Guimiliau, 4 fr. ; Savenet, St-Pol-de-Léon, 4 fr. ; abbé E. Berthou, séminariste, Quimper, 8 fr. ; abbé Le Goff, séminariste, Quimper, 7 fr. ; Joseph Pouliquen, élève de l'Ecole centrale, 11 fr. ; abbé Balanant, recteur de Saint-Marc, 4 fr. ; J.-M. Bellec, négociant, Penzé, 8 fr. ; Louis Le

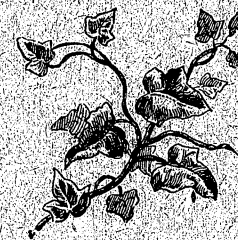
Mlle Thomas, St-Pol-de-Léon, 10 fr. ; Jean Nédélec, étudiant à Lille, 5 fr. ; Henri Nédélec, St Pol-de-Léon, 5 fr. ; abbé Quéguiner, séminariste, Quimper, 5 fr. ; Armand Guivarch, de Plouescat, 5 fr. ; François Tran-ba-ky, Vinh-Long (Cochinchine), 15 fr. ; docteur Galès, Guipavas, 10 fr. ; J. Grall, négociant à Landivisiau, 10 fr. ; Pierre Gauthier, St-Pol-de-Léon, 5 fr. ; abbé Sibiril, vicaire à St Martin, Brest, 10 fr. ; abbé P. Le Roux, séminariste, Quimper, 5 fr. ; abbé Le Gélébart, séminariste, Quimper, 5 fr. ; abbé Pen-créach, professeur au Bon-Secours, 10 fr. ; abbé Hayas, recteur de St-Sauveur, 10 fr. ; abbé J. Le Marrec, séminariste, Quimper, 5 fr. ; F.-L. Guillou, maire de Guiclan, 5 fr. ; abbé Mével, aumônier de l'Hospice, Landerneau, 5 fr. ; M. Bellec, notaire à Landivisiau, 5 fr. ; chanoine Péron, du chapitre de Quimper, 10 fr. ; Th. Puill, Oran, 10 fr. ; F. Landuré, Morlaix, 5 fr. ; Henri et Marcel Guiriec, Cléder, 10 fr. ; abbé Pape, professeur à Pont-Groix, 10 fr. ; abbé Morvan, aumônier à Châteaulin, 10 fr. ; abbé J. Le Marrec, séminariste, Quimper, 10 fr. ; abbé Morgant, recteur de Clédén-Pohér, 5 fr. ; Mme Urien, St-Pol-de-Léon, 5 fr. ; abbé Corvez, aumônier de La Norgart, 10 fr. ; abbé Le Berre, vicaire de Landivisiau, 10 fr. ; abbé Kéramoal, vicaire de Douarnenez, 10 fr. ; Gabriel Rannou, St-Cadou, 5 fr. ; abbé Morvan, vicaire à Crozon, 5 fr. ; abbé Abhervé Guéguen, vicaire à Crozon, 5 fr. ; Victor Balanant, député du Finistère, 6 fr. ; abbé Ernest Pape, Landivisiau, 6 fr. ; J.-M. Ollivier, Plouénan, 8 fr. ; docteur Castel, de Daoulas, 10 fr. ; abbé Auffret, professeur à l'Institution du Creisker, 10 fr. ; Merret, rue Vesale, Paris, 4 fr. ; abbé Rannou, recteur de Plouénan, 5 fr. ; abbé Péron, vicaire de Pleyben, 5 fr. ; abbé Caroff, vicaire de Ploudalmézeau, 10 fr. ; Paul Noël, négociant, Ouessant, 20 fr. ; docteur Glérant, fils, 4 fr. ; abbé Nicolas, Henvic, 4 fr. ; capitaine E. Le Gall, 4 fr. ; F. Pirjou, Brest, 4 fr. ; Jean Morvan, de St-Pierre Quilbignon, 8 fr. ; abbé Le Bihan, recteur de Lampaul-Guimiliau, 4 fr. ; Savenet, St-Pol-de-Léon, 4 fr. ; abbé E. Berthou, séminariste, Quimper, 8 fr. ; abbé Le Goff, séminariste, Quimper, 7 fr. ; Joseph Pouliquen, élève de l'Ecole centrale, 11 fr. ; abbé Balanant, recteur de Saint-Marc, 4 fr. ; J.-M. Bellec, négociant, Penzé, 8 fr. ; Louis Le

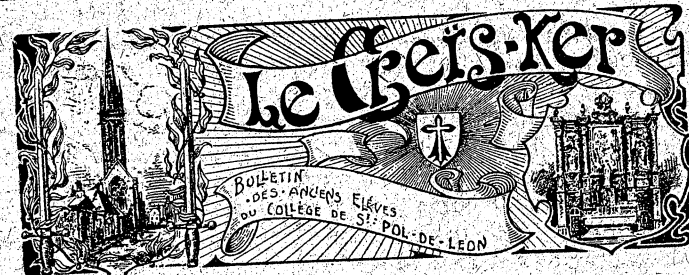
Gall, 4 fr. ; abbé Conseil, recteur de Tréfléz, 2 fr. ; Jean Morvan, St-Marc, 6 fr. ; abbé L. Floch, vicaire à St-Pol, 3 fr. ; abbé Dantec, St-Pol, 4 fr. ; abbé Le Marrec, recteur de Poudavid, 4 fr. ; Jean Lavalou, Lanmeur, 5 fr. ; vicomte de Guebriant, 14 fr. ; anonyme, 4 fr. ; Yves Boucher, enseigne de vaisseau, 10 fr. ; Paul Kerbiriou, St-Pol-de-Léon, 2 fr. ; abbé Kerdiles, vicaire à Roscoff, 8 fr. ; chanoine Le Gall, curé-doyen de Taulé, 4 fr. ; Y. Chaplain, étudiant, 2 fr. — Total de la 6^e liste : 537 fr.

Total général : 2.152 fr.

N. B. — *En principe, la souscription pour la plaque commémorative est close, et nous remercions cordialement les généreux donateurs qui nous ont permis d'élever à nos morts un monument de notre reconnaissance durable. Toutefois, comme la souscription ne couvre pas exactement le prix de cette plaque, soit 2.400 fr., nous recevons volontiers les dons que nous adresseraient ceux de nos amis qui n'auraient pas encore apporté leur contribution à cette œuvre du souvenir et de la gratitude.*

La Gérante : J. LE GOAZIOU.





Culture littéraire et Formation scientifique

(suite)

L'on sait que dans la section B, la version grecque est remplacée par une épreuve sur une des « langues vivantes enseignées dans la Faculté ». Jusqu'en octobre dernier, cette épreuve consistait en une petite narration ; désormais elle consistera dans une version et un thème. Laissons de côté le thème pour ne nous occuper que de la version qui met l'élève, en rapport avec les grands noms des littératures étrangères ; et demandons nous si la version de langue étrangères vivante est susceptible de jouer dans la formation de l'élève le même rôle que la version grecque. Il semble qu'a priori, on pourrait répondre par l'affirmative. La méthode qui tire d'un texte grec de si heureux effets pour l'enrichissement de l'intelligence, ne saurait-elle s'appliquer aux langues vivantes ? Une scène de Hamlet une page du Faust de Goethe peuvent sans doute donner lieu à un commentaire aussi riche qu'une scène d'Édipe roi, une page de Platon ?

Je ne saurais ici discuter tout au long cette affirmation qui a pour elle d'excellents esprits et des plus cultivés. J'oserais cependant contester que la formation soit la même, que les résultats soient identiques dans les deux cas. Pour nous en tenir aux seules littératures anglaise et allemande qui sont enseignées l'une et l'autre dans la plupart des établissements secondaires de France, il est certain qu'elles

ne s'inspirent pas du même idéal d'art qui resplendit dans les œuvres de la littérature grecque. Que l'on compare, par exemple, le Hamlet de Shakespeare et le Faust de Goethe, deux admirables chefs d'œuvre cependant, à un drame quelconque de Sophocle ou encore de notre Jean Racine, son émule : on verra s'il est aussi facile d'embrasser d'un seul coup d'œil, comme le vieil Aristote voulait qu'on pût le faire de toute œuvre d'art, le drame si complexe des deux premiers et l'action si simple des deux derniers !

On me dira qu'après tout ce n'est là qu'une question de forme, que la question de fond est autrement importante, et que, de ce point de vue, les littératures anglaise et allemande peuvent soutenir la comparaison avec la littérature grecque. Si le drame de Shakespeare et celui de Goethe sont complexes, c'est sans doute que la vie en général et le drame humain, en particulier, ont paru à ces grands génies moins simples qu'ils ne le paraissent aux Sophocle et aux Euripide ; c'est que ce drame de la vie humaine comporte des questions insoupçonnées de la Grèce antique ; c'est, pour le dire enfin, que le christianisme introduit dans la pensée humaine un élément inconnu jusque là : le mystérieux problème de l'infini que l'intelligence grecque, séduite par la perfection du fini, ne s'est jamais posé. Et il est possible que la littérature française, orientée par les hommes de la Renaissance, vers Athènes et Rome, se soit égarée et que, pour avoir cherché les beautés de l'Olympe et du Parnasse, elle se soit mise dans l'impossibilité de trouver des beautés d'un ordre supérieur.

L'objection est sérieuse. Toutefois, j'observe que si la littérature française s'est inspirée à ce point de la littérature grecque, il y a tout avantage à les expliquer et à les interpréter l'une par l'autre ; et que ce que l'on saura de la littérature grecque sera autant d'acquis pour l'intelligence de la littérature française. Grec, latin et français sont sur une même ligne droite et simple au terme de laquelle l'esprit trouve une réponse nette à la question posée quelle qu'elle soit.

Et tel est l'avantage qu'une pensée encore novice trouve dans le commerce de l'auteur grec. Il se peut que l'auteur allemand ou anglais pousse en profondeur le drame

de la vie humaine : mais la réponse qu'il y fait est-elle pleinement satisfaisante ? Le jeune prince qui se pose, au début du drame, la fameuse question : « To be or not to be », est obligé de conclure par un aveu d'impuissance ; et de même le docteur Faust au terme de la longue enquête qui l'a mené à travers les expériences les plus contradictoires. Il n'en va pas de même pour un Socrate qui, posant le problème de la vertu et l'examinant sous tous ses aspects, trouve en fin de compte une définition qui satisfait à la fois aux exigences de la pensée et à celles de la vie. — Il suffit ici me dira-t-on, d'un bon sens un peu court qui échouera peut-être à expliquer ce qu'il y a dans l'homme à la fois de grandeur et de misère, pour parler comme Pascal. — Nous éclairerons donc ce bon sens par la foi, lorsque l'occasion s'en présentera, et elle se présente toujours à un éducateur surtout quand cet éducateur est un prêtre. Mais j'en reviens à ce que je disais à l'instant : si l'on veut se faire comprendre d'une intelligence encore novice, il faut y aller progressivement ; et on ne saurait mieux faire que de lui présenter le problème humain tel que l'ont posé, à l'aurore de la pensée, les écrivains de la Grèce antique. C'est le lait et le miel qui conviennent à la réflexion naissante ; lorsqu'elle se sera mûrie et développée, on lui donnera une nourriture plus solide ; mais il convient d'attendre qu'elle se soit tout d'abord assimilée ses classiques.

D'ailleurs Shakespeare n'est pas toute la littérature anglaise, et Goethe n'est pas toute la littérature allemande. Auprès d'eux, combien d'autres se sont égarés dans une voie où la raison cessait d'être souveraine sur les fantaisies de l'imagination ou les mouvements de la sensibilité ! A quoi cela est-il dû ? Peut-être à ce fait que la plus grande partie des œuvres de ces littératures est postérieure à la Réforme et que l'individualisme impatient de toute règle y sévit et y vicie les œuvres de la pensée. En tout cas, ce n'est pas à cette littérature que nous devons demander une discipline intellectuelle, nous qui sommes persuadés que « seul le classicisme est sain. »

Et puis enfin, peut-être ces considérations sont-elles oiseuses, s'il est vrai que ce qu'on demande aux élèves de la section B, c'est moins de pénétrer dans les beautés des

littératures anglaise et allemande que de savoir écrire et parler tant bien que mal l'anglais et l'allemand. Certes, je le répète, tels professeurs de langues vivantes sont des hommes d'une haute culture : mais s'ils veulent faire bénéficier leurs élèves de cette culture ils risquent de faire fausse route, car on ne leur en demande pas autant. Ce qu'on exigeait naguère des candidats au baccalauréat, c'était une narration aussi correcte que possible sur des sujets tels que les sports, le confort moderne ou les avantages de la colonisation. Et j'imagine que ce qu'on leur demandera désormais, ce ne sera pas la traduction fouillée d'un texte choisi, puisque dans le même temps où leurs camarades de la section A. travailleront à la version grecque, ils auront à fournir une version et un thème ! L'épreuve de la langue vivante est donc essentiellement pratique, et tel élève qui aura passé six mois à Londres ou à Cologne sera mieux armé pour l'examen que tel autre qui se sera livré, sous la direction du maître le plus cultivé, à l'exégèse de Hamlet ou de Faust. La part laissée ici à la culture désintéressée est réduite, sinon supprimée ; de même que le professeur doit y tendre à réduire ou à supprimer la difficulté. Aussi bien les élèves ne s'y trompent pas ; et à leurs yeux, le baccalauréat latin-langues doit être réservé aux amateurs et aux demoiselles. C'est dire qu'ils ne le prennent pas au sérieux.

• • •
On accorde plus de sérieux à la section C : ici la version grecque est remplacée par une composition de mathématiques et de physique. Dans l'intention des réformateurs de 1902, c'est la section qui doit réaliser la synthèse harmonieuse de la culture littéraire et de la formation scientifique. Et certes, si le but que l'on se propose est atteint, du moins dans la généralité des cas, on ne saurait nier l'avantage d'une pareille formation. Car on n'attendra pas de nous que « pour l'amour du grec, » nous essayions de jeter le discrédit sur la culture scientifique. Ce n'est pas dans le pays de Descartes et de Leibniz, de Lavoisier et de Laplace, de Pasteur et de Poincaré, de Lapparent et de Branly, pour ne citer que les noms les

plus glorieux, que l'on oserait médire de la science et des savants ; et le mot fameux de Brunetière sur « la faillite de la science » ne se justifie que si on l'entend de la prétention qu'émettaient certains savants de sortir de leur domaine pour trancher toutes les questions que l'homme peut se poser à d'autres points de vue.

Mais à coup sûr, la science n'a pas fait faillite, si l'on veut bien songer aux merveilleux travaux que continuent de produire les savants et qui reculent de plus en plus les limites de la connaissance humaine, si l'on veut bien songer aussi aux réalisations pratiques issues de ces travaux et qui affirment et consacrent la maîtrise de l'homme sur les éléments naturels. Reconnaissons donc volontiers le bienfait que le raisonnement mathématique qui est le type du raisonnement scientifique, apporte à l'esprit : il lui donne des habitudes de précision et de rigoureuse exactitude, et l'oblige à se défier de tout ce qui n'est pas démonstration évidente ou fait acquis.

Malheureusement, pour qui s'est donné une éducation exclusivement scientifique, il y a un revers à la médaille, et cette belle qualité intellectuelle a une contre-partie qui est l'étroitesse de vue. L'éminent romancier P. Bourget a dénoncé à diverses reprises et avec vigueur ce « scientisme », état d'esprit plutôt que doctrine bien définie qui, dans la seconde moitié du 19^e siècle, prétendit s'installer en maître dans tout ordre de connaissances, et soumettre à une stricte mesure les choses qui y sont le plus réfractaires. On voit quelles pouvaient être les conséquences d'un pareil état d'esprit pour les réalités qui nous tiennent le plus au cœur : tout ce qui est du domaine de la vie individuelle, tout ce qui est manifestation de spontanéité ou de liberté, s'efface ou disparaît devant les exigences de la règle brutale et dure qui traite la vie, le sentiment et la pensée comme de froides abstractions, et pour qui n'existe plus ni nuance ni originalité.

C'est ici qu'il conviendrait d'évoquer la distinction que fait Pascal entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse. Le premier qui impose à la réalité de rigoureuses mesures, est nécessaire sans doute ; mais il ne va pas loin s'il ne demande à l'esprit de finesse un complément d'information.

Et pour ne pas sortir du domaine même de la Science, j'estime que le devant un cas clinique, le savant de laboratoire se trouvera plus embarrassé que le praticien à qui une culture générale et l'habitude du raisonnement subtil auront permis de voir clair dans les cas complexes que présente la vie.

Précisément, dira-t-on, c'est cette conciliation entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse qu'a voulu amener le législateur de 1902 en créant cette section C où la culture littéraire et la formation scientifique reçoivent une part égale. Mais à la vérité, la part est-elle égale ? C'est ce que je ne crois pas. Je remarque d'abord que la suppression du grec est regrettable en soi. Il est permis à un homme cultivé, à un honnête homme de ne rien connaître des vieilles civilisations orientales dont la nôtre n'est nullement tributaire. Il ne lui est pas permis d'ignorer que notre civilisation s'est élevée à la haute moralité qui la caractérise d'abord, grâce au christianisme dont elle est imprégnée, qu'elle a pu sortir victorieuse des assauts que lui a livrés la barbarie, grâce à la solide armure qu'elle forgea, le génie latin, mais aussi et enfin qu'elle s'est fait un idéal de beauté à l'école des artistes et des penseurs de l'antique Hellas. Voilà pourquoi supprimer le grec dans un programme d'études, c'est mutiler une formation qui, pour être complète, doit permettre à l'élève de cueillir cette fleur de l'esprit humain qu'est l'hellénisme, tout au moins d'en respirer le parfum.

Je me rends compte qu'en parlant ainsi, j'ai l'air de soutenir un paradoxe et que je vais contre une opinion généralement reçue. Mais cette opinion, à savoir que le grec est parfaitement inutile et que le latin suffit à sauvegarder la culture générale est un préjugé. La bourgeoisie française y donne avec ensemble : est-ce parce qu'elle s'imagine qu'en faisant apprendre le latin à ses fils, elle leur assure une supériorité sur le boursier, fils de l'instituteur ou du cantonnier ? Peut-être bien : mais le calcul est mauvais, car séparé du grec, le latin risque fort de ne pas servir à grand-chose.

D'ailleurs latin et même français sont bien sacrifiés dans la section C. C'est un fait que les élèves de cette section négligent la partie littéraire au profit de la partie

scientifique. Pourquoi ? sinon tout d'abord parce que la solution d'un problème donne plus rapidement et à moins de frais que tout devoir littéraire, satisfaction à leur besoin de connaissance et de certitude. Je n'ignore pas qu'il y a manière et manière de résoudre un problème, que tel élève s'en tire avec élégance, et que tel autre, quoi qu'il fasse, s'y montrera lourd et gourde. Toutefois, supposons deux bons élèves de sciences formés aux mêmes méthodes par le même maître, et mettons-les aux prises avec un problème de difficulté moyenne : il y a bien des chances pour qu'ils trouvent la même solution, en accomplissant d'un bout à l'autre les mêmes démarches ; et l'un et l'autre pourraient redire à la fin de leur travail, le mot d'Archimède : *Euréka* !

Qu'il en aille tout autrement de bons élèves de lettres, c'est évident. Ici, nous l'avons dit, aussi bien pour la version latine ou grecque que pour le devoir français, les solutions qui peuvent intervenir sont diverses ; il vaut mieux même ne point parler de solutions, mais bien plutôt d'essais plus ou moins réussis, d'approximations plus ou moins serrées d'un idéal difficile à réaliser. Le bon élève de lettres qui sait qu'il est toujours possible de faire mieux qu'il n'a fait, ne sera donc jamais satisfait. Mais qui ne voit que cette contrariété intime est féconde, puisqu'elle est à la source d'efforts toujours renouvelés en vue de se dépasser, soi-même et d'atteindre à la perfection !

Je signale d'autre part, dans le programme commun aux sections scientifiques, un élément d'infériorité pour la culture et la formation. La troisième épreuve pour les deux sections C et D consiste donc dans une composition de mathématiques et de physique. « Ces compositions de mathématiques et de physique comportent chacune une question de cours (trois sujets au choix) et un problème (un seul sujet) ». Or si l'on a dit avec quelque injustice de l'élève qui s'acharne après un texte latin ou grec, que le dictionnaire est pour lui « l'espoir suprême et la suprême pensée », on pourrait le dire avec plus de raison du candidat qui attend son salut de la question de cours. De quoi s'agit-il, en effet, sinon de donner par écrit la leçon apprise pendant l'année ? Dans ces conditions, la réussite à l'examen est

souvent pour l'élève : la sanction d'un travail plus acharné qu'intelligent, et la recherche d'une solution qui éveillerait la réflexion en la provoquant, le cède à la reproduction même servile d'un manuel. Imaginons ce qu'on pourrait penser d'un professeur de lettres qui, au lieu de former ses élèves à l'exégèse d'un texte, le leur ferait apprendre par cœur, et pour comble, exigerait qu'ils lui servent, sans y changer mot ou virgule, l'appréciation d'un critique quelconque sur ce texte !

De ces quelques considérations, nous pouvons conclure que la section C, bien que moins qu'elle ne promet : impuissante à concilier les exigences également impérieuses de la culture littéraire et de la formation scientifique, elle sacrifie, par la force des choses, la première à la seconde, ou prépare des esprits qui, sollicités en sens opposés, flottent indécis entre des orientations si divergentes.

* * *

Après ce que j'ai dit des sections B et C, on ne s'attend pas que je m'attarde à l'examen du programme de la section D. Elle emprunte à la section B l'épreuve de langues vivantes, à la section C l'épreuve scientifique, et n'a de commun avec la section A que l'épreuve du français. Il n'est donc pas de programme moins littéraire, et tous les inconvénients que j'ai dénoncés comme inhérents aux programmes des sections B et C se retrouvent ici, renforcés encore, si l'on peut dire, les uns par les autres.

En réalité, comme le remarquait récemment un universitaire (1), « la section D fait double emploi avec l'enseignement primaire supérieure » : elle charge le programme de cet enseignement, en y ajoutant de nouvelles matières d'études ; elle n'en modifie pas l'esprit qui diffère essentiellement de l'esprit de l'enseignement secondaire. Celui-ci, en effet, est désintéressé, il voit plus haut et plus loin que l'utilisation immédiate des connaissances acquises. Il en va tout autrement de l'enseignement primaire : le certificat d'études qu'exigent à bon droit la plupart des employeurs, leur est une assurance que leurs jeunes employés ne sont

(1) N. Espy, professeur au lycée de Marseille : « Sur la réunion des divisions A et B du premier cycle » (Revue universitaire, novembre 1920).

pas dépourvus des connaissances élémentaires et essentielles sans lesquelles un illettré se trouve en état d'infériorité pour les luttes de la vie. Le brevet lui-même, élémentaire ou supérieur, garantit qu'on en sait assez pour remplir un rôle subalterne, intermédiaire entre le rôle du directeur et celui du manœuvre, dans l'industrie, le grand commerce ou l'administration. Encore une fois, on voit la possibilité d'une utilisation immédiate pour les gens pourvus de ces modestes diplômes : ils ont achevé leurs études ; on ne saurait attendre d'eux rien d'avantage que ce qu'ils peuvent donner, « hic et nunc », sauf peut-être une certaine habileté acquise par l'habitude, dans l'accomplissement de leur tâche quotidienne.

Mais on voit aussi le danger d'une instruction si vite arrêtée et définitive. « Ceux dont les connaissances sont très bornées, n'ayant pas conscience de celles qui leur manquent, ne soupçonnant pas tout ce qui leur reste à savoir, se croient des savants consommés. » Cette phrase que j'emprunte à un vieux maître de la vie spirituelle (1), me semble donner une parfaite définition de ce que l'on a appelé l'esprit primaire. L'esprit primaire est proprement celui qui n'a pas le sens des difficultés : quand un tel esprit se mêle de trancher des questions philosophiques ou religieuses, il s'appelle M. Homais ; quand il se risque à interroger la science et à lui demander son secret, il s'appelle Bouvard ou Pécuchet, et on sait ce qui lui arrive. L'enseignement secondaire a la prétention, comme je le disais à la fin de mon premier article, de former des esprits bien faits plutôt que des esprits bien pleins ; et voilà pourquoi nous regrettons qu'une place y soit faite à un programme qui, par son esprit comme par sa méthode, relève plutôt de l'enseignement primaire.

LE MEUR.

(La fin prochainement).



(1) Rodriguez : Pratique de la perfection chrétienne, T. I., L. I., ch. 16.

La Vie au Collège

LA FÊTE DE M. LE SUPÉRIEUR

La fête de M. le Supérieur a été célébrée le 30 Novembre dernier. La veille, après la classe du soir, M. le Supérieur, entouré des professeurs, paraissait sur la cour de récréation. La musique du Collège le salua aussitôt d'un morceau choisi parmi les plus entraînants de son répertoire. Puis Henri Moreau, élève de première, se détacha du milieu de ses camarades et en leur nom, vint adresser à M. le Supérieur le compliment que voici :

Monsieur le Supérieur,

C'est avec un vif plaisir, qu'aujourd'hui, pour la première fois, nous vous présentons nos vœux de bonne fête. Et je sens vivement l'honneur qui me revient d'être, en cette circonstance, l'interprète des sentiments de tous mes camarades. Tout naturellement, nous profitons de cette occasion pour vous témoigner notre affectueuse et respectueuse reconnaissance, et pour vous remercier de vos bons soins. Notre pensée se reporte en ce moment, Monsieur le Supérieur, sur les marques d'affection et de dévouement que vous nous prodiguez. Vous vous êtes proposé de mener à bien notre formation, de faire de nous des hommes et des chrétiens. Vous poursuivez cette œuvre noble et délicate, avec un amour, une conscience, un tact, vraiment dignes d'un éducateur qui est en même temps un prêtre.

« Votre expérience vous a prouvé que le meilleur moyen de ce faire obéir, c'est de persuader ; que la meilleure manière d'inspirer aux jeunes gens l'amour de l'étude et de la vertu, c'est de les rendre séduisantes ; car, comme dit Montaigne, « la sagesse n'est point plantée à la teste d'un mont coupé, raboteux et inaccessible : ceux qui l'ont approchée la tiennent aux rebours, logée dans une belle plaine fertile et fleurissante. » Convaincu de cette vérité, vous usez à notre égard d'une « sévère douceur ». Vous aimez à nous adresser des conseils pénétrés d'onction apostolique ; et la délicatesse de vos procédés, la bienveillance de vos paroles gagnent irrésistiblement, sans contrainte aucune, les esprits et les cœurs. Assisté de maîtres instruits et dévoués, vous vous efforcez

d'orner notre esprit des connaissances nécessaires à tout homme cultivé ; d'abord, vous vous appliquez à développer notre intelligence ; vous nous exhortez sans cesse à nous habituer à la réflexion personnelle, exercice qui assouplit l'esprit, forme l'homme vraiment digne de ce nom, et nous sera utile dans la vie comme au Collège. Et ce n'est pas tout : « Science sans conscience, dit Rabelais, n'est que ruine de l'âme. » Vous êtes de cet avis, Monsieur le Supérieur, et voilà pourquoi, au-dessus de toutes les connaissances profanes, vous placez l'étude de la religion catholique ; voilà pourquoi vous pénétrez toute notre éducation des maximes de la morale chrétienne. Enfin vous voulez que notre âme ainsi formée, enrichie des connaissances littéraires et scientifiques, et des préceptes de l'Évangile, soit servie par un corps vigoureux ; vous y pourvoyez par de salutaires exercices physiques.

« Mais vos vœux, Monsieur le Supérieur, s'étendent au-delà des limites de cet établissement. Notre avenir vous préoccupe ; vous savez les dangers que rencontre dans la vie une jeunesse inexpérimentée. Pour nous prémunir contre les séductions du vice et les sophismes de l'erreur, vous multipliez les avertissements, les exhortations ; vous nous montrez l'Idéal chrétien, cet idéal sublime, qui sanctifie les plus humbles actions et donne seul à la vie sa valeur réelle. Vous savez aussi, Monsieur le Supérieur, que nous nous trouvons à un moment critique de l'histoire, et que demain verra peut-être de profonds changements dans l'ordre économique et social ; c'est pourquoi vous avez fondé le Cercle d'Études des Conférences Notre-Dame-du-Creïs-Ker, où les plus âgés d'entre nous vont puiser des renseignements précieux sur les grandes questions « à l'ordre du jour. »

« Se pourrait-il, Monsieur le Supérieur, que nous ne répondions pas à des soins si paternels ? Se pourrait-il que nous décevions les espérances que vous fondez sur nous ? Serions-nous à ce point ingrats ? Non, il n'en sera pas ainsi. Dès aujourd'hui, nous vous promettons, piété, travail, obéissance et bonne conduite. Et plus tard dans la vie, nous nous souviendrons toujours des douces années passées dans cette Institution, sous votre sage direction à l'ombre du clocher à jour. Ce souvenir réchauffera notre cœur, et nous donnera un nouveau courage dans les luttes de demain. Puisse Dieu bénir l'œuvre que vous avez entreprise pour sa gloire ! puisse-t-il, Monsieur le Supérieur, la faire prospérer entre vos mains ! que votre glorieux patron, Saint-Edouard, que la Vierge

du Creïs-Ker obtiennent du Tout-Puissant, et pour vous et pour nous, la grâce finale de nous retrouver tous un jour dans le Ciel ! »

Des applaudissements nourris et prolongés saluent ce discours, et M. le Supérieur s'y associe, de tout cœur. Il se déclare « très touché des sentiments si élevés, et frappé des idées si justes qui lui ont été exprimés dans une langue châtiée, à la fois sobre et élégante. » Lui-même, en une causerie intime et enjouée, fine et spirituelle, mais relevée par la gravité des pensées que lui inspire le sentiment de sa charge, dit aux élèves ce qu'il attend d'eux : il espère trouver toujours dans cette maison, les marques d'un bon esprit qui ne s'est d'ailleurs pas démenti depuis près d'un an qu'il s'y trouve, qui en fait une famille unie « de cette union sacrée » dont on parle tant aujourd'hui et qui, en effet, est partout si nécessaire. Il leur demande aussi de témoigner d'une grande docilité à l'égard de leurs maîtres ; et pour parler des professeurs, il trouve des termes d'une délicatesse émue propres à susciter au cœur des élèves cet affectueux respect que le maître doit trouver chez le disciple pour que son œuvre d'éducation soit assurée du succès. Il se plaît à reprendre pour son propre compte la formule à laquelle faisait allusion H. Moreau : user d'une « sévère douceur », tout est là pour qui veut réussir dans cette œuvre si délicate de l'éducation : il n'est que de savoir en user avec tact pour faire de ces jeunes gens les hommes et les chrétiens qu'ils doivent se montrer un jour. A cette heure cependant, seule la douceur est de mise : n'est-ce pas jour de joie sans mélange, d'une joie que notre musique soulignait à l'instant même, en nous faisant entendre son plus harmonieux concert ? Voilà pourquoi, au milieu des applaudissements unanimes, M. le Supérieur proclame une amnistie générale, et annonce le congé du lendemain et la sortie du jeudi suivant. Et il achève cette amicale et charmante causerie en donnant rendez-vous à tous, aux pieds de Notre-Dame du Creïs-Ker pour le lendemain à la messe du matin et au salut du soir.

LA VIE RELIGIEUSE

La série de nos conférences religieuses a été continuée par M. Le Meur qui a parlé de la création du monde et de l'homme ; M. Le Roux, de la fin de l'homme et de la Providence ; et M. Mazéas, du péché originel. Le 8 décembre M. Madec a célébré, dans un sermon de circonstance, la fête de l'Immaculée-Conception.

Ce même 8 décembre, a eu lieu la fête de la Congrégation : seize élèves de la division des grands ont été appelés à faire leur acte de consécration à la Ste Vierge, et vingt autres ont reçu le titre d'approbanistes. Une cérémonie toute intime réunissait anciens et nouveaux congréganistes, à 11 heures du matin, dans la chapelle du Creïs-Ker ; M. Mazéas y a pris la parole, et a rappelé aux élèves quelles obligations spéciales leur créait leur titre d'enfants de Marie. Le soir, après le sermon de M. Madec, la bénédiction du Saint-Sacrement a été entourée d'une solennité toute particulière. La chorale du collège s'y est fait entendre ; et sous la direction de M. Saccadas, a donné des chants de la composition de M. Reynolds, notre professeur d'anglais. Nous avons déjà eu l'occasion de signaler le mérite de ces compositions : elles se recommandent, non point par la recherche d'un effet aussi factice que prétentieux ; mais bien plutôt par un sérieux de l'inspiration, et une sobriété de style qui atteignent à un résultat autrement profond, puisqu'elles vont solliciter dans les âmes le sentiment religieux. Ces chants pieux et graves ont trouvé dans les élèves grands et petits, des interprètes consciencieux et éprouvés... Nul doute que cette belle fête ne laisse au cœur de nos élèves un durable souvenir.

LA VIE INTELLECTUELLE

Mois de Novembre : Tableau d'honneur

Philosophie : Moal, Verveur.

Mathématiques : Douguédroit.

Première : Pichon, Léon, Goulm.

Secondé : Le Vaillant, Mariette, Gravot, Guyader, Doher, Kerautret.

Troisième : Mével, Le Saint. Kerboul, Boulc'h, Herry, Jaffrès, Gautier.

Quatrième : Quiniou, Rapine, Péron, J. Bellec, Colin, Argouarc'h, Bizien, Le Saoût, Lintanf, Caroff, Le Rest.

Cinquième : Le Borgne, Coat, Le Ber, Madec, J. Cabioc'h, Le Sann, Guillerm, Plassart, Grassal, Quévarec, Cadiou, Berre, J. Tanguy, E. Baron, J.-L. Calvez, Y. Calvez, Bothorel, Le Gall, Le Saoût, L. Baron.

Sixième : Le Roux, Le Bihan, Godec, Le Dû, Duvail, Plantec, Miossec. A. Pouliquen, Guillou, L. Sévère, Favenec, Glémarec, F. Abgrall, Quinquis, Cléac'h, Fauchoux, Boubennec, Colin.

Septième : Lemasson, Goasguen, Cadiou, Taniou, Le Berre.

Huitième : Déan, Le Jollec, Henri, Laurent, Senneville, Chapel, du Halgoët.

Neuvième : Déroff, Péron, J. Moysan.

Compositions du Mois de Novembre

Philosophie : Dissertation philosophique : 1 Brélivet, 2 Queinnec. — Physique : 1 Brélivet, 2 Queinnec.

Mathématiques : Physique : 1 H. Bagot, 2 Douguédroit.

Première : (A B C D) : Apologétique : 1 H. Moreau, 2 Messenger. — Dissertation française : 1 H. Moreau, 2 Manac'h. — (A B) Algèbre : 1 Messenger, 2 Chalm. — (C D) Physique : 1 Manac'h, 2 Laroque. — Chimie : 1 Manac'h, 2 Laroque. — (A) Version grecque : 1 Goulm, 2 Hénaff. — Thème grec : 1 J. Moreau, 2 Messenger.

Seconde : (A B C D) Narration française : 1 Laurent, 2 Mariette. — Histoire littéraire : 1 Mariette, 2 Sparfel. — (A B) Algèbre : 1 Laurent, 2 Mariette. — (C D) Physique : 1 Cariou, 2 Arzel. — (A) Version grecque : 1 Guyader, 2 Mariette. — Thème grec : 1 Le Vaillant, 2 Mariette.

Troisième : (A1 A2 B) Littérature française : 1 Jaffrès, 2 Guyomar. — (A1 A2) Version latine : 1 Herry, 2 Salaün. — (Aa B) Arithmétique : 1 Daniel, 2 Roualec. — Géométrie : 1 Rivoalen, 2 Guyomar. — (A) Géométrie : 1 Mével, 2 Le Saint. — Littérature grecque : 1 Le Saint, 2 Herry.

Quatrième : Narration : 1 Pénel, 2 Le Rue. — Version latine : 1 Quiniou, 2 Le Saoût. — Thème latin : 1 Colin, 2

Pénel. — Algèbre : 1 Faujour, 2 Quiniou. — (B) Arithmétique : 1 Méléhec, 2 Dépagne.

Cinquième (Section blanche) : Version grecque : 1 Coat, 2 Madec. — Thème grec : 1 J. Cabioc'h, 2 Coat — Histoire : 1 Guillerm, 2 Madec. — Arithmétique : 1 Cadiou, 2 Grassal.

(Section rouge) : Version grecque : 1 Guivarch, 2 Le Borgne. — Thème grec : 1 Le Borgne, 2 Quévarec. — Histoire : 1 Chapel, 2 Quévarec. — Arithmétique : 1 Guivarch, 2 J.-L. Calvez.

(B) Géométrie : 1 Lastennet, 2 Le Gall.

Sixième (Section blanche) : Catéchisme : 1 Le Borgne, 2 Duvail. — Version latine : 1 Miossec, 2 Normand. — Thème latin : 1 Ollivier, 2 Duvail. — Histoire : 1 Ollivier, 2 Nicolas.

(Section rouge) : Catéchisme : 1 J. Kerrien, 2 Godec. — Version latine : 1 Godec, 2 F. Abgrall. — Thème latin : 1 F. Abgrall, 2 Godec. — Histoire : 1 Godec, 2 F. Floc'h.

Septième : Catéchisme : 1 Bernard, 2 Cadiou. — Orthographe : 1 Goasguen, 2 Taniou. — Ecriture : 1 Berthou, 2 Daniélou. — Latin : 1 Le Berre, 2 Bernard. — Géographie : 1 Guyader, 2 Lemasson. — Arithmétique (A et B) : 1 Urien, 2 Le Berre, Cadiou. — Arithmétique (B) : 1 Urien, 2 J. Moysan.

Huitième : Analyse : 1 Senneville, 2 P. Seité. — Orthographe : 1 A. Chapel, 2 Henri. — Grammaire : 1 Senneville, 2 du Halgoët. — Arithmétique : 1 Laurent, 2 Le Jollec. — Ecriture : 1 Henri, 2 Kerbirou. — Histoire : 1 Senneville, 2 F. Seité. — Rédaction : 1 Vincent, 2 Bénâtre.

Neuvième : Lecture : 1 Créac'h, 2 Le Goff. — Analyse : 1 Hénaff, 2 Le Goff. — Arithmétique : 1 J. Penn, 2 Le Goff. — Ecriture : 1 J. Moysan, 2 Batillot. — Catéchisme : 1 Batillot, 2 Déroff. — Dessin : 1 Fournier, 2 Y. Moysan.

Conférences N.-D. du Creis-Ker

Séance du 10 Novembre 1920. — La séance s'ouvre par la lecture de l'Evangile. M. Madec, commentant la scène de l'Annonciation, nous engage à pratiquer les vertus d'humilité, de foi et d'obéissance dont Marie nous a donné

un magnifique exemple, lorsqu'un ange vint lui annoncer, de la part de Dieu qu'elle avait été choisie pour devenir la Mère du Messie. Le secrétaire, Fr. Moal, nous lit ensuite le compte-rendu de la séance précédente et le président donne la parole à Verveur.

Dans un discours bien ordonné, plein de fines remarques et d'observations judicieuses, l'orateur s'étend dans un premier point sur la beauté et la sublimité de la morale de Jésus Christ, à laquelle nulle autre morale ne peut être comparée ; puis il aborde dans un second point, la question de l'utilité de cette morale. Il nous la montre répondant parfaitement aux légitimes exigences de l'individu, de la famille et de la Société. Et dans une péroraison émue où il met toute son âme de jeune homme chrétien, Verveur termine sur l'obligation qui nous incombe à nous autres disciples du Christ, de pratiquer la morale traditionnelle et de la répandre autour de nous par l'exemple et l'Apostolat. Les unanimes applaudissements qu'il recueille montrent à Verveur que son discours a fait impression. Pas au point cependant de lui épargner les critiques. Lui qui jusqu'ici n'avait ménagé personne, se voit assailli par un nombre imposant d'interpellateurs. Tour à tour H. Moreau, Nédellec, Talarmin, Lelièvre et Moal se lèvent et demandent, qui des précisions, qui des éclaircissements. A tous, Verveur répond d'abord avec modération et à-propos ; puis, piqué au jeu, avec vivacité, sortant ainsi des limites de la bonne discussion parlementaire. En somme, séance animée, qui serait devenue houleuse, sans la discrète et opportune intervention de notre cher aumônier.

Séance du jeudi 25. — Séance très intéressante et très instructive. Nous nous réunissons dans la salle d'études des grands pour écouter Monsieur Guillermit, professeur au collège de Lesneven. Monsieur le Supérieur, accompagné de quelques professeurs, nous fait l'honneur de présider cette réunion extraordinaire. Il nous présente l'orateur dont il fut autrefois le collègue. Monsieur Guillermit ne nous est pas inconnu : nous nous souvenons encore du magistral sermon qu'il nous prêcha l'année dernière, le jour de l'ouverture du mois de Marie. Aujourd'hui il va nous parler d'une question toute actuelle qu'il a spécialement

étudiée et qu'il connaît à fond : la Répartition proportionnelle scolaire. De sa voix claire, nette et chaude, en un style simple, correct, aisé et presque harmonieux, l'orateur nous tient pendant une heure sous le charme de son éloquence persuasive. Après avoir défini ce qu'il faut entendre par R. P. scolaire, M. Guillermit nous montre dans la première partie de son discours l'état actuel des choses : les catholiques contraints de payer pour l'école communale dont ils ne profitent pas et pour l'école libre où ils ont l'obligation d'envoyer leurs enfants ; toutes les faveurs allant aux écoles du gouvernement ; deux catégories d'enfants en France ; les enfants pauvres des écoles libres souvent privés de tout secours et de toute aide communale. Dans une seconde partie, l'orateur nous indique ce qui devrait être, ce qui sera si nous le voulons nous catholiques : égalité des deux écoles qui sont toutes deux légales ; les bâtiments scolaires libres édifiés par l'Etat et la commune ; les maîtres chrétiens rétribués par l'Etat ; les fournitures scolaires, les bons de soupe, etc., accordés à tous les enfants sans distinction d'école. Et M. Guillermit termine en nous exhortant, nous les jeunes, à soutenir de toutes nos forces ces légitimes revendications et à tout entreprendre pour les faire triompher. Y. Douguédroit se lève alors et d'un ton convaincu, qui laisse deviner une âme ardente et une volonté forte, remercie l'orateur et lui promet au nom de ses camarades de lutter plus tard pour toutes les justes causes et en particulier pour la cause de la R. P. Scolaire. Sur ce, Monsieur le Supérieur dit la prière et nous nous retirons, charmés d'avoir entendu une belle cause défendue avec un réel talent par un si bon avocat. Nous n'oublierons pas de sitôt M. Guillermit.

Séance du 1^{er} Décembre 1920. — M. Madec lit et commente le passage de Saint Luc qui contient le récit de la visitation de la Sainte Vierge, et il en tire cette conclusion que nous devons, en nous inspirant de la bienveillante condescendance de la Mère de Jésus, pratiquer la charité et le dévouement, en consacrant une part de notre activité aux œuvres d'assistance corporelle et spirituelle.

Puis J. Lagadec donne lecture du compte-rendu de la précédente séance et le président appelle F. Moal à la tribune.

Ce dernier doit nous parler des bienfaits sociaux du christianisme. Son rapport est très documenté, nourri de faits, et le plan suivi est simple et clair. Descendant le cours des siècles depuis la prédication de Jésus jusqu'à nos jours, l'orateur nous montre dans un tableau saisissant les progrès intellectuel, moral et même matériel partout suscités, encouragés et développés par l'Eglise catholique, héritière de la morale du Christ. Il insiste particulièrement sur le caractère des relations sociales qui sous le souffle chaud du christianisme sont devenues plus justes et plus humaines. Le Christ le premier a proclamé et exalté la vraie fraternité des hommes. C'est lui encore qui a recommandé la charité et le dévouement et nous a valu ces innombrables œuvres de bienfaisance telles que : orphelinats, écoles, hôpitaux et asiles de vieillards répandus dans le monde entier. Les missions catholiques enfin témoignent de la vitalité inépuisable de notre sainte religion, inspiratrice de progrès et de civilisation. Sa conférence terminée, Moal est l'objet de vifs applaudissements. Quelques éclaircissements sont demandés à l'orateur. C'est d'abord Henri Moreau qui demande quel rôle joua l'Eglise dans les affaires de la Saint-Barthélémy et de l'Inquisition. Son collègue de première Jean Moreau se lève et lui répond avec une telle précision et un sens historique si fin que ses camarades étonnés lui font une petite ovation. Puis l'ami Verveur pose la question suivante : qu'a fait le pape pour adoucir les maux de la dernière guerre ? Cette question étant d'importance et ayant prêté dans certains milieux à diverses interprétations plus ou moins défavorables, c'est notre aumônier qui répond à Verveur.

Il expose avec un certain développement la série des actes pontificaux qui ont tous tendu soit à limiter les horreurs de la guerre, soit à abrégier le sanglant conflit qui a surgi entre les nations européennes. Il rappelle les nombreuses et successives protestations du pape contre les violences et les massacres qui n'étaient pas justifiés par des nécessités strictement militaires comme la mise à mort de civils innocents, le bombardement de villes ouvertes, la déportation de femmes et de jeunes filles dans des camps de travail, etc. etc. Non content de s'occuper avec un très grand zèle de la situation des prisonniers de guerre, le

pape a officiellement invité en 1917 les nations belligérantes à conclure une paix juste et raisonnable et à épargner aux peuples divisés une plus grande effusion de sang.

Après cette mise au point, M. Madec remercie Moal de son beau discours, lui donne quelques conseils de bonne diction et la séance est levée et la prière dite.

Les Secrétaires du Cercle.



Ephémérides -- Novembre-Décembre

Dimanche 14 novembre. — Un match de foot-ball met aux prises la seconde équipe du collège et l'équipe correspondante du Stade Léonard : nous l'emportons facilement par 7 buts à zéro.

Mercredi 17 novembre. — Au cercle d'études, conférence de F.-L. Verveur, sur la morale de Jésus-Christ.

Jeudi 18 novembre. — Sortie mensuelle.

Dimanche 21 novembre. — Sermon de M. Le Meur, sur la création du monde et de l'homme.

Jeudi 25 novembre. — Au cercle d'études, séance extraordinaire : M. l'abbé Guillermit, professeur d'histoire au collège de Lesneven, nous fait une conférence très intéressante et toute d'actualité sur la Répartition proportionnelle scolaire. Y. Douguédroit, notre président, qui le remercie au nom du cercle, s'en tire tout à fait à son honneur ; il prend de plus en plus d'assurance et se révèle déjà un orateur.

Dimanche 28 novembre. — Sermon de M. Le Roux, sur la fin de l'homme et la Providence.

Lundi 29 et mardi 30. — Deux beaux jours de réjouissance : c'est la fête de M. le Supérieur. Les punitions sont levées, le menu considérablement amélioré, et une sortie dont tous pourront profiter, est annoncée pour le jeudi suivant.

Mercredi 1^{er} décembre. — Au cercle d'études, conférence de F.-M. Moal, sur les bienfaits sociaux du christianisme.

Jeudi 2 décembre. — Sortie de faveur : peu d'élèves ont refusé la faveur !

Dimanche 5 décembre. — Sermon de M. Mazéas, sur le péché originel.

Mercredi 8 décembre. — Fête de la Congrégation : à 10 heures, réception de congréganistes ; le sermon de circonstance est donné par M. Mazéas. Le soir, à la bénédiction du Saint-Sacrement, M. Madec fait un sermon sur la Sainte Vierge.

Y. NÉDÉLEC,
élève de philosophie.

LES ANCIENS

Succès aux Examens

JOSEPH POULIQUEN, de Landivisiau (cours 1916), et FRANÇOIS NICOL, du Guerlesquin (cours 1917) ont été admis comme élèves ingénieurs à l'Ecole centrale des arts et manufactures de l'Etat.

EDOUARD LE SAOUT, de St-Pol-de-Léon (cours 1915), et JEAN-FRANÇOIS MANAC'H, de Commana (cours 1917) ont été reçus aux épreuves de la seconde partie du baccalauréat (Philosophie).

Nous adressons à tous, nos sincères félicitations.

• •

N. D. L. R. — *Un grand nombre de nos camarades à qui nous avons adressé en octobre dernier, un bulletin d'abonnement pour le Creis-Ker, se sont empressé de nous le retourner avec le montant de cet abonnement. Qu'ils en soient remerciés. Nous nous permettons de faire un nouvel appel à ceux qui, ayant l'intention de recevoir notre petite revue, auraient négligé de nous en informer. Nous leur expédierons encore le Creis-Ker de décembre ; mais à partir de janvier nous nous verrons dans l'obligation d'en restreindre le service aux seuls abonnés.*

La Gérante : J. LE GOAZIOU.

Imprimerie A. LE GOAZIOU, Morlaix